Gendarmerie royale du Canada | Royal Canadian Mounted Police

Rapport ministériel sur le rendement

Gendarmerie royale du canada

2014-2015

L'honorable Ralph Goodale, C.P., député
Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
Représentée par le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, 2015

Rapport ministériel sur le rendement 2014-2015
Catalogue PS61-19F-PDF
ISSN 2368-0881

TABLE DES MATIÈRES

Message du ministre **1**
Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation **3**
Profil de l'organisation 3
Contexte organisationnel 3
Dépenses réelles 11
Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental 12
Tendances relatives aux dépenses du ministère 13
Dépenses par crédit voté 14
Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique **15**
Résultat stratégique 1 | Réduction des activités criminelles touchant les Canadiens **15**
Programme 1.1 | Opérations policières 15
Sous-programme 1.1.1 Services de police à contrat 17
Sous-sous-programme 1.1.1.1 Services de police provinciaux 18
Sous-sous-programme 1.1.1.2 Services de police territoriaux 19
Sous-sous-programme 1.1.1.3 Services de police municipaux 20
Sous-sous-programme 1.1.1.4 Services de police autochtones 21
Sous-sous-programme 1.1.1.5 Police de protection des aéroports 22
Sous-programme 1.1.2 Police fédérale 22
Sous-sous-programme 1.1.2.1 Drogues et Crime organisé 23
Sous-sous-programme 1.1.2.2 Intégrité des frontières 24
Sous-sous-programme 1.1.2.3 Criminalité financière 26
Sous-sous-programme 1.1.2.4 Exécution des lois fédérales 27
Sous-sous-programme 1.1.2.5 Sécurité nationale 28
Sous-sous-programme 1.1.2.6 Police de protection 29
Sous-sous-programme 1.1.2.7 Groupe de coordination de la protection 30
Sous-programme 1.1.3 Services techniques et soutien opérationnel 31
Sous-sous-programme 1.1.3.1 Enquêtes techniques 32
Sous-sous-programme 1.1.3.2 Technologies de protection 33
Sous-sous-programme 1.1.3.3 Opérations aériennes 34
Sous-sous-programme 1.1.3.4 Divulgation et gestion des cas graves 34
Sous-sous-programme 1.1.3.5 Services et technologies scientifiques 35
Sous-sous-programme 1.1.3.6 Préparation et Interventions opérationnelles 36
Sous-sous-programme 1.1.3.7 Opérations secrètes 37
Program 1.2 | Services canadiens d'application de la loi 38
Sous-programme 1.2.1 Soutien scientifique et technique et en matière d'enquête 39
Sous-sous-programme 1.2.1.1 Service intégré de l'identité judiciaire 40
Sous-sous-programme 1.2.1.2 Service des laboratoires judiciaires 41
Sous-sous-programme 1.2.1.3 Services canadiens d'identification criminelle en temps réel 42
Sous-sous-programme 1.2.1.4 Soutien à la recherche et aux services nationaux (identité judiciaire) 43

Sous-sous-programme 1.2.1.5 Renseignements criminels 44
Sous-sous-programme 1.2.1.6 Centre d'information de la police canadienne (CIPC) 45
Sous-sous-programme 1.2.1.7 Centre canadien de police pour les enfants disparus et exploités 46
Sous-programme 1.2.2 Programme canadien des armes à feu 47
Sous-sous-programme 1.2.2.1 Permis et Enregistrement des armes à feu 48
Sous-sous-programme 1.2.2.2 Services d'enquête et de contrôle en matière d'armes à feu 49
Sous-programme 1.2.3 Formation policière avancée 50
Sous-sous-programme 1.2.3.1 Collège canadien de police 51
Sous-sous-programme 1.2.3.2 Service de formation policière nationale 52
Résultat stratégique 2 | Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police au pays 53
Programme 2.1 | Opérations policières internationales 53
Sous-programme 2.1.1 Stabilité et développement internationaux 54
Sous-sous-programme 2.1.1.1 Missions de paix internationales 55
Sous-sous-programme 2.1.1.2 Aide policière et renforcement des capacités à l'étranger 56
Sous-programme 2.1.2 Coopération internationale 57
Sous-sous-programme 2.1.2.1 Soutien des opérations à l'étranger 58
Sous-sous-programme 2.1.2.2 Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL) 59
Sous-sous-programme 2.1.2.3 Formation policière internationale 60
Sous-sous-programme 2.1.2.4 Voyages internationaux 61
Programme 2.2 | Culture et patrimoine de la police canadienne 62
Sous-programme 2.2.1 Carrousel 63
Sous-programme 2.2.2 Partenariats et Patrimoine 64
Résultat stratégique 3 | Sécurité de revenu pour les membres de la GRC et leurs survivants en cas de handicap ou de décès 65
Programme 3.1 | Paiements de transfert 65
Sous-programme 3.1.1 Membres blessés en service – Indemnité, pension d'invalidité d'ACC 66
Sous-programme 3.1.2 Régime de revenu versé aux survivants 66
Sous-programme 3.1.3 Paiements aux termes de la *Loi sur la continuation des pensions de la GRC* 66
Programme 4.1 | Services internes 67
Section III : Renseignements supplémentaires 69
Faits saillants des états financiers 69
Tableaux sur les principales données financières 70
États financiers 71
Tableaux de renseignements supplémentaires 71
Dépenses fiscales et évaluations 71
Section IV : Coordonnées de l'organisation 73
Annexe : Définitions 75
Notes de fin de document 77

MESSAGE DU MINISTRE

À titre de ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada, il m'incombe de présenter au Parlement le *Rapport ministériel sur le rendement* (RMR) produit par la Gendarmerie royale du Canada (GRC) pour l'exercice financier 2014-2015. Ce rapport rend compte du rendement de la GRC au cours de cet exercice en fonction des plans, des priorités et des résultats attendus énoncés dans le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de la GRC déposé précédemment.

Cordiales salutations,

L'honorable Ralph Goodale, C.P., député
Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile

SECTION I :
VUE D'ENSEMBLE DES DÉPENSES DE L'ORGANISATION

Profil de l'organisation

Ministre de tutelle :
L'honorable Ralph Goodale, C.P., député

Premier dirigeant : Commissaire Bob Paulson

Portefeuille ministériel :
Sécurité publique et Protection civile Canada

Année d'incorporation ou de création : 1873

Instruments habilitants :

Loi sur la Gendarmerie royale du Canada

Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada

Loi visant à accroître la responsabilité de la Gendarmerie royale du Canada

Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada

Contexte organisationnel

RAISON D'ÊTRE

Comme service de police national du Canada, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) est au cœur de l'engagement du gouvernement fédéral à assurer la sécurité de la population canadienne. En combattant le crime à l'échelle municipale, provinciale et territoriale, fédérale et internationale, la GRC apporte des solutions intégrées en matière de sécurité cohérente dans son rôle fédéral et présente d'un océan à l'autre.

RESPONSABILITÉS

Le mandat de la GRC, tel que le définit l'article 18 de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, comporte de multiples facettes, dont les suivantes : prévention du crime et enquêtes criminelles, maintien de l'ordre et de la paix, exécution des lois, contribution à la sécurité nationale, protection des représentants de l'État, des dignitaires en visite et des missions à l'étranger, et prestation de services de soutien opérationnel cruciaux à des services de police et organismes d'application de la loi au Canada et à l'étranger.

Résultats stratégiques et architecture d'alignement des programmes

1 **Résultat stratégique** : Réduction des activités criminelles touchant les Canadiens

1.1 **Programme** : Opérations policières

1.1.1 **Sous-programme** : Services de police à contrat

1.1.1.1 **Sous-sous-programme** : Services de police provinciaux

1.1.1.2 **Sous-sous-programme** : Services de police territoriaux

1.1.1.3 **Sous-sous-programme** : Services de police municipaux

1.1.1.4 **Sous-sous-programme** : Services de police autochtones

1.1.1.5 **Sous-sous-programme** : Police de protection des aéroports

1.1.2 **Sous-programme** : Police fédérale

1.1.2.1 **Sous-sous-programme** : Drogues et Crime organisé

1.1.2.2 **Sous-sous-programme** : Intégrité des frontières

1.1.2.3 **Sous-sous-programme** : Criminalité financière

1.1.2.4 **Sous-sous-programme** : Exécution des lois fédérales

1.1.2.5 **Sous-sous-programme** : Sécurité nationale

1.1.2.6 **Sous-sous-programme** : Police de protection

1.1.2.7 **Sous-sous-programme** : Groupe de coordination de la protection

1.1.3 **Sous-programme** : Services techniques et Soutien opérationnel

1.1.3.1 **Sous-sous-programme** : Enquêtes techniques

1.1.3.2 **Sous-sous-programme** : Technologie de protection

1.1.3.3 **Sous-sous-programme** : Opérations aériennes

1.1.3.4 **Sous-sous-programme** : Divulgation et gestion des cas graves

1.1.3.5 **Sous-sous-programme** : Services et technologies scientifiques

1.1.3.6 **Sous-sous-programme** : Préparation et interventions opérationnelles

1.1.3.7 **Sous-sous-programme** : Opérations secrètes

1.2 **Programme** : Services canadiens d'application de la loi

1.2.1 **Sous-programme** : Soutien scientifique et technique et en matière d'enquête

1.2.1.1 **Sous-sous-programme** : Service intégré de l'identité judiciaire

1.2.1.2 **Sous-sous-programme** : Services des laboratoires judiciaires

1.2.1.3 **Sous-sous-programme** : Services canadiens d'identification criminelle en temps réel

1.2.1.4 **Sous-sous-programme** : Soutien à la recherche et aux services nationaux (identité judiciaire)

1.2.1.5 **Sous-sous-programme** : Renseignements criminels

1.2.1.6 **Sous-sous-programme** : Centre d'information de la police canadienne (CIPC)

1.2.1.7 **Sous-sous-programme** : Centre canadien de police pour les enfants disparus et exploités (CCPEDE)

1.2.2 **Sous-programme** : Programme canadien des armes à feu

1.2.2.1 **Sous-sous-programme** : Permis et enregistrement des armes à feu

1.2.2.2 **Sous-sous-programme** : Services d'enquête et de contrôle en matière d'armes à feu

1.2.3 **Sous-programme** : Formation policière avancée

1.2.3.1 **Sous-sous-programme** : Collège canadien de police

1.2.3.2 **Sous-sous-programme** : Service de formation policière nationale

2 **Résultat stratégique** : Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police nationale

2.1 **Programme** : Opérations policières internationales

2.1.1 **Sous-programme** : Stabilité et développement internationaux

2.1.1.1 **Sous-sous-programme** : Missions de paix internationales

2.1.1.2 **Sous-sous-programme** : Aide policière et renforcement des capacités à l'étranger

2.1.2 **Sous-programme** : Coopération internationale

2.1.2.1 **Sous-sous-programme** : Soutien des opérations à l'étranger

2.1.2.2 **Sous-sous-programme** : Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL)

2.1.2.3 **Sous-sous-programme** : Formation policière internationale

2.1.2.4 **Sous-sous-programme** : Protocole et visites internationales

2.2 **Programme** : Culture et patrimoine de la police canadienne

2.2.1 **Sous-programme** : Carrousel

2.2.2 **Sous-programme** : Partenariats et Patrimoine

3 **Résultat stratégique** : Sécurité du revenu pour les membres de la GRC et leurs survivants en cas de décès ou d'invalidité

3.1 **Programme** : Paiements de transfert

3.1.1 **Sous-programme** : Membres blessés en service – Indemnité, pension d'invalidité d'Anciens Combattants Canada (ACC)

3.1.2 **Sous-programme** : Régime de revenu versé aux survivants

3.1.3 **Sous-programme** : Paiements aux termes de la *Loi sur la continuation des pensions de la GRC*

4.1 **Services internes**

Priorités organisationnelles

Priorité	Type	Résultats stratégiques
Crimes graves et crime organisé	Priorité permanente	Réduction de l'activité criminelle touchant les Canadiens Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police au pays

Sommaire des progrès

Quels progrès ont été réalisés à l'égard de cette priorité?
Grâce à la sensibilisation, à l'éducation et à l'exécution de la loi, la GRC a contribué à la perturbation d'actes criminels graves et du crime organisé partout au Canada. Durant la période visée par le présent rapport, la GRC a réussi à perturber des groupes du crime organisé qui présentaient des menaces criminelles aux échelons national et transnational. Les perturbations comprenaient des arrestations ciblées, la saisie ou le gel de produits de la criminalité et, dans certains cas, le démantèlement complet du groupe criminel organisé. Par exemple, dans le cadre du projet Clemenza, l'Unité mixte d'enquête sur le crime organisé dirigée par la GRC a démantelé à Montréal deux groupes complexes du crime organisé, ce qui a entraîné le dépôt d'accusations contre 48 suspects relativement à du trafic de drogues, à des agressions, à de l'extorsion, à des enlèvements et à des incendies criminels. Dans le cadre du projet Confidence, en collaboration avec des partenaires, dont l'Agence des services frontaliers du Canada (AFSC), le Service de police de la Ville de Montréal et le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE), la GRC a accusé et arrêté 20 personnes et réussi à démanteler une opération majeure de traite de personnes qui amenait des centaines de jeunes femmes au Canada à des fins d'exploitation sexuelle partout au pays. De plus, les efforts combinés de la GRC, du service de police de Vancouver, de l'ASFC, du service de police sud-africain et de la police fédérale de la Belgique déployés dans le cadre d'une enquête mixte qui a commencé en 2013 et qui a pris en 2015 ont entraîné une perturbation majeure d'un réseau transnational d'importation et de trafic d'héroïne.

Priorité	Type	Résultats stratégiques
Sécurité nationale	Priorité permanente	Réduction de l'activité criminelle touchant les Canadiens Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police au pays

Description

Quels progrès ont été réalisés à l'égard de cette priorité?
Conformément à la *Loi sur les infractions en matière de sécurité*, la GRC dirige l'effort du gouvernement du Canada visant à empêcher, à déceler, à priver et à intervenir relativement aux menaces pour la sécurité nationale. Les relations avec les organismes de police et du renseignement de sécurité, maintenues par des dispositions intégrées et/ou de collaboration au pays et à l'étranger, ont entraîné la perturbation ou la poursuite de personnes qui commettaient des actes criminels mettant en péril la sécurité nationale du Canada. La matrice d'établissement des priorités de la GRC est un système au moyen duquel les projets de la Police fédérale sont répartis dans les catégories de priorité de niveau 1 à niveau 3. Les projets de niveaux 1 et 2 sont supervisés et coordonnés par la Direction générale. Fait digne de mention, plus de la moitié des projets de niveau 1 sont des enquêtes relatives à la sécurité nationale. En conséquence de la grande quantité et complexité de ces enquêtes, environ 600 membres du personnel de la GRC ont été mutés depuis d'autres priorités en matière de services de police fédéraux afin d'aider les 174 employés permanents consacrés à la sécurité nationale en 2014-2015. Ces ressources supplémentaires ont renforcé la capacité des Équipes intégrées de la sécurité nationale et des Sections d'enquête de la sécurité nationale dirigées par la GRC pour leur permettre de traiter le nombre accru d'enquêtes. La condamnation de Mohamed Hassan Hersi a été une réussite opérationnelle de l'exercice en cours; sous le régime du *Code criminel*, ce dernier a été reconnu coupable d'avoir tenté de quitter le pays afin de participer à une activité terroriste et d'avoir conseillé à une personne de participer à une activité terroriste. Il s'agissait de la première fois qu'une personne était accusée et condamnée au Canada pour avoir eu l'intention de quitter le pays dans le but de participer à une activité terroriste. En plus de ce cas, quatre autres personnes ont été reconnues coupables d'infractions terroristes en 2014-2015.

Priorité	Type	Résultats stratégiques
Intégrité économique	Priorité permanente	Réduction de l'activité criminelle touchant les Canadiens Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police au pays

Description

Quels progrès ont été réalisés à l'égard de cette priorité?
La GRC a poursuivi son combat contre la criminalité économique par l'exécution de lois relatives au blanchiment d'argent, aux produits de la criminalité, à la corruption, à la monnaie de contrefaçon, aux faillites et aux infractions liées aux marchés de capitaux. Des initiatives d'éducation proactive et la collaboration avec des organismes d'application de la loi et des institutions financières ont contribué davantage à la stabilité du système économique et politique du Canada. Plusieurs enquêtes ont été menées avec succès relativement à la lutte contre le blanchiment d'argent durant la période visée par le rapport, y compris la perturbation d'une organisation de trafic de drogues basée en Alberta, en août 2014.[1] Des renseignements du CANAFE et des éléments de preuve recueillis dans le cadre de l'enquête ont appuyé les accusations comprenant la possession de produits de la criminalité, le blanchiment d'argent et le trafic de drogues. Dans la même veine, la GRC a réalisé des gains importants dans le cadre d'enquêtes liées à la *Loi sur la corruption d'agents publics étrangers*. En mai 2014, Nazir Karigar s'est vu imposer une peine de trois ans de prison pour tentative de subornation; il s'agit de la première personne incarcérée en application de la *Loi*.[2]

Priorité	Type	Résultat stratégique
Collectivités autochtones	Priorité permanente	Réduction de l'activité criminelle touchant les Canadiens

Description

Quels progrès ont été réalisés à l'égard de cette priorité?
Afin de répondre aux besoins des collectivités autochtones, la GRC a effectué des recherches exhaustives dans le but d'équilibrer les activités de prévention, d'intervention et d'exécution. En 2014, elle a publié un aperçu opérationnel national sur les cas de femmes autochtones disparues et assassinées. Le rapport présentait un vaste éventail de données pour décrire les caractéristiques des agresseurs et les principaux facteurs de vulnérabilité. L'organisation a axé ses efforts de prévention sur les collectivités vulnérables afin de réduire la violence contre les femmes, de travailler en étroite collaboration avec des partenaires, y compris l'Assemblée des Premières Nations.

La GRC a continué de renforcer et d'améliorer ses relations avec les collectivités autochtones afin d'accroître leur sécurité et d'améliorer leur santé en général. Le programme des Corps de cadets communautaires a été conçu pour permettre aux jeunes d'acquérir des compétences positives en matière de développement social, de leadership et de communication dans un environnement discipliné. La GRC a mobilisé plusieurs collectivités afin d'adapter le programme à leurs besoins et a continué de s'attaquer aux problèmes liés au financement et aux ressources afin de mettre en œuvre l'initiative dans des collectivités sélectionnées. La Division F, Saskatchewan, de la GRC a offert plusieurs programmes axés sur les jeunes, notamment les programmes Bouclier autochtone et Seeing Oneself, afin de permettre aux jeunes de prendre les décisions éclairées au sujet de l'alcool, de la drogue et de la violence.

Priorité	Type	Résultat stratégique
Jeunesse	Priorité permanente	Réduction de l'activité criminelle touchant les Canadiens

Description

Quels progrès ont été réalisés à l'égard de cette priorité?
La GRC a continué de mettre en œuvre des activités de prévention de la criminalité novatrices et mobilisatrices, en mettant un accent particulier sur la réduction de la victimisation des jeunes et de la participation de ces derniers à des activités criminelles. Cinq objectifs principaux ont été fixés dans la Stratégie nationale sur la jeunesse : réduire l'activité des jeunes dans la criminalité et leur présence parmi les victimes; appuyer à longue échéance les interventions soutenues auprès des jeunes, délinquants et victimes; soutenir les stratégies conformes au droit pénal tel qu'il s'applique aux jeunes; s'attarder aux facteurs de risque, à la prévention et à l'intervention précoce; et promouvoir la mobilisation chez les jeunes. Compte tenu de ces objectifs, des priorités ont été établies, lesquelles sont axées sur l'intimidation et la cyberintimidation, la conduite avec facultés affaiblies et la distraction au volant, la toxicomanie et la violence chez les jeunes.

Orientée par la Stratégie nationale sur la jeunesse, la GRC a organisé le Centre de prévention du crime chez les jeunes, qui a servi de principal centre en ligne pour les policiers, les enseignants et les autres personnes qui travaillent auprès des jeunes et leur a donné accès à des outils et à des ressources relativement à des enjeux sociaux importants. Plusieurs campagnes dans les médias sociaux et messages d'intérêt public ont été présentés dans le but d'habiliter les jeunes à changer les choses au sein de leur collectivité, notamment la campagne Laisse faire le cellulaire menée en partenariat avec TELUS et l'Association canadienne des télécommunications sans fil. De plus, on a tenu dans des écoles de partout au pays DiscussionsGRC, série de vidéoconférences interactives en direct sur des sujets qui intéressent les jeunes, y compris l'intimidation et la cyberintimidation. Les événements permettaient aux élèves de poser des questions à des invités désignés par le truchement de la vidéoconférence et des médias sociaux et ont constitué une mine d'occasions de dialogue avec des jeunes de partout au pays.

ANALYSE DES RISQUES

Principaux risques

Risque	Stratégie d'atténuation du risque	Lien à l'architecture d'alignement des programmes
Risque pour l'harmonisation des ressources Comme la GRC fonctionne dans un environnement de contraintes budgétaires, l'organisation court le risque de ne pas avoir une structure adéquate en place pour soutenir des décisions en matière d'affectation et de réaffectation des ressources réceptives aux plus grandes priorités, qui permettront l'utilisation la plus efficiente et la plus efficace de ses ressources à l'appui de la Gendarmerie et des résultats qu'elle souhaite obtenir à l'échelon organisationnel.	L'organisation a ciblé ses efforts sur le remaniement de sa structure de gestion stratégique du rendement à l'échelon organisationnel et sur l'amélioration des mécanismes de gouvernance et de surveillance.	• Sous-sous-programme 4.1.1.1 Services de gestion et de surveillance • Sous-sous-programme 4.1.2.1 Services de gestion des ressources humaines • Sous-sous-programme 4.1.2.2 Services de gestion financière
Risque lié à un environnement où les menaces changent Compte tenu du changement des réalités opérationnelles, comme la mondialisation, l'évolution démographique, la typologie criminelle et l'accès aux nouvelles technologies auxquelles s'ajoutent des entrepôts de données vieillissants et compartimentés, l'organisation pourrait être incapable de prendre des décisions opérationnelles critiques qui sont fondées sur des renseignements ponctuels et exacts dans un environnement où la connaissance de la situation est essentielle et les ressources sont à la limite de leurs capacités.	L'organisation a ciblé ses efforts sur la réorganisation de la Police fédérale, y compris le classement par ordre de priorité des grands projets fédéraux et des stratégies de réduction de la criminalité des divisions, et la mobilisation des services de police communautaires fédéraux et l'optimisation des relations clés avec des partenaires publics.	• Programme 1.1 Opérations policières • Programme 1.2 Services canadiens d'application de la loi • Programme 2.1 Opérations policières internationales
Risque lié aux pratiques de gestion Étant donné la taille, la complexité et la diversité des rôles que jouent les employés au sein de l'organisation, ceux qui occupent des postes de supervision et de gestion pourraient être incapables d'accéder à des possibilités d'apprentissage ponctuelles et constantes et à un soutien stratégique qui les mettrait dans une position délicate pour répondre aux attentes organisationnelles et donner des consignes appropriées en temps opportun.	L'organisation a étendu son continuum de leadership et ciblé ses efforts sur la prestation de services enrichis d'orientation et de soutien et d'outils pour aider les employés à contribuer à un effectif respectueux et mobilisé.	• Sous-sous-programme 4.1.2.1 Services de gestion des ressources humaines
Risque lié à la gestion de la technologie de l'information Les progrès révolutionnaires réalisés dans les domaines de la gestion de l'information et de la technologie de l'information (GITI) continuent de stimuler le fonctionnement des organisations. La durabilité des systèmes de GITI vieillissants et des fonds de données surchargés et cloisonnés posent des risques importants pour ce qui est de répondre aux exigences administratives et opérationnelles.	On a continué de mettre l'accent sur la fourniture d'outils modernes et sur l'accès immédiat à des renseignements fiables. L'organisation a continué à faire avancer son programme restructuré de GITI selon un modèle organisationnel national.	• Sous-sous-programme 4.1.2.3 Services de gestion de l'information • Sous-sous-programme 4.1.2.4 Services de technologie de l'information

La GRC a continué de faire face à des préoccupations accrues concernant le terrorisme et l'extrémisme, l'évolution démographique et les progrès technologiques rapides, qui créent un environnement fonctionnel complexe et imprévisible. Les initiatives et les activités visant à atténuer les risques cernés étaient fondées sur les quatre principes directeurs suivants : une gouvernance forte; une utilisation efficiente des ressources; une augmentation des responsabilités; et l'accent sur les opérations.

La GRC a réussi à moderniser sa structure de gestion stratégique du rendement, à simplifier ses rapports et sa gestion des grandes stratégies à tous les échelons de l'organisation grâce à une seule application Web appelée Plan de rendement annuel (PRA). Cette application aide l'organisation à gérer ses priorités et ses plans ainsi qu'à rendre compte des progrès en ce qui a trait à l'atteinte des objectifs établis en matière de rendement. De plus, dans le cadre du renouvellement de son plan d'investissement, la GRC a conçu et mis en œuvre un Cadre de gestion de l'investissement plus solide pour appuyer le classement par ordre de priorité des investissements à long terme dans ses grands programmes d'immobilisations.

Le nouveau modèle de prestation de services de la Police fédérale fournit une approche commune de fonctionnement et de gouvernance/surveillance qui permet à l'organisation de mieux harmoniser les ressources par rapport aux priorités fédérales en matière d'exécution de la loi, augmentant ainsi l'efficience et l'efficacité des opérations. Par exemple, en réaction à la menace accrue de terrorisme, la GRC a continué de travailler en étroite collaboration avec des partenaires locaux, nationaux et étrangers afin de faire fond sur des stratégies axées sur la détection, la prévention et l'intervention proactives pour réduire la vulnérabilité à l'égard de l'extrémisme violent.

Le continuum de leadership de la GRC a étendu ses services et comprend maintenant le Programme de valorisation des gendarmes, le Programme de formation pratique, le Programme de perfectionnement des superviseurs, le Programme de perfectionnement des gestionnaires et le Programme de perfectionnement des cadres et des officiers. Ces programmes sont conçus précisément pour permettre aux employés de la GRC d'acquérir des compétences en leadership à tous les niveaux et pour accroître la capacité de l'organisation de réaliser son mandat. On a également mis en œuvre un certain nombre d'initiatives qui sont axées sur le soutien des employés pour régler les problèmes au travail, et on a instauré un cours obligatoire en ligne intitulé Environnement de travail respectueux afin de sensibiliser les employés et de leur permettre de repérer les comportements et les actes qui peuvent mener à des conflits au travail.

Le programme de GITI a poursuivi ses efforts de restructuration selon un modèle organisationnel national et a amené la planification de l'organisation à maturité grâce à l'adoption d'une méthode fondée sur un modèle logique. L'utilisation accrue des renseignements opérationnels au sein de la GRC représente une approche pluriannuelle pour offrir à l'échelle nationale un point d'accès unique à des renseignements précieux, exacts et ponctuels aux niveaux stratégique, opérationnel et tactique afin d'appuyer les opérations policières.

Dépenses réelles

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Autorisations totales pouvant être utilisées 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
2 625 976 343	2 714 025 288	2 987 881 393	2 861 888 975	147 863 687

Ressources humaines (équivalents temps plein [ETP])

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (réel moins prévu) 2014-2015
28 739	28 787	48

Sommaire du rendement budgétaire pour les résultats stratégiques et les programmes (en dollars)

Résultats stratégiques, programmes et Services internes	Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Autorisations totales pouvant être utilisées 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2013-2014	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2012-2013
Résultat stratégique : 1. Réduction des activités criminelles touchant les Canadiens								
Opérations policières	1 531 403 670	1 588 258 670	1 585 420 286	1 577 463 693	1 750 499 856	1 695 334 830	1 761 000 036	1 913 573 311
Services canadiens d'application de la loi	241 141 544	246 951 544	177 934 590	177 890 590	260 274 414	222 457 415	241 130 536	260 304 114
Total partiel	1 772 545 214	1 835 210 214	1 763 354 876	1 755 354 283	2 010 774 270	1 917 792 245	2 002 130 572	2 173 877 425
Résultat stratégique : 2. Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police nationale								
Opérations policières internationales	54 882 026	55 629 026	52 395 181	52 432 867	57 547 836	52 898 053	53 068 140	61 606 341
Culture et patrimoine de la police canadienne	10 842 331	11 091 331	10 929 545	10 929 545	12 533 858	13 571 003	13 359 752	13 058 519
Total partiel	65 724 357	66 720 357	63 324 726	63 362 412	70 081 694	66 469 056	66 427 892	74 664 860
Résultat stratégique : 3. Sécurité du revenu pour les membres de la GRC et leurs survivants en cas de décès ou d'invalidité								
Paiements législatifs	159 849 131	164 898 076	182 430 125	203 168 538	162 371 322	156 978 125	147 142 744	134 622 883
Total partiel	159 849 131	164 898 076	182 430 125	203 168 538	162 371 322	156 978 125	147 142 744	143 622 883
Services internes Total partiel	627 857 641	647 196 641	633 013 161	643 213 134	744 654 107	720 649 549	676 679 488	741 234 191
Total	2 625 976 343	2 714 025 288	2 642 122 888	2 665 098 367	2 987 881 393	2 861 888 975	2 892 380 696	3 124 399 359

Remarque : Actuellement, la GRC ne peut rendre de compte qu'à l'échelon des programmes et a élaboré un plan de mise en œuvre afin d'être en position de rendre compte des pouvoirs et des dépenses à l'échelon des sous-sous-programmes dans le RMR de 2015-2016.

Les dépenses réelles de la GRC sont supérieures de 147,9 millions de dollars à celles qui étaient prévues, principalement en conséquence de l'augmentation du budget principal des dépenses de 2014-2015 par un financement temporaire en cours d'exercice par le budget supplémentaire des dépenses et des virements d'affectations du SCT. La majeure partie de l'augmentation est liée aux reports de fonctionnement et de capital (183,4 millions de dollars) et au financement à l'appui des Services de police communautaire des Premières Nations (41,9 millions de dollars). Ces augmentations ont été compensées en partie par le besoin pour la GRC de réduire ses pouvoirs en matière de dépenses en 2014-2015 à la suite d'un virement vers Services partagés Canada (40 millions de dollars). Le financement susmentionné n'était pas inclus dans les dépenses prévues dans le RPP de 2014-2015.

Les dépenses réelles ont été inférieures de 126 millions de dollars au total des dépenses autorisées disponibles à des fins d'utilisation en 2014-2015, qui comprenaient 36,3 millions de dollars d'affectations gelées (financement non disponible pour une utilisation en cours d'exercice) et 6,5 millions de dollars en produits de l'aliénation des actifs de la Couronne disponibles à des fins d'utilisation en 2015-2016, ce qui a entraîné une péremption de 2,8 %. Le solde de 83,2 millions de dollars découle de péremptions mineures dans les crédits approuvés de la GRC suivants :

- Dépenses de fonctionnement (40,6 millions de dollars) — de la péremption opérationnelle totale, 6,4 millions de dollars font partie d'affectations à un but spécial, principalement en lien avec le maintien de la paix internationale et des opérations de paix. Le solde de la péremption, dans les affectations courantes, représente 1,7 % du budget de fonctionnement total de 2 milliards de dollars;
- Dépenses en capital (37,1 millions de dollars) — de la péremption totale, 25,1 millions de dollars sont liés précisément au Programme des services de police contractuels. Le fait que des projets provinciaux et territoriaux ont tardé à obtenir l'approbation nécessaire pour procéder à la mise en œuvre de leurs plans d'immobilisations, associés à des facteurs relatifs aux capacités internes et externes, a entraîné la non-utilisation des fonds destinés au programme d'immobilisations des services de police contractuels;
- Subventions et contributions (5,5 millions de dollars).

Les péremptions ont été compensées par le fait qu'on n'a pas demandé le remboursement des dépenses admissibles au chapitre de la rémunération en 2014-2015 relativement au paiement de transition unique, ce qui a entraîné la mise en œuvre par le gouvernement du Canada du système de paye en arrérages.

Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental

Harmonisation des dépenses réelles pour 2014-2015 avec le cadre pangouvernemental[3] (en dollars)

Résultat stratégique	Programme	Secteur de dépenses	Résultat du gouvernement du Canada	Dépenses réelles 2014-2015
Réduction de l'activité criminelle touchant les Canadiens	1.1 Opérations policières	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	1 695 334 830
	1.2 Services canadiens d'application de la loi	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	222 457 415
Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police au pays	2.1 Opérations policières internationales	Affaires internationales	Un monde sécuritaire et sécurisé grâce à l'engagement international	52 898 053
	2.2 Culture et patrimoine de la police canadienne	Affaires sociales	Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques	13 571 003
Sécurité du revenu pour les membres de la GRC et leurs survivants en cas de décès ou d'invalidité	3.1 Paiements législatifs	Affaires économiques	Emploi et sécurité du revenu pour les Canadiens	156 978 125

Total des dépenses par secteur de dépenses (en dollars)

Secteur de dépenses	Total des dépenses prévues	Total des dépenses réelles
Affaires économiques	164 898 076	156 978 125
Affaires sociales	1 846 301 545	1 931 363 248
Affaires internationales	55 629 026	52 898 053
Affaires gouvernementales	S.o.	S.o.

Tendances relatives aux dépenses du ministère

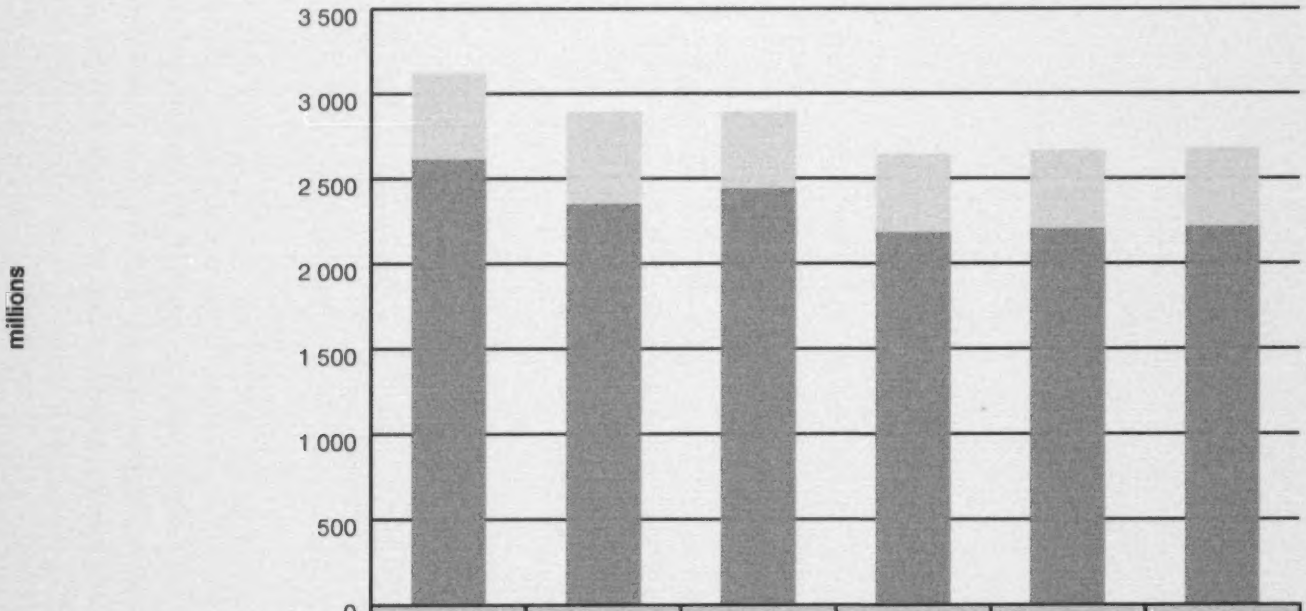

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Programmes temporisés – anticipés	0	0	0	8	7	7
Postes législatifs	512	541	529	461	460	460
Crédits votés	2 612	2 352	2 333	2 181	2 205	2 218

Les dépenses générales de la GRC ont diminué d'environ 1 %, ou de 30,5 millions de dollars, en 2014-2015 par rapport à 2013-2014. Le changement sur douze mois comprend une augmentation des dépenses en capital de 43 millions de dollars, des augmentations modestes des dépenses de fonctionnement et des subventions et contributions, qui sont compensées par une augmentation importante, d'une année à l'autre, des recettes perçues (92,5 millions de dollars). Comme l'indique le rapport financier du troisième trimestre de 2014-2015, l'augmentation des recettes nettes en vertu de crédits est en grande partie attribuable aux services de police contractuels et liée à deux facteurs clés. Tout d'abord, le choix du moment des perceptions a fait en sorte que 32 millions de dollars de recettes ont été enregistrés durant le premier trimestre de 2014-2015, somme qui était censée être perçue au quatrième trimestre de 2013-2014. Deuxièmement, les recettes réelles étaient plus élevées en raison d'une augmentation générale des activités à l'intérieur de ce programme. De plus, on a observé une diminution générale des dépenses prévues par la loi relativement au régime de prestations aux employés qui a entraîné une réduction des dépenses liées aux traitements et salaires et du taux de cotisation de l'employeur en 2014-2015.

L'augmentation des dépenses en capital découle d'une gestion dynamique du crédit pour dépenses en capital visant à s'assurer que les projets étaient achevés et livrés dans les délais prévus et dans le respect des budgets. Les autres domaines où les dépenses ont augmenté comprenaient les paiements effectués au titre de la subvention pour indemniser les membres blessés dans l'exercice de leurs fonctions, qui ont augmenté de 11,4 millions de dollars sur douze mois. Les paiements effectués au titre de la subvention sont censés continuer d'augmenter dans l'avenir en conséquence du nombre de membres qui touchent des prestations d'invalidité et des augmentations annuelles dues à l'indexation de ces prestations. Les augmentations prévues se reflètent dans les dépenses prévues ainsi que dans le financement à l'appui du Programme d'infrastructure fédéral destiné à divers projets exécutés dans des détachements du Québec et de l'Ontario.

Les autres augmentations modestes par rapport aux dépenses prévues sont attribuables au financement d'initiatives de renouvellement, dont la Stratégie nationale de répression de la contrefaçon, la Stratégie canadienne de prévention du passage de clandestins et la réconciliation proactive avec les Autochtones métis et la gestion des droits de ces derniers.

Dans l'ensemble, la tendance à la baisse des dépenses depuis 2012-2013 illustrée dans le graphique Tendances relatives aux dépenses du ministère découle de diminutions liées à la structure de coûts de la GRC et à la réalisation des mesures d'épargne annoncées dans le Plan d'action économique de 2012.

Dépenses par crédit voté

Pour obtenir des renseignements au sujet des dépenses votées et des dépenses législatives de la GRC, veuillez consulter les *Comptes publics du Canada 2015*[4] sur le site Web de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.[5]

SECTION II : ANALYSE DES PROGRAMMES PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE

RÉSULTAT STRATÉGIQUE 1 | Réduction des activités criminelles touchant les Canadiens

PROGRAMME 1.1 | Opérations policières

DESCRIPTION

Aux termes de la *Loi sur la GRC*, ce programme fournit aux Canadiens des services de police aux niveaux fédéral, provincial et municipal et dans les collectivités autochtones. Comme le précise la *Loi sur la GRC*, ces services comprennent toutes les fonctions des agents de la paix en ce qui concerne le maintien de la paix, la prévention du crime et des infractions aux lois fédérales et à celles en vigueur dans la province où ils peuvent être employés, ainsi que l'arrestation des criminels, des contrevenants et des autres personnes pouvant être légalement mises sous garde; l'exécution de tous les mandats — ainsi que les obligations et services s'y rattachant — qui peuvent, aux termes de la *Loi sur la GRC*, des autres lois fédérales ou de celles en vigueur dans une province, être légalement exécutés par des agents de la paix; toutes les fonctions qui peuvent être légalement exercées par des agents de la paix en matière d'escorte ou de transfèrement de condamnés, ou d'autres personnes sous garde, à destination ou à partir de quelque lieu que ce soit : tribunal, asile, lieu de punition ou de détention, ou autre; ainsi que les autres attributions déterminées par le gouverneur en conseil ou le commissaire. Les activités générales d'application de la loi qui viennent s'ajouter aux activités de sensibilisation menées par les employés de la GRC auprès du public, d'entreprises et d'autres ministères ou organismes du Canada, font que ce programme contribue à un Canada sécuritaire et sécurisé. On citera par exemple les séances d'information sur la prévention de la criminalité, la sécurité nationale, la criminalité financière, le crime organisé et les drogues, que la GRC anime afin de réduire la victimisation des Canadiens. En outre, ce programme voit à la protection des personnes désignées et à la sécurité lors d'événements majeurs, ce qui a pour effet d'atténuer les menaces possibles à l'égard de la population canadienne. De plus, ce programme offre un soutien opérationnel et technique de haut niveau à l'appui du but ultime de la GRC qui est de réduire la criminalité dont sont victimes les Canadiens.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Autorisations totales pouvant être utilisées 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
1 531 403 670	1 588 258 670	1 750 499 856	1 695 334 830	107 076 160

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
21 616	21 501	(115)

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Réduction des activités criminelles touchant les Canadiens.	Pourcentage de Canadiens qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé "Je suis satisfait de la contribution de la GRC à un Canada sécuritaire et sécurisé".	80 %	S.o.[6]
	Indice de gravité de la criminalité au Canada dans les secteurs relevant de la GRC.	96	91,74
	Taux de criminalité par habitant au Canada dans les secteurs relevant de la GRC.	8 854	8 318,84

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

Le succès d'une organisation policière et sa capacité de réduire l'activité criminelle dépendent de plusieurs facteurs importants. Pour mesurer la réduction de l'activité criminelle qui touche les Canadiens, des indicateurs ont été sélectionnés pour représenter la satisfaction générale de la clientèle, la criminalité déclarée par la police et son indice de gravité.

La prévalence des manifestations publiques contre des enjeux tels que le gaz de schiste et l'aménagement d'oléoducs a augmenté. Ainsi, la GRC a élaboré et approuvé un cadre opérationnel pour s'assurer que les manifestations légales peuvent avoir lieu en toute sécurité pour les participants et le grand public. Le cadre comprend également des stratégies pour faire face au problème des personnes qui se serviraient de l'existence de manifestations légales pour commettre des infractions criminelles. Des activités particulières doivent être menées avant, durant et après un événement de protestations pour prévenir la criminalité, mettre fin rapidement aux actes criminels, le cas échéant, et permettre la réconciliation au sein des collectivités touchées par la violence de la criminalité dans le sillage de la manifestation. Dans le cadre de l'opérationnalisation du cadre, on élabore un atelier sur l'« approche mesurée » afin de sensibiliser les membres de première ligne au sujet des principes liés au cadre, des pouvoirs prévus par la loi durant les événements de protestation et des stratégies de base pour la résolution des conflits. Un cours plus important, soit le cours de formation à l'intention de l'Équipe de liaison de la Division, est également en cours d'élaboration afin de former des membres sélectionnés de la GRC qui peuvent être déployés rapidement sur les lieux d'événements de protestation potentiels et actifs. De surcroît, un dépliant informatif intitulé *Renseignements sur l'ordre public pour les manifestants* a été élaboré et mis à la disposition des divisions de la GRC de partout au pays. Le document décrit les droits et les responsabilités des manifestants dans des situations de protestation et de manifestation ainsi que les rôles et les responsabilités de la police.

La GRC a mis un accent important sur l'examen des incidents survenus le 4 juin 2014 à Moncton (N.-B.), où trois membres de la GRC ont été tués, et deux, blessés. Un examen indépendant a été conclu par 64 recommandations que la GRC a acceptées. Ces recommandations étaient réparties dans cinq grands thèmes : la supervision; la formation; la technologie et l'équipement; les communications; et le suivi. Comme le prévoit le *Code canadien du travail*, deux autres examens ont également été entrepris, le premier par l'Équipe d'enquête sur les situations comportant des risques, et l'autre par Emploi et Développement social Canada. La GRC s'est engagée à examiner toute recommandation supplémentaire pouvant être contenue dans le rapport de ces examens et à les intégrer, le cas échéant.

Sous-programme 1.1.1 Services de police à contrat

DESCRIPTION

Ce sous-programme répond aux besoins des provinces, territoires, municipalités et collectivités autochtones du Canada en matière d'application de la loi en offrant des services de police à toutes les provinces (sauf en Ontario et au Québec), aux trois territoires, à plus de 180 municipalités et à des collectivités autochtones en vertu d'ententes sur les services de police (ESP) conclues entre Sécurité publique Canada et les administrations clientes quant à la prestation de services par la GRC. Les ESP comprennent l'Entente sur les services de police provinciaux (ESPP), l'Entente sur les services de police municipaux (ESPM) et l'Entente communautaire tripartite (ECT), et les coûts des services de police sont répartis entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi que les administrations municipales.

Les services offerts par la GRC comprennent l'exécution des lois canadiennes en vertu des diverses lois fédérales et provinciales, notamment le *Code criminel* et la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, les lois provinciales et les règlements municipaux. Le modèle de police contractuelle de la GRC est un moyen efficace de lutter contre les crimes qui touchent plusieurs territoires de compétence et dont la nature est changeante, ainsi que d'offrir des services de police uniformes aux collectivités canadiennes. Ce sous-programme offre aux collectivités un service de police efficace et hautement qualifié qui peut enquêter de façon homogène sur les priorités locales qui pourraient avoir des liens avec les enquêtes provinciales, nationales et internationales. Cette grande réserve de policiers hautement qualifiés répartis d'un bout à l'autre du pays permet à la GRC de déployer rapidement et efficacement un grand nombre de ressources prêtes à intervenir rapidement en cas d'urgence de première ligne et d'incident critique, et de mener à bien des activités d'enquête, de répression et de prévention ainsi que de police communautaire et de réduction de la criminalité.

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les Canadiens ont accès à des services de police contractuels de qualité dans les provinces, les territoires, les municipalités et les collectivités autochtones.	Pourcentage de clients des services de police contractuels qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé "La GRC fournit des services de haute qualité".	80 %	S.o.[7]
	Taux pondéré de résolution des crimes par la GRC.	42,12	42
	Taux de résolution traditionnels de la GRC (non pondérés).	plus de 48	38,03

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

En 2014-2015, le travail a été poursuivi dans le cadre de la stratégie nationale de la GRC visant à réduire le nombre de conducteurs ayant les facultés affaiblies sur les routes canadiennes. La stratégie était axée sur la sensibilisation du public et sur l'organisation d'initiatives d'application de la loi à l'échelle des divisions, en prêtant une attention particulière à la préoccupation croissante liée à la conduite avec facultés affaiblies par la drogue. Pendant l'année, la GRC a tenu trois journées nationales de lutte contre la conduite avec facultés affaiblies et a travaillé en étroite collaboration avec le ministère de la Justice pour étudier de nouveaux outils qui facilitent la détection et le repérage des personnes qui conduisent avec les facultés affaiblies. Trois dispositifs routiers de dépistage par le liquide buccal ont été achetés par la GRC et sont mis à l'essai par le Comité des drogues au volant. Des recherches sont entreprises en partenariat entre ce comité, la GRC et le ministère des Transports de l'Ontario et permettront de déterminer si les dispositifs sont adaptés à une utilisation dans l'environnement policier canadien. La GRC a également continué de mettre à jour ses programmes de formation, y compris la formation sur le test de sobriété normalisé et les cours à l'intention des experts en reconnaissance de drogues.

Dans le cadre de l'amélioration de la prestation de ses services, la GRC a poursuivi le recrutement aux fins du programme pilote de gendarmes communautaires. Les candidatures ont été traitées tout au long de 2014-2015 en prévision de la formation de la première troupe à l'académie de formation de Regina durant l'automne 2015. Le Manitoba, la Saskatchewan et les Territoires du Nord-Ouest ont participé à la première étape du programme. Une fois formés, ces gendarmes communautaires compléteront et appuieront le travail des membres réguliers, en se consacrant principalement à la prévention/réduction de

la criminalité et à la mobilisation communautaire. En outre, la GRC a amorcé un examen national de la politique régissant les gendarmes auxiliaires de la GRC, qui sont des bénévoles non rémunérés recrutés pour accomplir les tâches liées aux services de police et à la prévention de la criminalité dans la collectivité. Bien que les gendarmes auxiliaires soient qualifiés en matière de nombreuses options de recours à la force, ils ne portent pas d'armes à feu. L'examen de la politique a été lancé à la suite de plusieurs événements très médiatisés associés à des membres du personnel en uniforme qui n'étaient pas armés, notamment la fusillade d'un garde de cérémonie des Forces armées canadiennes au Monument commémoratif de guerre du Canada et celle d'un gendarme auxiliaire de la GRC au casino de St-Albert (Alberta).

Tout au long de l'année, des ressources ont été affectées à l'examen et à la modernisation des politiques, des cours de formation et de l'équipement afin de les harmoniser avec les nouvelles technologies. La GRC a effectué un examen de la formation à la carabine de patrouille, en demandant à plus de 18 organismes policiers canadiens de répondre à un sondage sur leurs cours respectifs à l'intention des usagers désignés de carabines de patrouille. Le cours de la GRC était donné sur une période de cinq jours et englobait des renseignements sur l'arme à feu en tant que telle (assemblage, nettoyage) et sur la compétence de tir ainsi que des exercices pour examiner son utilisation, y compris la transition vers un pistolet advenant que la carabine s'enraye. De plus, des modifications ont été apportées à la formation de Déploiement rapide pour action immédiate, qui sera obligatoire pour tous les membres réguliers. Cette formation prépare au déploiement rapide et immédiat de ressources d'application de la loi dans des situations en cours posant une menace pour la vie, auquel il faut avoir recours parce que les membres interviennent dans des situations instables où ils ne peuvent pas compter sur les délais et les méthodes d'intervention habituels, comme le déploiement de groupes tactiques d'intervention.

Sous-sous-programme 1.1.1.1 Services de police provinciaux

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme répond aux besoins des provinces en matière d'application de la loi en offrant des services de police à toutes les provinces (sauf en Ontario et au Québec), conformément à des ententes sur les services de police (ESP) conclues entre Sécurité publique Canada et les administrations clientes pour la prestation de services par la GRC. Les coûts des services de police sont répartis entre les gouvernements fédéral et provinciaux. Les services offerts par la GRC comprennent l'exécution des lois canadiennes en vertu des diverses lois fédérales et provinciales, notamment le *Code criminel* et la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, les lois provinciales et les règlements municipaux.

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Les Canadiens ont accès à des services de police contractuels de qualité dans les provinces.	Pourcentage de clients des services de police contractuels dans les provinces qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé "la GRC fournit des services de haute qualité".	80 %	S.o.[8]

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

Comme le soulignent les ESPP signées en 2012, la GRC a continué de travailler avec Sécurité publique Canada et les administrations policières afin d'accroître la responsabilisation. La pertinence et l'actualité du contenu des plans pluriannuels divisionnaires étaient des priorités pour le sous-sous-programme, et ces plans, de même que les rapports financiers, ont été créés à l'aide d'une même structure afin d'assurer l'uniformité dans l'ensemble de l'organisation. Une reconnaissance officielle écrite des plans a été reçue par tous les partenaires, sauf deux; il s'agit d'une amélioration par rapport aux années précédentes.

Compte tenu des besoins de chaque province canadienne, on a entrepris des projets tout au long de l'année, en consultation avec les intervenants et les partenaires. À la Division F, Saskatchewan, la GRC a pris part à la stratégie intitulée « Building Partnerships to Reduce Crime », qui comprenait une initiative visant à établir des tables situationnelles multiorganismes (ou des « centres ») afin d'offrir les interventions aux personnes et aux familles à risque. Au cours de la dernière année, les capacités ont augmenté pour s'établir à 11 centres actifs, où la division est représentée. La Division F a également élaboré une stratégie de recensement des jeunes de moins de 12 ans qui sont à risque afin de

s'assurer que ces personnes sont aiguillées vers les services appropriés. La stratégie relative aux jeunes de moins de 12 ans a également été conçue pour inclure un processus d'élévation de l'aiguillage, au cas où le jeune continuerait d'avoir des démêlés avec le milieu de l'application de la loi.

De nombreuses initiatives ont été entreprises tout au long de l'année dans des administrations de la GRC de partout au pays. Par exemple, la Division J, Nouveau-Brunswick, a poursuivi sa mise en œuvre d'un nouveau modèle de prestation de services. Des équipes de prévention de la criminalité et des groupes de suivi des enquêtes ont été créés dans chaque district, et un retour aux sources des services de police a permis une plus grande communication et l'établissement de liens avec les collectivités urbaines et rurales. Cette nouvelle approche a permis de cerner plus clairement les besoins des collectivités et d'y répondre, tout en permettant à celles-ci de mieux comprendre et d'apprécier la GRC et ses membres. Le modèle a augmenté l'étendue de l'exécution de la loi axée sur le renseignement, ce qui a aidé à réduire le taux de crimes contre les biens et de victimisation.

À la Division B, Terre-Neuve, l'initiative de renforcement des contrôles dans les zones de travaux a été entreprise à la suite de discussions avec le ministère des Transports et des Travaux publics, la Force constabulaire royale de Terre-Neuve et divers autres intervenants. Le groupe chargé d'équilibrer les besoins en matière de sécurité se concentrait sur trois piliers pour créer un réseau routier sécuritaire : des pratiques de travail sécuritaires; l'éducation; et l'application de la loi. Une activité régulière d'application de la loi en matière de circulation a été établie dans les zones de construction, qui a souligné trois principales sources de préoccupations : le manque d'uniformité de la signalisation; la disposition physique des zones de construction routières; et l'éducation/la perception du public. On prévoit que les travaux effectués par les membres de la Sécurité routière de la Division B entraîneront d'autres changements et améliorations en ce qui a trait à la sécurité générale des personnes qui construisent et qui entretiennent le réseau routier de la province.

Sous-sous-programme 1.1.1.2 Services de police territoriaux

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme répond aux besoins des territoires du Canada en matière d'application de la loi en offrant des services de police aux trois territoires conformément à l'entente pour la prestation de services de police territoriale conclue entre Sécurité publique Canada et les administrations clientes pour la prestation de services par la GRC. Les coûts des services de police sont répartis entre les gouvernements fédéral et territoriaux. Les services offerts par la GRC comprennent l'exécution des lois canadiennes en vertu des diverses lois fédérales et territoriales, notamment le *Code criminel* et la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, les lois territoriales et les règlements municipaux.

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Les Canadiens ont accès à des services de police contractuels de qualité dans les territoires.	Pourcentage de clients des services de police contractuels dans les territoires qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé "La GRC fournit des services de haute qualité".	80 %	S.o.[9]

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

La GRC a continué de moderniser sa relation avec les gouvernements territoriaux en se concentrant sur le renforcement de la gouvernance et de la responsabilisation. En 2014-2015, des initiatives ont été élaborées afin de tenir compte des priorités territoriales déterminées par les ministres de la Justice respectifs. Les collectivités ont été consultées dans le cadre de l'élaboration de plans de rendement annuels, qui servent de processus internes de gestion et de planification du rendement de la GRC établissant les objectifs, les initiatives et les risques. À la Division G, Territoires du Nord-Ouest, les collectivités ont participé à l'établissement des priorités du détachement en matière de services policiers dans le cadre du processus annuel de planification du rendement. Toutes les priorités établies par les collectivités ont été notées dans le rapport mensuel du détachement, qui présentait des mises à jour mensuelles sur la façon dont les priorités avaient été prises en compte. Ce processus consultatif a permis de s'assurer que l'on tenait compte des domaines prioritaires dans chaque collectivité, dans la perspective d'augmenter la satisfaction à l'égard des services de la GRC.

Sous-sous-programme 1.1.1.3 Services de police municipaux

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme répond aux besoins des municipalités du Canada en matière d'application de la loi en offrant des services de police à plus de 180 municipalités en vertu d'ententes sur les services de police (ESP) conclues entre Sécurité publique Canada et les administrations clientes quant à la prestation de services par la GRC. Les coûts des services de police sont répartis entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi que les administrations municipales en fonction de la taille de la population. Les services offerts par la GRC comprennent l'exécution des lois canadiennes en vertu des diverses lois fédérales et provinciales, notamment le *Code criminel* et la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, les lois provinciales et les règlements municipaux.

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Les Canadiens ont accès à des services de police contractuels de qualité dans les municipalités.	Pourcentage de clients des services de police contractuels dans les municipalités qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé "La GRC fournit des services de haute qualité".	80 %	S.o.[10]

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

Les services de police municipale sont restés engagés à faire fond sur les ententes contractuelles en vigueur et à travailler avec les partenaires afin de répondre aux besoins en matière de prestation de services, quelles que soient la taille et la structure. Tous les partenaires contractuels ont continué de réaliser des économies d'échelle, qui ont permis à la GRC d'être mieux placée pour répondre aux besoins changeants, pour faire face aux difficultés imprévues et pour réagir aux complexités associées au fait de garder le Canada et les Canadiens en sécurité.

À la Division K, Alberta, on a recueilli les commentaires des partenaires contractuels deux fois par année durant les congrès des Alberta Urban Municipalities et de l'Alberta Association of Municipal Districts and Counties. On a dissipé les préoccupations de ces organisations en temps opportun, et la communication constante avec les municipalités s'est avérée essentielle au succès en général.

En réaction au rapport de 2014 du vérificateur général sur le Programme des services de police des Premières Nations,[11] la Division F a amorcé un projet pilote biennal de redéfinition des tâches dans trois détachements du nord de la Saskatchewan. Conjointement avec le District du Nord, on améliore la prestation des services en mettant l'accent sur la prévention de la criminalité dans des collectivités sélectionnées. Ces efforts sont mis en place dans le but d'aider les collectivités qui reçoivent actuellement des services de police à la suite de la conclusion d'ententes communautaires tripartites.

Sous-sous-programme 1.1.1.4 Services de police autochtones

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme répond aux besoins des collectivités et des peuples autochtones en matière d'application de la loi en vertu d'ententes communautaires tripartites (ECT) et du Programme des services de police des Premières nations (PSPPN). Les coûts sont répartis entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi que les collectivités des Premières nations en fonction de l'entente conclue. Les services offerts par la GRC comprennent l'exécution des lois canadiennes en vertu des diverses lois fédérales et provinciales, notamment le *Code criminel* et la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, les lois provinciales et les règlements municipaux. Les Services de police autochtones comprennent le Programme des gendarmes communautaires autochtones (PGCA), un programme hérité de services améliorés de Sécurité publique Canada.

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Des collectivités autochtones plus sûres et plus saines.	Pourcentage de répondants qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé "La GRC contribue à créer des collectivités autochtones plus saines et plus sûres".	Autochtones : 80 % Dirigeants autochtones : 80 % Clients des services de police contractuels : 80 %	S.o.[12]
	Proportion d'Autochtones ayant signalé avoir été victimes d'un crime au cours d'une période de 12 mois.	TBD	37%

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

Pour répondre aux besoins des collectivités autochtones, la GRC a procédé à des recherches concrètes afin d'équilibrer les activités de prévention, d'intervention et d'exécution de la loi. Tout au long de l'année, l'organisation a offert une formation sur la sensibilisation et la sensibilité à l'égard de la culture aux agents et employés de première ligne de la GRC. Ces initiatives de perfectionnement mettaient l'accent sur la culture et la spiritualité des Autochtones et sur leurs perceptions du droit et de la justice. La GRC a également continué d'établir de nouveaux partenariats et de renforcer les partenariats existants avec les collectivités autochtones aux échelons municipal, provincial/territorial et national, y compris avec l'Assemblée des Premières Nations (APN) et l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC).

Le 16 mai 2014, la GRC a publié un Aperçu opérationnel national sur les cas de femmes autochtones disparues et assassinées, qui présentait le recueil le plus complet de données jamais assemblées par le milieu policier canadien sur ce sujet important.[13] Ce rapport présentait une analyse complète des données comprenant un examen dossier par dossier des incidents historiques. Parmi les domaines d'intervention établis à la suite de l'examen opérationnel, mentionnons les suivants : redoubler d'efforts en ce qui concerne les cas non résolus; cibler les efforts de prévention/d'intervention; hausser la sensibilisation chez la population; et augmenter les données disponibles. À la lumière, notamment, des données recueillies, la GRC a recensé les caractéristiques des agresseurs et les principaux facteurs de vulnérabilité des victimes, qui ont continué d'orienter les initiatives de prévention de la GRC visant à réduire la victimisation des femmes et des filles à l'échelon de la collectivité.

On a mobilisé les agents de la GRC, et on leur a fourni les outils et les fonds nécessaires pour travailler auprès des collectivités à l'élaboration et à la prestation d'initiatives de prévention de la violence. La GRC fait la promotion de la mise en œuvre d'initiatives élaborées à l'échelon local et a établi les programmes de prévention, comme le programme Bouclier autochtone, initiative axée sur les jeunes qui fournit aux collectivités autochtones des services de prévention de la toxicomanie et d'encadrement pour l'adoption d'un style de vie sain. Plus récemment, la GRC a produit pour lancer un message d'intérêt public une vidéo mettant en vedette la chanteuse et célébrité autochtone canadienne Shania Twain, qui a parlé du problème de la violence familiale.[14] En partenariat avec l'AFAC et l'APN, la Gendarmerie a également créé trois affiches pour une campagne de sensibilisation[15] qui portent sur la violence familiale et les personnes disparues.

Sous-sous-programme 1.1.1.5 Police de protection des aéroports

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme, en vertu de la *Loi sur l'aéronautique* et de la *Loi sur le ministère des Transports*, assure une présence policière dans les aéroports de Vancouver, d'Edmonton, de Halifax et de Winnipeg. En cas d'urgence, des agents de police interviennent aux points de contrôle de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) et partout dans l'aéroport, afin de protéger les voyageurs ainsi que les infrastructures de transport. Ce sous-sous-programme est financée par les autorités aéroportuaires compétentes.

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Les besoins des clients de la Police des aéroports sont satisfaits.	Pourcentage des clients de la Police des aéroports qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé "la GRC répond aux besoins de mon organisation".	75 %	100 %

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

Les responsables du sous-sous-programme sont demeurés réceptifs aux besoins des Canadiens et à leurs attentes à l'égard d'une sécurité publique accrue. En 2014-2015, des ressources administratives ont été ajoutées afin de compléter la prestation de services aux aéroports où les services de police sont assurés par la GRC. En octobre 2014, l'autorité aéroportuaire de Winnipeg a communiqué avec la GRC pour qu'elle fournisse des services à l'aéroport international James Richardson; ainsi, le nombre total d'aéroports où les services de police sont assurés par la GRC reste de quatre.[16] Les responsables du sous-sous-programme ont travaillé avec leurs clients tout au long de l'année pour s'assurer de leur satisfaction à l'égard de la réponse de la GRC aux besoins de l'aéroport, ce qui a eu un effet positif sur son rendement annuel.

Sous-programme 1.1.2 Police fédérale

DESCRIPTION

En vertu de la *Loi sur la GRC* et du *Règlement de la GRC* (1988), ce sous-programme assure l'exécution des lois fédérales et la protection du Canada et de ses institutions, ainsi que des dignitaires canadiens et étrangers. La Police fédérale assure la sécurité publique et préserve l'intégrité des régimes politique et économique du Canada. La GRC enquête sur le crime organisé et les crimes graves, les crimes économiques (y compris la corruption) et les activités criminelles terroristes. Elle assure en outre l'exécution des lois fédérales, la collecte de renseignements criminels, la tenue d'enquêtes criminelles, la sécurité des frontières du Canada, ainsi que la sécurité des événements majeurs, des représentants de l'État, des dignitaires, des missions étrangères et des missions à l'étranger.

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Prestation de programmes de la Police fédérale au Canada.	Taux d'infraction aux lois fédérales pour 100 000 habitants.	403,77[17]	389,97
	Pourcentage des répondants qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé "Je suis satisfait de la prestation des programmes de la Police fédérale par la GRC".	85 %	S.o.[18]

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

La Police fédérale cible ses efforts sur des domaines de risque élevé. La matrice d'établissement des priorités a été adoptée afin de classer les dossiers par ordre de priorité à l'échelon des divisions et à l'échelon national, ce qui a permis le transfert efficient de ressources d'enquête vers des domaines de risque élevé. Ces efforts ont permis aux responsables du sous-programme de tenir compte des priorités opérationnelles de façon plus efficiente et efficace.

En 2014, la Police fédérale est intervenue dans le cadre d'événements majeurs, notamment deux incidents terroristes survenus en octobre 2014, qui ont déclenché une augmentation marquée du nombre d'enquêtes liées au terrorisme. En conséquence, des membres du personnel ont été réaffectés d'autres domaines (p. ex. le crime organisé et les enquêtes sur la criminalité financière) pour appuyer les enquêtes à risque élevé, ce qui leur a permis de réussir à perturber des sujets d'intérêt et de déposer des accusations contre eux. Les incidents d'octobre 2014 ont également entraîné des changements importants pour la Police de protection de la GRC, notamment une responsabilité accrue à l'égard de la sécurité de la cité parlementaire. Même si les activités de lutte contre le terrorisme sont devenues la plus grande priorité pour le sous-programme, le travail a été poursuivi dans tous les autres domaines visés par le mandat de la Police fédérale. Plusieurs de ces réussites opérationnelles sont documentées tout au long du présent rapport. La GRC a amélioré ses efforts de mobilisation en adoptant une approche plus stratégique, conformément aux priorités stratégiques nationales et étrangères du Canada. À l'interne, des processus ont été mis en œuvre dans le but d'améliorer l'échange de renseignements et la collaboration avec d'autres ministères et organismes. Des améliorations ont été apportées à la sécurité frontalière, notamment les suivantes : donner suite aux engagements pris par la GRC au titre de l'initiative canado-américaine Par-delà la frontière : une vision commune de la sécurité du périmètre et de la compétitivité économique; la recherche d'options d'amélioration de la suite de capacités technologiques frontalières de la GRC grâce au Projet de perfectionnement de la technologie de l'intégrité des frontières (PPTIF); et le parachèvement de la Stratégie frontalière conjuguée de l'ASFC et de la GRC.[19]

Sous-sous-programme 1.1.2.1 Drogues et Crime organisé

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme lutte contre les activités liées au crime organisé et à la drogue en mettant en œuvre des opérations policières fondées sur le renseignement en collaboration avec divers partenaires canadiens et étrangers. Il travaille également en partenariat avec des organismes canadiens et étrangers afin de réduire les répercussions des activités liées au crime organisé et des problèmes de toxicomanie grâce à la prévention, à l'information et à la sensibilisation. Il comprend aussi un volet de recherche et de soutien opérationnel visant à accroître l'efficacité des enquêtes et des opérations en question.

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Réduction des répercussions du crime organisé.	Pourcentage de Canadiens qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé "La GRC réduit la menace et les répercussions du crime organisé".	80 %	S.o.[20]
	Nombre de groupes du crime organisé liés à une priorité tactique nationale (PTN) en matière d'application de la loi ou à une évaluation nationale ou provinciale de la menace (ENM/EPM) qui ont été perturbés.	70	S.o.[21]
Enquêtes sur les infractions liées à la drogue.	Pourcentage d'infractions liées à la drogue qui sont résolues.	À déterminer	67,2 %[22]

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

Grâce aux activités de sensibilisation, d'éducation et d'exécution de la loi, la GRC a contribué à la réduction de la criminalité grave et du crime organisé partout au Canada. Plusieurs groupes du crime organisé qui présentaient des menaces aux échelons national et transnational ont été perturbés, notamment par l'arrestation de cibles, la saisie ou le gel de produits de la criminalité et, dans certains cas, le démantèlement total du groupe criminel. Par exemple, dans le cadre du projet Clemenza, l'Unité mixte d'enquête sur le crime organisé dirigée par la GRC a démantelé à Montréal deux groupes complexes du crime organisé, intervention qui s'est soldée par l'arrestation de 33 suspects pour des accusations liées au trafic de drogues, à des agressions, à de l'extorsion, à des enlèvements, et à des incendies criminels.

Des gains ont également été réalisés en ce qui a trait à la priorité de la GRC consistant à lutter contre le passage de clandestins et la traite de personnes. Dans le cadre de l'enquête Confidence, en collaboration avec des partenaires comprenant l'ASFC, le Service de police de la Ville de Montréal et le CANAFE, la GRC a perturbé une opération majeure de passage de clandestins qui amenaient des centaines de jeunes femmes au Canada à des fins d'exploitation sexuelle partout au pays. Le Centre national de coordination contre la traite des personnes (CNCTP) a lancé le projet Safekeeping, dans le cadre duquel on a procédé à une évaluation nationale de la traite de personnes au pays à des fins d'exploitation sexuelle. Un volet relatif à la traite de personnes a été ajouté au programme de formation des cadets de la GRC offert à la Division Dépôt, à Regina (Sask.) et au Collège canadien de police. De plus, le CNCTP a donné une formation à environ 80 agents de police par le truchement du cours en ligne à l'intention des enquêteurs en matière de traite de personnes.

L'activité liée aux drogues illicites au Canada est un problème à plusieurs volets qui exige une approche à grande échelle et intégrée. La GRC a continué de mettre en œuvre l'initiative relative aux cultures de marijuana, qui vise à réduire le nombre d'opérations de culture illicites au Canada. Elle a travaillé en partenariat avec le ministère de la Défense nationale (MDN) dans le cadre d'un programme annuel plurigouvernemental d'éradication de la marijuana appelé opération SABOT. De plus, les responsables du sous-sous-programme ont continué d'appuyer Santé Canada pour la réforme du régime d'utilisation de la marijuana à des fins médicales.

Enfin, la GRC a parachevé sa mise en œuvre de l'escouade de lutte à la contrebande constituée de 50 de ses propres ressources consacrées à la lutte contre le passage de biens de contrebande. Les ressources de la GRC ont été déployées stratégiquement dans des secteurs à forte activité de contrebande et se concentrent sur la chaîne d'approvisionnement de la contrebande de tabac. Deux projets majeurs, Project Debit (Manitoba) et le projet Lycose (Québec) se sont soldés par des arrestations, par des accusations en application de la *Loi de 2001 sur l'accise* et par la saisie de plus de 950 000 cigarettes de contrebande, 40 000 kilogrammes de tabac haché fin, d'armes à feu, de devises et de véhicules. À l'échelle nationale, la GRC a participé à 223 saisies de tabac de contrebande, ce qui constitue une augmentation de 10 % par rapport au nombre de saisies de 2013.

Sous-sous-programme 1.1.2.2 Intégrité des frontières

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme soutient la capacité du Canada de gérer ses frontières en tirant parti de partenariats visant à mettre en œuvre des opérations policières fondées sur le renseignement, de façon à détecter les infractions liées à la frontière commises entre les points d'entrée et le long des côtes canadiennes, de même qu'à enquêter sur ces infractions. Tout en contribuant à la circulation efficace et sécuritaire des personnes et des marchandises à l'échelle internationale, il repère aussi les organisations criminelles qui menacent la sécurité aux frontières du Canada ainsi qu'à l'intérieur et à l'extérieur de celles-ci, et mène des enquêtes s'y rattachant.

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les frontières sont protégés contre la criminalité.	Pourcentage des répondants qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé "La GRC joue un rôle important dans la protection de la frontière canadienne".	Partenaires : 85 % Intervenants : Niveau de référence à déterminer	S.o.[23]
	Nombre de groupes criminels organisés impliqués dans la criminalité transfrontalière qui ont été perturbés par ou avec le soutien de groupes de l'Intégrité des frontières.	15	S.o.[24]
Réduire le nombre de groupes criminels organisés impliqués dans la criminalité transfrontalière.	Nombre d'arrestations et de saisies attribuables au programme Shiprider.	À déterminer	Arrestations – 6 Charges – 5 Saisies – 8
	Nombre de systèmes connectés afin d'accroître la communication "entre les points d'entrée".	2	2
	En consultation avec les organismes d'application de la loi aux États-Unis, (a) le nombre de détecteurs prioritaires manquants et (b) le nombre de ceux-ci pour lesquels on a pris des mesures correctives.	À déterminer	Détecteurs prioritaires manquants – 0 Mesures correctives - 0

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

En 2014-2015, la GRC a fait progresser plusieurs initiatives frontalières clés. Elle a rempli ses engagements au titre de Par-delà la frontière en menant des opérations interfrontalières maritimes d'exécution de la loi (Shiprider), en améliorant la connaissance du domaine et en travaillant vers l'interopérabilité radio. Actuellement, la GRC concentre ses efforts sur le PPTIF afin d'améliorer les capacités technologiques frontalières au Québec et en Ontario, comme cela avait été annoncé dans le budget de 2014. Les responsables du sous-sous-programme ont également parachevé la première stratégie frontalière conjuguée avec l'ASFC.

Dans le cadre du programme Shiprider, la GRC et la Garde côtière américaine (USCG) ont travaillé ensemble afin d'exécuter la loi harmonieusement des deux côtés de la frontière dans les voies navigables partagées. Trois séances de formation ont été offertes durant l'exercice afin de préparer les agents à l'ajout de deux nouvelles unités Shiprider à Niagara et dans le corridor Kingston-Cornwall en 2015-2016. Par ailleurs, en avril 2014, la GRC et l'USCG ont signé les procédures opérationnelles normalisées régionales pour les opérations intensifiées de Shiprider dans la région de l'Est. En plaçant les agents d'application de la loi canadiens et américains dans un même vaisseau de patrouille, Shiprider non seulement mise sur les ressources en matière d'application de la loi, mais offre également la marge de manœuvre opérationnelle nécessaire pour intercepter les navires suspects dans les deux pays, ce qui retire l'obstacle que constituait la frontière maritime internationale pour l'application de la loi. Pendant qu'ils prennent part aux opérations, les agents participants sont soumis aux lois du pays hôte.

Durant l'exercice, un groupe de travail mixte composé de représentants du département de la Sécurité intérieure et de la Customs and Border Patrol des États-Unis, de la USCG, de Sécurité publique Canada, de la GRC, de Transports Canada et de la Garde côtière canadienne, a procédé à un inventaire des capacités technologiques terrestres prévu dans la mesure de suivi Connaissance des domaines du plan d'action Par-delà la frontière. L'inventaire a fait ressortir deux aspects à améliorer : le manque de capacité de détection des aéronefs volant à basse altitude; et les capacités limitées pour la détection des petits navires dans des secteurs de la Voie maritime du Saint-Laurent et de la côte Est. Un groupe de travail constitué de partenaires opérationnels de base des deux pays a commencé à élaborer un processus pour établir conjointement les priorités au chapitre des lacunes et les mesures correctives.

Dans le plan d'action Par-delà la frontière, la GRC s'engage également à appuyer la mise en œuvre d'un système binational d'interopérabilité radio entre le personnel d'exécution de la loi aux frontières canadienne et américaine afin d'améliorer la coordination des enquêtes binationales et la rapidité des interventions à la suite d'incidents frontaliers. En 2014-2015, les villes de Détroit et Windsor et de Blaine et Vancouver ont été interconnectées grâce à ce système radio binational.

Enfin, pendant l'exercice, on a mis la dernière main à la Stratégie frontalière conjuguée de l'ASFC et de la GRC. La Stratégie établit la compréhension collective par ces organisations de l'environnement de menace frontalier, des objectifs stratégiques et d'une approche d'amélioration de la collaboration et de la coopération à tous les niveaux.

Sous-sous-programme 1.1.2.3 Criminalité financière

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme aide à maintenir l'intégrité de l'économie canadienne en protégeant les Canadiens, leurs gouvernements et leurs systèmes financiers contre les crimes financiers commis notamment par des organisations criminelles. Il travaille en étroite collaboration avec des partenaires canadiens et étrangers en vue de prendre des mesures de répression ainsi que de fournir des services de sensibilisation et de prévention à l'égard des activités liées à la criminalité financière nationale et transnationale.

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Réduire l'impact de la criminalité économique.	Pourcentage de Canadiens qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé "La GRC réduit les répercussions du crime économique".	80 %	S.o.[25]
	Classement du Canada dans l'Index des Perceptions de la Corruption (IPC).	Parmi les 10 premiers	10
Les Canadiens sont sensibilisés au préjudice financier que leur cause le crime organisé.	Pourcentage de personnes ayant reçu de l'information de la GRC et qui ont répondu "oui, clairement" ou "oui, vaguement" à l'énoncé "Avez-vous reçu des informations qui vous on rendu plus conscients de la manière dont vous pouvez éviter d'être victime d'un délit économique (par exemple : la fraude, la fraude d'identité, etc.)"	60 %	S.o.[26]

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

Les responsables du sous-sous-programme ont continué à cibler leurs efforts sur les enquêtes relatives aux priorités tactiques nationales d'application de la loi, qui englobent les menaces de la part de personnes et de groupes participant à des activités de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et à d'autres activités criminelles. Le renseignement sur le financement d'activités criminelles a été essentiel à l'approche entreprise par la GRC. Plusieurs enquêtes qui ont porté fruit relativement à du blanchiment d'argent ont été conclues durant la période visée par le rapport, y compris les perturbations d'une organisation de trafic de drogues basée en Alberta, en août 2014.[27] Les renseignements provenant du CANAFE et les éléments de preuve recueillis dans le cadre de l'enquête ont appuyé les accusations, notamment de possession de produits de la criminalité, de blanchiment d'argent et de trafic de drogues. En juin 2014, l'unité de la criminalité financière de la région du Grand Toronto a accusé 11 Ontariens après que plus de 150 investisseurs étrangers ont perdu 4,4 millions de dollars dans une escroquerie financière complexe.[28] Pour procéder à cette enquête, la GRC a reçu l'aide de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, du CANAFE et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis.

Dans la même veine, la GRC a réalisé des gains importants relativement à des enquêtes liées à la *Loi sur la corruption d'agents publics étrangers*. En mai 2014, Nazir Karigar s'est vu imposer une peine de trois ans de prison pour tentative de subornation; il s'agit de la première personne incarcérée en application de la *Loi*.[29] En février 2015, la Division nationale de la GRC a déposé des accusations contre le Groupe SNC-Lavalin inc. pour des actes criminels qui ont été révélés dans le cadre de l'enquête criminelle en cours sur les relations d'affaires de l'entreprise en Libye.[30]

En plus des mesures d'application de la loi, les responsables du sous-sous-programme ont consacré un temps et déployé des efforts considérables pour mener des initiatives de sensibilisation et établir des partenariats. Les unités anticorruption internationales ont étendu leur sensibilisation grâce à des programmes offerts dans les universités, et les employés de la GRC ont présenté des exposés à plus de

2 000 personnes, au pays et à l'étranger, sur des sujets liés à la criminalité financière. La GRC a également participé à la réunion opérationnelle du Groupe de travail international sur la corruption à l'étranger, avec des représentants du FBI, de la City of London Police et de la police fédérale australienne, dans le but d'échanger des expériences et d'améliorer la collaboration dans le cadre d'enquêtes connexes.

La GRC est allée de l'avant avec son nouveau modèle d'intégration et de cohabitation pour les Équipes intégrées de la police des marchés financiers (EIPM). Cette nouvelle approche a rassemblé des membres de la GRC et des représentants des commissions des valeurs mobilières provinciales et des organismes d'application de la loi locaux et a permis d'améliorer les consultations sur les cas recensés et les approches d'enquête. La coordination plus étroite avec la CVMO suit de deux ans le lancement par cette Commission d'une petite Équipe mixte de lutte contre les infractions graves (EMLIG) en collaboration avec la GRC et la Police provinciale de l'Ontario, qui a permis à l'organisme de réglementation de déposer un plus grand nombre d'accusations de fraude devant les tribunaux à l'aide des pouvoirs pénaux de ces partenaires du milieu de l'application de la loi. Depuis sa création, l'EMLIG a exécuté plus de 80 mandats de perquisition; elle enquête actuellement sur huit affaires, et 12 autres sont devant les tribunaux.

Sous-sous-programme 1.1.2.4 Exécution des lois fédérales

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme offre des services d'enquêtes criminelles complets aux ministères et organismes fédéraux. Il est responsable de la tenue d'enquêtes fondées sur les renseignements et d'enquêtes de nature répressive sur des violations de lois fédérales, dont celles qui ont trait aux pertes financières pour le gouvernement fédéral, à la sécurité publique et à la protection des consommateurs, à la sécurité des transports, à la protection de l'environnement ainsi qu'aux autres obligations internationales du Canada comme les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre et les génocides. Ce sous-sous-programme contribue à accroître la confiance du public en l'intégrité des programmes et services fédéraux.

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Réduction de l'incidence des infractions aux lois fédérales sur les Canadiens.	Taux d'autres infractions aux lois fédérales pour 100 000 habitants.	À déterminer (2011 : 61,9)[31]	79,78

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

Durant la période visée par le rapport, les responsables du sous-sous-programme ont coordonné la mise en œuvre de plusieurs lois et règlements gouvernementaux, y compris une combinaison de stratégies proactives et réactives. En partenariat avec Santé Canada et l'ASFC, la GRC a participé à l'opération PANGEA VII d'INTERPOL, opération éclair de deux semaines qui portait sur le commerce en ligne de produits pharmaceutiques de contrefaçon. Grâce à près de 200 organismes d'application de la loi représentant 111 pays, l'opération ciblait le marché noir international des médicaments factices et illicites et a mené à 237 arrestations et à la saisie de médicaments de contrefaçon et non homologués dont la valeur s'élevait à 36 millions de dollars (USD). De plus, depuis la mise en œuvre de la *Loi visant à combattre la contrefaçon de produits*, la GRC joue un rôle de premier plan dans l'élaboration d'une approche coordonnée pour s'attaquer à la criminalité relative à la propriété intellectuelle, mobiliser les partenaires des organismes de réglementation et d'application de la loi et obtenir la contribution d'intérêts du secteur privé.

Les responsables du sous-sous-programme ont également aidé d'autres ministères et organismes relativement à un certain nombre de demandes diverses, y compris une plainte de Terre-Neuve présentée au titre de la *Loi sur la généalogie des animaux* et une affaire de trafiquage d'odomètres, au Québec. La Police fédérale a participé à des réunions de la Canadian Natural Resources Law Enforcement Chiefs Association afin de renforcer les connaissances de la GRC concernant la criminalité liée à l'environnement, à la faune et aux espèces en voie de disparition. Par ailleurs, les responsables du sous-sous-programme ont travaillé en étroite collaboration avec Parcs Canada et ont apporté leur expertise en matière de formation, de recours à la force, de politiques et d'équipement de sécurité, tout en coordonnant les efforts déployés aux fins d'une série de plongées vers l'épave du *HMS Erebus* de l'expédition Franklin.

Sous-sous-programme 1.1.2.5 Sécurité nationale

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme mène des enquêtes criminelles sur des infractions liées au terrorisme canadien et étranger. La GRC contre les menaces à la sécurité du Canada, de ses citoyens et de ses institutions, en vertu des articles 7 et 83 du *Code criminel du Canada*, de la *Loi sur les infractions en matière de sécurité* et du paragraphe 2.c) de la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité*. La GRC mène des enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale en vue de déceler, prévenir et décourager : les infractions liées au terrorisme et au financement du terrorisme; les menaces à la sécurité du Canada; les menaces contre des personnes protégées; les menaces qui ciblent les infrastructures essentielles; la prolifération des armes de destruction massive; les incidents d'origine chimique, biologique, radiologique ou nucléaire; la divulgation illégale de renseignements délicats ou classifiés; le piratage; les infractions perpétrées contre des diplomates; le vol ou l'utilisation illicite de matières nucléaires; et la torture; et d'enquêter sur ces activités.

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les activités criminelles terroristes font l'objet d'enquêtes ou elles sont évitées, détectées ou perturbées.	Nombre de groupes ou de personnes dont la capacité de mener des activités criminelles terroristes ou autres susceptibles de constituer une menace pour la sécurité nationale au Canada ou à l'étranger, a été perturbée par des actions policières.	6	S.o.[32]
Des produits de renseignements et d'information sur l'infrastructure essentielle sont créés et diffusés aux intervenants et partenaires.	Nombre de rapports transmis aux intervenants et autres partenaires du secteur privé pour qu'ils soient davantage informés des menaces.	200	862[33]

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

Grâce au mandat d'application de la loi de la GRC, des personnes ont été perturbées pendant qu'elles menaient des activités criminelles qui posent une menace pour la sécurité nationale. La collaboration avec un certain nombre d'organismes d'application de la loi canadiens et étrangers ainsi qu'avec des organismes de sécurité et de renseignement a permis à la GRC d'empêcher, de déceler, de priver et d'intervenir relativement à des menaces pour la sécurité nationale. Selon la matrice d'établissement des priorités de la GRC, plus de la moitié des dossiers de niveau 1 de la GRC, qui font l'objet d'une surveillance et d'une coordination à l'échelon national, portaient sur des enquêtes de sécurité nationale. Par conséquent, le nombre et la complexité de ces enquêtes a eu une incidence sur les ressources de la GRC. En 2014-2015, en plus de 174 employés permanents à temps plein, environ 600 ressources supplémentaires ont été détachées d'autres secteurs prioritaires de la Police fédérale afin de renforcer les capacités des Équipes intégrées de la Sécurité nationale, des sections d'enquête de la sécurité nationale et des groupes de services de police fédérale.

Le problème des personnes qui cherchent à voyager à l'étranger afin de participer à des activités terroristes demeure une source de préoccupation pour la GRC, puisque ces personnes présentent une menace pour le Canada, pour ses alliés et pour la communauté internationale dans son ensemble. En janvier 2014, la GRC a établi le Groupe de gestion des cas de voyageurs à risque élevé, tribune constituée de représentants de divers ministères et organismes, qui examine chaque cas et établit des options d'intervention et d'atténuation des menaces. Le centre d'opérations conjointes en matière de sécurité nationale a évolué à partir de ce groupe et est pourvu à temps plein de représentants de plusieurs ministères et organismes. Ce centre est un lieu de facilitation de l'échange de renseignements en temps réel entre ministères et organismes et d'aide à la coordination d'une intervention appropriée pour gérer les voyageurs à risque élevé et les autres personnes présentant un risque élevé. Il appuie les éléments « déceler » et « priver » de la Stratégie antiterroriste du gouvernement du Canada. Depuis la formation du centre d'opérations conjointes en matière de sécurité nationale, la GRC a géré plus de 100 enquêtes sur des voyageurs à risque élevé. D'un point de vue opérationnel, le sous-sous-programme a atteint une étape clé importante lors de la condamnation de Mohamed Hassan Hersi, qui a été reconnu coupable, en application du *Code criminel*, d'avoir tenté de participer à une activité terroriste et d'avoir conseillé à une personne de participer à une activité terroriste. Quatre autres personnes ont été reconnues coupables d'infractions terroristes en 2014-2015.

De plus, la GRC a amélioré ses stratégies et produits préventifs actuels et est en train d'élaborer le programme de prévention du terrorisme afin de sensibiliser les gens au sujet de la radicalisation menant à la violence. Le programme est conçu pour donner aux intervenants de première ligne la capacité de cerner les menaces pour la sécurité nationale le plus tôt possible et met l'accent sur des approches proactives plutôt que réactives.

Sous-sous-programme 1.1.2.6 Police de protection

DESCRIPTION

En vertu de la *Loi sur la GRC* et du *Règlement de la GRC* (1988), ce sous-sous-programme offre des services de protection aux cadres du gouvernement canadien (au gouverneur général, à sa famille et à ses résidences; au premier ministre, à sa famille et à ses résidences); aux chefs d'État et aux diplomates étrangers en visite au Canada et leurs résidences; aux personnes jouissant d'une protection internationale (PJPI) et aux personnes désignées par le ministre de la Sécurité publique. Par l'entremise du Programme canadien de protection des transporteurs aériens (PCPTA), il place secrètement des agents tactiques, appelés agents de sûreté à bord (ASB), sur certains vols en partance pour des destinations canadiennes ou internationales. Ce sous-sous-programme est essentiel pour assurer la protection des vols dits « à risque », et maintenir certains droits d'atterrissage pour les transporteurs canadiens. En outre, au nom du gouvernement du Canada, il évalue et valide régulièrement les programmes d'ASB étrangers avant que ceux-ci ne placent leurs ASB à bord de vols à destination du Canada.

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les personnes jouissant d'une protection sont protégées.	Pourcentage des personnes protégées qui se sont dites satisfaites du niveau de service offert.	80 %	S.o.
	Nombre d'incidents qui ont compromis la sécurité des personnes protégées par la GRC.	0	1
Les lieux sont protégés.	Nombre d'incidents qui ont compromis la sécurité des intérêts canadiens.	0	1

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

En 2014-2015, la Police de protection a continué de jouer un rôle de chef de file au sein du milieu canadien de l'application de la loi en menant des recherches sur l'évolution des technologies et en communiquant de l'information sur les tactiques normalisées. Les responsables du sous-sous-programme ont travaillé en étroite collaboration avec les décideurs afin de combler les lacunes au chapitre de la sécurité créées par les technologies qui évoluent rapidement, comme les Systèmes d'aéronefs sans pilote. À la présidence de l'Association of Personal Protective Services, la GRC a dirigé les efforts déployés au sein des milieux policiers de protection afin d'étudier et d'améliorer la collaboration durant les visites effectuées par des personnes jouissant d'une protection internationale. D'un point de vue opérationnel, la Police de protection a supervisé plusieurs réussites en 2014-2015, notamment les visites des chefs d'État de l'Australie, de la France, de l'Allemagne, de la Corée du Sud et de l'Ukraine.

Afin de renforcer les capacités du sous-sous-programme, les responsables du PCPTA ont signé avec des partenaires gouvernementaux un certain nombre d'ententes internationales visant les ASB. Fait important : le Protocole de Montréal a modifié la Convention de Tokyo de manière à ce qu'elle mentionne précisément les ASB et qu'elle les reconnaisse comme une catégorie distincte de personnes à bord d'un aéronef ayant le pouvoir d'intervenir et de protéger l'aéronef et les personnes à bord de celui-ci. Ces faits nouveaux ont élargi la portée opérationnelle du sous-sous-programme et accru le recours aux équipes d'ASB pour traiter les dossiers de voyageurs à risque élevé supervisés par la GRC et par des intervenants de la sécurité publique.

Sous-sous-programme 1.1.2.7 Groupe de coordination de la protection

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme assure la planification, l'orientation et la supervision de la sécurité des événements majeurs aux planificateurs divisionnaires chargés de fournir des services de sécurité et de protection pour les événements organisés par le gouvernement fédéral. Les experts en matière de planification de la sécurité aident les planificateurs divisionnaires en élaborant documents de référence et des plates-formes logicielles propres aux événements, et offrent une assistance opérationnelle pratique. Le mandat de la GRC consistant à assurer la sécurité de ces types d'événements découle de la *Loi sur les missions étrangères et les organisations internationales*, de la *Loi sur les infractions en matière de sécurité*, de la *Loi sur la GRC* et du *Règlement de la GRC*, du *Code criminel* ainsi que de la common law. Ce sous-sous-programme assure aussi la coordination et la gestion des dossiers visant la protection et la sécurité centralisées durant les visites royales, les réunions du Cabinet fédéral et des chefs des partis officiels pendant les élections fédérales.

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les grands événements organisés par le gouvernement se déroulent en toute sécurité.	Pourcentage d'événements dont la sécurité est assurée avec succès.	100 %	100 %
	Pourcentage d'incidents qui ont compromis les intérêts du Canada lors d'un événement majeur.	0 %	0 %

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

Le Groupe de la coordination de la protection a connu plusieurs réussites opérationnelles en 2014-2015, notamment les visites du comte et de la comtesse de Wessex, du duc de York, de la princesse royale et du prince de Galles et de la duchesse de Cornwall. La GRC a continué d'offrir son soutien et de donner des consignes à la Police provinciale de l'Ontario en contribuant à l'élaboration et à la mise en œuvre d'opérations de sécurité conceptuelles dans le cadre des Jeux panaméricains de 2015. Un soutien a également été offert à Sports Canada grâce à la coordination d'une évaluation de la menace en vue de la Coupe du Monde féminine de la FIFA de 2015.

Des partenaires d'autres ministères et de l'étranger ont continué de faire appel aux experts du sous-sous-programme dans le cadre d'événements majeurs. Par exemple, l'engagement du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD) en matière de sensibilisation internationale a fourni à la GRC des experts qui l'ont aidé à s'occuper des préparatifs de sécurité avant le Sommet de la Francophonie de 2014 tenu au Sénégal. En tant que principal organisme de sécurité, la GRC a assuré la sécurité générale du Sommet sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants, à Toronto, et a offert sa protection aux personnes jouissant d'une protection internationale qui étaient présentes. De plus, dans le cadre de son rôle de liaison de sécurité, la GRC a fourni de l'aide et du soutien à la délégation canadienne durant les Jeux du Commonwealth tenus à Glasgow (Écosse).

Sous-programme 1.1.3 Services techniques et soutien opérationnel

DESCRIPTION

Ce sous-programme offre divers services d'enquêtes spéciales en plus d'effectuer des recherches ainsi que d'élaborer, d'établir et d'intégrer un large éventail d'outils, de techniques, de méthodologies et de matériel en matière d'enquêtes dont la GRC et ses partenaires du secteur de l'application de la loi ont besoin pour prévenir les activités criminelles et pour enquêter sur celles-ci. Il offre aussi un soutien opérationnel, des conseils, des services de gestion, des politiques et de la formation pour faire en sorte qu'une expertise et des outils techniques soient disponibles.

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Des services techniques sont fournis aux opérations policières.	Pourcentage des répondants qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé "Les services techniques et le soutien opérationnel reçus était de haute qualité".	80 %	75 %

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

Durant la période visée par le rapport, les Services techniques et le Soutien opérationnel ont subi une restructuration interne conçue pour améliorer l'intégration et l'harmonisation des programmes. Les Services d'enquêtes techniques ont recensé les gains en efficience, harmonisé les activités fréquentes et réduit les chevauchements, ce qui a mené à la mise sur pied d'une nouvelle structure organisationnelle. En outre, la sous-direction national de la sécurité ministérielle (SDSM) a continué de faire l'objet d'une transformation et est passé d'une approche axée sur le risque au classement par ordre de priorité des demandes internes et externes et à la réponse à ces demandes. Ces efforts ont amélioré l'efficience et la responsabilisation, et la SDSM a été en mesure de répondre à la demande accrue de présélection d'employés au titre de l'initiative de modernisation du recrutement des cadets. Toutefois, cela signifiait que d'autres initiatives d'évaluation de sécurité étaient reportées. Du point de vue de la responsabilisation, le sous-programme a fait des progrès en ce qui a trait à l'élaboration d'un cadre et à la mise en œuvre d'un outil de renseignements organisationnels permettant de rendre compte du rendement afin d'aider à répondre aux attentes nationales en matière d'établissement de rapport.

Ces efforts faisaient partie d'une réaction coordonnée à des outils et évaluations internes menées au cours des dernières années. Les recommandations découlant de l'audit du Programme de criminalité technologique ont été mises en œuvre et comprenaient un outil de renseignements organisationnels à des fins d'établissement de rapport.[34] La mise en œuvre du Système de gestion de l'information des laboratoires du Programme de criminalité technologique s'est poursuivie avec un accent particulier sur les rapports statistiques. En octobre 2014, Transports Canada a été invité à procéder à une évaluation consultative des installations des Services aériens de la GRC, à Ottawa. Huit observations ont été recommandées, lesquelles amélioreraient la conformité des Services aériens avec le *Règlement de l'aviation canadien*, dont certaines ont été instaurées immédiatement, car elles ne supposent pas de coûts supplémentaires. D'autres recommandations seront mises en œuvre durant l'exercice à venir en raison de besoins en logiciels et en personnel.

Sous-sous-programme 1.1.3.1 Enquêtes techniques

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme fournit des procédures et des outils à la fine pointe de la technologie à la GRC et à d'autres organismes d'application de la loi, à l'appui des enquêtes sur les activités criminelles et terroristes. Cela comprend l'interception légale des communications, les introductions clandestines, les enquêtes sur le crime purement informatique, l'interception des communications Internet, les saisies et les analyses judiciaires. Ce sous-programme offre en outre des connaissances spécialisées quant à l'utilisation criminelle d'agents chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires et explosifs (CBRNE). Les fonds alloués au programme sont consacrés au personnel, à la technologie, aux systèmes, aux opérations et à la recherche et au développement.

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Des outils, des techniques et de l'expertise en matière d'enquêtes spécialisées sont fournis aux opérations policières.	Pourcentage de répondants qui se disent satisfaits des outils, des techniques et de l'expertise en matière d'enquêtes spécialisées fournis aux organismes d'application de la loi.	80 %	75 %

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

Les Enquêtes techniques vont continuer de fournir d'importants outils et des techniques et une expertise spécialisée aux partenaires internes et externes de l'application de la loi. Durant la période visée par le rapport, la GRC a publié son premier rapport sur la cybercriminalité.[35] Ce rapport englobait un vaste éventail d'infractions criminelles dans le cadre desquelles Internet et les technologies de l'information ont été utilisés pour mener des activités illégales. Le rapport décrivait des crimes sélectionnés dans le paysage numérique du Canada afin de montrer la complexité technique croissante, le perfectionnement et l'expansion de la cybercriminalité. La GRC a commencé à rédiger la stratégie sur la cybercriminalité, qui devrait être publiée à l'automne 2015. Dans le but de renforcer la lutte contre la cybercriminalité, la Gendarmerie a affecté un membre au groupe d'action mixte en matière de cybercriminalité (J-CAT) d'Europol. Le J-CAT, qui est mis à l'essai pour six mois, coordonnera des enquêtes internationales avec des partenaires travaillant côte à côte afin de prendre des mesures contre les principales menaces de cybercriminalité et les principales cibles, comme les tribunes clandestines et les logiciels malveillants, y compris les chevaux de Troie visant les services bancaires.

De surcroît, les Services d'enquêtes techniques ont facilité 331 enquêtes nationales relatives à la sécurité et à des crimes graves grâce à une capacité d'interception autorisée par la loi. Les dispositions permettant au milieu de l'application de la loi d'obtenir une autorisation judiciaire pour procéder à la surveillance électronique de communications privées à des fins d'enquête criminelle sont établies dans la Partie VI du *Code criminel*. En application de ces dispositions législatives, la GRC a obtenu 74 demandes de mandats d'autorisation ou de vidéos fédéraux, au moyen desquelles 283 installations ont été effectuées.[36] Ces efforts ont permis de recenser au total 26 catégories d'infractions différentes dans le *Code criminel* et la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*.

Des capacités techniques ont également été fournies à 200 projets fédéraux et provinciaux pour la surveillance aérienne, pédestre et automobile. En 2014-2015, environ 3 100 demandes de service ont été reçues, 75 % desquelles ont fait l'objet d'une réponse par les intervenants du programme de surveillance de la GRC.[37] En raison des limites associées aux capacités, seuls les dossiers les plus prioritaires reçoivent des services. Les demandes qui n'entraînent pas de prestation de services par les équipes de surveillance de la division de la GRC sont renvoyées au groupe de la GRC qui les avait présentées.

Enfin, la Section des opérations CBRNE, qui est intégrée au Service de police d'Ottawa, a répondu à 74 appels concernant des colis, des poudres et des appareils suspects dans la région de la capitale nationale (RCN). La Section cynophile du Service de police CBRNE a reçu 135 appels de services relatifs à des personnalités très importantes. Le Centre canadien de données sur les bombes a reçu environ 783 appels de service et/ou demandes concernant des incidents liés à des exposés survenus au Canada. Les Opérations CBRNE ont enregistré 14 déploiements de contre-mesures radiofréquence dans la RCN et les divisions de la GRC. Une capacité de contre-mesures électroniques est offerte à la GRC afin de prévenir l'activation à distance d'engins explosifs improvisés ou la communication entre criminels ou terroristes durant une situation de crise. Le sous-sous-programme a donné sept cours à l'intention des intervenants CBRNE de première ligne aux fins de l'application de la loi partout au pays, et, au total, 234 agents de police ont suivi ce cours.

Sous-sous-programme 1.1.3.2 Technologies de protection

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme offre des technologies et des systèmes pour protéger les personnes et les biens dont la GRC est responsable. Cela comprend la mise en œuvre de systèmes de sécurité électronique et mécanique en vue de la protection des personnes jouissant d'une protection internationale et des personnes de marque à plus de 175 emplacements, des événements majeurs (G8, Sommet des leaders nord-américains), des agents d'infiltration, des témoins, des locaux de sécurité, des lieux de crime, des pièces à conviction et des sections opérationnelles de nature délicate de la GRC. Les fonds alloués au programme sont consacrés au personnel, à la technologie, aux systèmes, à la sécurité, aux biens, aux opérations et à la recherche et au développement.

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Les technologies et les systèmes de la GRC protègent les personnes et les biens.	Pourcentage de répondants qui sont satisfaits des systèmes de sécurité électroniques, mécaniques ou physiques fournis par les Opérations techniques.	70 %	71,4 %

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

Les Technologies de protection ont poursuivi le travail dans les domaines des technologies et des systèmes en évolution afin d'améliorer l'application de la loi et de protéger les personnes et les biens. En 2014, un contrat a été conclu relativement à l'achat de systèmes vidéo numériques pour l'intérieur des automobiles, lesquels intégreront des capacités vidéo et audio pour les voitures de police. En consultation avec les responsables du programme de GITI de la GRC, ceux du sous-sous-programme ont continué à élaborer une solution d'entreprise pour le stockage des données vidéo. La collaboration avec la SDSM s'est également poursuivie en ce qui concerne la vidéo corporelle et la possibilité de transferts de données sans fil depuis les voitures de police. De plus, un audit de l'achat et de l'utilisation de la vidéo automobile a été mené durant la période visée par le rapport. Les recommandations qui en découlent sont axées sur l'amélioration des communications et des directives concernant l'utilisation de la vidéo automobile à l'intention des divisions. Les directives doivent être harmonisées avec la stratégie du programme de GITI pour la gestion à long terme des données vidéo numériques.

Le sous-sous-programme a poursuivi la mise en œuvre du Système de sécurité corporatif intégré (SSCI) quinquennal, approche adoptée à l'échelle de l'organisation pour les installations et les biens de la GRC, y compris les alarmes de panique, la détection des intrusions et le contrôle d'accès au moyen de cartes de sécurité intelligentes. Durant la période visée par le rapport, on a délivré aux employés de la GRC une nouvelle carte intelligente dans le cadre de la préparation à la migration vers le nouveau système. Dans la RCN, les Technologies de protection ont reçu 38 137 demandes de transactions concernant le SSCI, qui comprenaient l'installation et l'entretien de 1 012 lecteurs de carte, 956 zones d'intrusion et la gestion de plus de 24 000 cartes d'accès sécurisé intelligentes. En 2014-2015, la GRC a mené un projet pilote avec Services partagés Canada (SPC) dans le cadre duquel trois installations ont été ajoutées au SSCI dans la RCN. Les résultats des partenaires de SPC ont mené à la négociation d'une entente à long terme.

D'autres initiatives ont été entreprises dans le cadre du Projet de sécurité périmétrique, qui a été conçu pour permettre l'adoption de nouveaux types de sécurité physique avancée sur le plan technologique pour la Colline du Parlement. Un certain nombre de cabines blindées pour les gardes ont été installées afin d'améliorer et d'appuyer les systèmes actuels de bornes de protection visant à limiter et à contrôler l'accès par des véhicules. La GRC a également amélioré les systèmes de surveillance vidéo assurant l'enregistrement vidéo de tous les édifices de la Colline du Parlement. Ces efforts aideront à protéger les agents de police de première ligne, les membres de la Chambre des communes, les sénateurs et le grand public qui visitent la Colline.

Sous-sous-programme 1.1.3.3 Opérations aériennes

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme offre des services aériens opérationnels et administratifs directs aux policiers de première ligne de la GRC ainsi qu'à d'autres ministères et organismes d'application de la loi. Ce programme est essentiel en vue de prévenir les crimes et d'enquêter sur ceux-ci, et d'assurer la sécurité des personnes. La flotte aérienne de la GRC compte 40 aéronefs (31 à voilure fixe et 9 hélicoptères). Les fonds alloués au programme sont consacrés au personnel, à la sécurité, aux biens, aux opérations et à l'entretien des aéronefs.

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Une capacité aérienne appuie les opérations policières.	Pourcentage de répondants qui sont satisfaits du service aérien fourni par le Service de l'air.	85 %	90 %

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

Durant la période visée par le rapport, les employés des Opérations aériennes ont effectué au total 15 796 heures de vol, ce qui équivaut à un parcours de 2,6 millions de milles. Environ 11 215 heures ont été consacrées à des enquêtes fédérales, provinciales et municipales, ce qui comprend le transport de prisonniers, d'éléments de preuve et de passagers, la surveillance, la patrouille frontalière, les opérations de recherche et sauvetage, la recherche de personnes disparues et les appels aux groupes tactiques d'intervention. Les 4 581 heures restantes ont été consacrées à des activités de la GRC.[38]

En 2014-2015, la GRC a mené une évaluation interne.[39] Cette évaluation visait à fournir à la haute direction une évaluation neutre, ponctuelle et fondée sur des données probantes du sous-sous-programme, y compris une analyse de sa capacité d'offrir des services d'une manière rentable et une évaluation de l'utilisation des ressources par rapport aux besoins actuels. L'évaluation était de portée nationale et englobait une période de trois ans s'étendant d'avril 2010 à mars 2013.

Six recommandations clés ont été formulées, et l'équipe de gestion a mis en œuvre de façon proactive un certain nombre des activités essentielles pour donner suite aux conclusions. Une conférence nationale a été tenue en novembre 2014 afin d'établir une vision, les attentes à l'égard de la flotte nationale, de nouvelles procédures de gouvernance et la normalisation des rapports courants et des communications. Les Opérations aériennes ont été restructurées, un certain nombre de postes clés ont été pourvus, et les rôles et responsabilités ont été redéfinis en ce qui a trait au leadership national, à la surveillance des programmes et à la responsabilisation. Les responsables du sous-sous-programme continueront de donner suite aux recommandations à long terme dans les cycles redditionnels à venir.

Sous-sous-programme 1.1.3.4 Divulgation et gestion des cas graves

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme assure l'élaboration, la mise en œuvre et la promotion d'une méthode normalisée à l'aide d'un système de gestion électronique des cas graves conforme aux politiques de gestion des dossiers existantes. Ce programme est essentiel puisqu'il garantit la divulgation appropriée de toutes les informations recueillies par la police au cours d'une enquête. Divulgation et gestion des cas graves offre un soutien opérationnel interne à la GRC, ainsi qu'à ses partenaires intégrés à l'échelle nationale.

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
La gestion électronique des cas graves et leur divulgation soutiennent les opérations policières.	Pourcentage de répondants qui sont satisfaits du soutien obtenu relativement à la gestion électronique des cas graves et à leur divulgation.	À déterminer	S.o.[40]

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

En conséquence de la réorganisation de la Police fédérale, le sous-sous-programme a été divisé en deux groupes distincts : la gestion électronique des cas graves et le soutien à la divulgation. Les deux groupes ont passé plusieurs années à travailler avec le Service des poursuites pénales du Canada afin de mettre en œuvre un projet pilote de divulgation sur le Web. Cette initiative a été lancée dans le but d'examiner l'efficience et la valeur financière de la divulgation sur le Web, comparativement aux méthodes de divulgation conventionnelles au moyen d'un disque dur ou sur papier. Même si le projet a connu certains retards, la GRC a poursuivi sur la voie des processus d'automatisation grâce à des outils et à des technologies liés à la gestion des cas graves. En 2014-2015, les problèmes associés à la sécurité et à la compatibilité des systèmes ont été réglés, et, depuis, il a été confirmé que le serveur acceptera les données de la GRC. Une entente officielle entre les partenaires externes est toujours en cours de négociation. Les responsables du projet de renouvellement de la gestion de l'information de la GRC ont désigné la divulgation électronique comme projet prioritaire pour les trois à cinq prochaines années, ce qui réglera les aspects liés à la divulgation de tous les cas graves.

Le sous-sous-programme a également participé avec le CANAFE à des discussions visant à harmoniser les processus pour tenter d'automatiser le transfert des renseignements à divulguer entre les deux organisations. Le CANAFE a acheté un outil analytique à cette fin, et la GRC a travaillé à l'établissement des exigences pour simplifier le processus de réception. Comme le travail de base a été effectué durant la période visée par le rapport, on s'attend à ce que le nouveau processus automatisé soit pleinement mis en œuvre en 2016-2017.

Sous-sous-programme 1.1.3.5 Services et technologies scientifiques

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme offre des outils analytiques, des systèmes et des méthodes scientifiques afin de faciliter les enquêtes criminelles par l'étude de l'activité criminelle. Il englobe des capacités opérationnelles et analytiques spécialisées en matière d'enquête visant à fournir aux forces policières canadiennes et étrangères des services comprenant l'analyse des enquêtes criminelles, les profils géographiques, le polygraphe et l'analyse des déclarations. Les fonds alloués au programme sont consacrés au personnel, aux opérations, à la technologie, aux biens et à la recherche et au développement.

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Des capacités analytiques permettent d'étudier l'activité criminelle afin d'appuyer les enquêtes criminelles.	Pourcentage de répondants qui sont satisfaits des compétences spécialisées fournies par les Opérations techniques en matière d'enquête et d'analyse.	85 %	65.6 %[41]

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

L'équipe de profilage criminel et photographique de la GRC a reçu 129 demandes d'aide relativement à des techniques d'enquête, ce qui représente une augmentation de 50 % par rapport au dernier exercice. L'objet de ces demandes allait des entrevues et des interrogations à l'analyse des déclarations, en passant par les évaluations de la menace, l'analyse linguistique et l'analyse des liens. Les techniques ont été utilisées dans un éventail d'enquêtes, qui portaient notamment sur des homicides, des enlèvements, des attentats à la bombe, des cas de menaces, l'exploitation d'enfants, des agressions sexuelles, des prises d'otages, des incendies criminels, de l'extorsion et plusieurs crimes en série non résolus.

Le sous-sous-programme était également responsable du Système d'analyse des liens entre les crimes de violence (SALVAC), qui a été conçu particulièrement pour aider les enquêteurs qualifiés à cerner les crimes et les criminels en série en se concentrant sur les liens comportementaux qui existent entre des crimes qui pourraient avoir été commis par le même délinquant. Depuis sa création, en 1994, le SALVAC a pris de l'ampleur en tant que programme national et international. Ce programme emploie actuellement 120 personnes à temps plein aux centres SALVAC de partout au Canada. Sept de ces centres sont exploités à la GRC, un, par la Police provinciale de l'Ontario, et un autre, par la Sûreté du Québec. Depuis sa mise en œuvre en 1995, le SALVAC a été adopté par neuf pays

étrangers et est devenu la norme internationale en matière de systèmes automatisés d'établissement de liens entre les cas. En 2014-2015, environ 25 000 nouveaux cas ont été entrés dans le système, portant le total à 491 705 cas depuis sa création. Au cours de cette même période, 4 711 cas ont été analysés par les spécialistes du SALVAC, ce qui a permis de confirmer 286 liens entre des délinquants et des occurrences.

Par ailleurs, tout au long de l'année, des améliorations ont été apportées à la base de données du Registre national des délinquants sexuels (RNDS), système national d'enregistrement pour les délinquants sexuels qui ont été reconnus coupables d'une infraction sexuelle désignée et à qui les tribunaux ont ordonné de se présenter à la police. En 2014-2015, la base de données a également été améliorée grâce à la mise à jour de champs administratifs et à la correction d'erreurs/bogues.

À ce jour, plus de 38 000 délinquants ont été entrés dans la base de données du RNDS, et 719 interrogations tactiques ont été effectuées au cours de l'exercice 2014-2015.

De plus, la Section des contrôles de sincérité de la GRC a procédé à 849 tests polygraphiques judiciaires, analysé 678 questionnaires de véracité et composé 50 déclarations écrites aux fins des dossiers opérationnels. À l'appui des efforts de recrutement national, 2 390 tests polygraphiques préalables à l'emploi ont été effectués. Les 33 animateurs en polygraphie situés partout au Canada ont servi d'intervieweurs dans le cadre de nombreuses enquêtes sur des meurtres et enquêtes très médiatisés dans tout le pays, y compris l'enquête sur le meurtre de trois membres de la GRC, à Moncton, et les fusillades du Monument commémoratif de guerre du Canada et de la Colline du Parlement, en octobre 2014.

Sous-sous-programme 1.1.3.6 Préparation et Interventions opérationnelles

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme offre un point de contact central pour la gestion des urgences et des interventions à la GRC, ce qui permet à celle-ci d'intervenir rapidement et de façon coordonnée en cas d'urgence, d'incident critique ou de catastrophe (maintenir des équipes et des ressources spécialisées, notamment des groupes tactique d'intervention, des groupes tactiques d'intervention médicale, des intervenants en cas d'incident chimique, biologique, radiologique ou nucléaire ou CBRN, des négociateurs en cas de situation de crise et des chefs des interventions). Il comprend le Centre national des opérations, un centre de commandement et de contrôle entièrement sécurisé et intégré pour la surveillance et la coordination centralisées des incidents critiques et des événements majeurs. La Planification de la continuité des activités et la Gestion des mesures d'urgence sont axées sur la préparation et la résilience des employés comme le prévoit la *Loi sur la gestion des urgences*.

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
La GRC est prête à intervenir en cas d'urgences tous risques et d'incidents critiques.	Pourcentage des répondants qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé "La GRC est prête à intervenir en cas d'urgences et d'incidents critiques".	80 %	45 %[42]
	Pourcentage d'exercices fédéraux désignés appropriés aux fins de participation de la GRC et auxquels la GRC participe.	100 %	100 %
Les plans de continuité des activités traitent de tous les services et biens de la GRC.	Pourcentage des employés de la GRC qui sont visés par un plan de continuité des activités.	100 %	S.o.[43]

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

La GRC a fait la promotion de ses programmes de gestion des urgences afin de les harmoniser avec les probabilités policières actuelles. Des événements d'urgence récents ont aidé à cerner certaines lacunes et inefficacités à l'égard desquelles on continue de prendre des mesures. Durant l'année, des lignes directrices opérationnelles concernant les éclosions d'Ebola ont été élaborées et fournies aux divisions, et des plans d'urgence, comme pour les catastrophes ferroviaires, ont été

générés. Des pratiques exemplaires et des leçons tirées, ainsi que des recommandations, ont été soumises à la suite des inondations survenues en Alberta, en juin 2013. Un guide interactif des opérations d'intervention d'urgence a également été créé afin de donner des consignes et de fournir des listes de vérification importantes au personnel de première ligne. Le guide électronique peut être téléversé vers la plupart des téléphones intelligents.

En 2012, la GRC a effectué un audit de la continuité des activités, lequel formulait quatre recommandations pour améliorer la supervision, la surveillance et l'assurance de la qualité.[44] Depuis, l'organisation a travaillé dans le but de mettre en œuvre les recommandations de l'audit, et un rapport interne récent reconnaissait les difficultés qui ont été rencontrées, les efforts qui ont été déployés et les étapes clés qui ont été franchies jusqu'ici. La Section de la politique de la planification de la continuité des activités (PCA) et les coordonnateurs divisionnaires de la PCA ont continué d'offrir leur soutien aux membres de partout au pays et ont travaillé dans le but de s'assurer que les plans étaient terminés et validés. Chaque employé est visé par un plan national en cas de perturbations, et chaque détachement a mis en place un PCA. Tout au long de la période visée par le rapport, tous les services et les biens essentiels ont été recensés à l'échelle de la Gendarmerie, jusqu'au niveau des sous-programmes.

Sous-sous-programme 1.1.3.7 Opérations secrètes

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme soutient et guide les groupes opérationnels sur le terrain pour les programmes à haut risque comme les opérations d'infiltration, le recrutement des sources, la protection des témoins et les sources humaines. Ce sous-sous-programme est essentiel pour gérer les exigences en matière de surveillance, de responsabilisation, de formation et de couverture, en vue d'assurer le succès des enquêtes et la sécurité des policiers. Il est aussi déterminant pour l'application et la gestion des mesures de protection des témoins et des sources s'appliquant aux témoins, aux informateurs et aux policiers conformément à la *Loi sur le programme de protection des témoins*, et pour l'utilisation, le contrôle et le recrutement d'informateurs de police et d'agents dans le contexte des opérations et des enquêtes majeures.

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Les divisions reçoivent des services d'orientation en matière de politique, de supervision du programme et de formation en ce qui a trait aux opérations secrètes.	Pourcentage de clients internes qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé "Nous sommes satisfaits des services offerts en ce qui concerne les opérations secrètes".	Niveau de référence à déterminer	S.o.[45]

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

En décembre 2014, la *Loi sur la protection des Canadiens contre la cybercriminalité* a reçu la sanction royale, ce qui a mené à sa promulgation en mars 2015. La *Loi* contenait plusieurs amendements visant à s'assurer que les types de renseignements auxquels les organismes d'application de la loi ont accès actuellement demeureront accessibles et tenait ainsi compte de l'évolution de la technologie, y compris les ordinateurs, les appareils mobiles et Internet. La *Loi* a apporté des changements importants qui étaient pertinents par rapport aux applications légales au titre des parties VI et XV du *Code criminel*. Plus précisément, elle codifiait la pratique consistant à obtenir des autorisations générales pour intercepter des communications privées, fournissait de nouveaux outils d'enquête permettant de conserver les données, créait plusieurs nouvelles ordonnances de production particulières, créait deux seuils pour les mandats de localisation et remplaçait l'enregistreur de numéros de téléphone classique par un mandat relatif à l'utilisation d'un enregistreur de données de transmission. L'Équipe de soutien aux questions juridiques a communiqué ces changements au sein de la GRC et mis à jour le matériel de formation en conséquence. Le sous-sous-programme a également participé à la modification du National Wiretap Precedent pour assurer son harmonisation avec les nouvelles dispositions de la *Loi* ainsi que pour satisfaire les fournisseurs de services au moment d'obtenir des renseignements sur les abonnés associés aux numéros de téléphone.

PROGRAM 1.2 | Services canadiens d'application de la loi

DESCRIPTION

Ce programme fournit le soutien nécessaire sur le plan scientifique, technique, didactique et des enquêtes afin que la communauté policière canadienne puisse offrir à ses partenaires et aux collectivités qu'elle sert des services de police et d'application de la loi proactifs axés sur les renseignements. De plus, ce programme offre des occasions de formation aux membres de la communauté policière canadienne afin de leur permettre de perfectionner leurs compétences et ainsi d'assurer plus efficacement la sécurité du Canada. Ce programme est essentiel afin de fournir aux services de police canadiens les outils, les systèmes, la technologie (soutien et expertise judiciaires, renseignements criminels, registre des armes à feu, bases de données, etc.) et la formation nécessaire pour contribuer à réduire la criminalité dont sont victimes les Canadiens.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Autorisations totales pouvant être utilisées 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
241 141 544	246 951 544	260 274 414	222 457 415	(24 494 129)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
1 989	1 818	(171)

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Les activités techniques, judiciaires, de sensibilisation et d'enquêtes soutiennent les services de police au Canada.	Pourcentage des répondants qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé "De manière générale, la GRC fournit un service de grande qualité".	80 %	S.o.[46]

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

Les services d'application de la loi canadiens fournissent des services de soutien aux organisations policières de l'ensemble du Canada, souvent appelées Services nationaux de police. Ces services sont orientés par un comité consultatif et consultent régulièrement les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. En 2014, des représentants de tous les ordres de gouvernement ont fourni leur apport aux fins de la Charte des Services nationaux de police, laquelle définissait la vision, le mandat et les principes directeurs des Services. La Charte établit les rôles et les responsabilités des fournisseurs, des partenaires et des intervenants et a officialisé la structure de gouvernance qui avait été établie lors de la création du comité consultatif national des Services nationaux de police.

Il est essentiel que les organismes d'application de la loi appuient les Services nationaux de police et conviennent qu'ils reçoivent des services de grande qualité, abordables et rapides. Dans cette optique, en 2014-2015, on a élaboré un sondage qui sera distribué aux membres supérieurs du milieu canadien de l'application de la loi. Les réponses au sondage serviront à détecter les aspects des Services nationaux de police qui devraient être améliorés et à cerner les difficultés auxquelles on fait face au moment d'accéder à des services de soutien.

Durant la période visée par le rapport, le comité consultatif national des Services nationaux de police a continué d'analyser les améliorations en mettant l'accent sur la modernisation du système de renseignement sur les dossiers civils et les casiers judiciaires du Canada. On a appuyé la transition des vérifications de dossiers civils et de casiers judiciaires vers un système pleinement électronique fondé sur des données biométriques, qui offrira au public canadien des vérifications de dossiers civils et de casiers judiciaires rapides et précises.

En 2014-2015, on a également poursuivi le travail visant à améliorer la durabilité financière des Services nationaux de police. Par exemple, une analyse des coûts a été effectuée au Collège canadien de police (CCP), et, en réaction, le CCP mettra en œuvre une nouvelle structure libre pour harmoniser les droits de scolarité avec le coût de la prestation des cours. Plusieurs initiatives supplémentaires seront en cours dans les exercices à venir, dans le cadre de l'Initiative de renouvellement et de durabilité des Services nationaux de police (SNP), qui permettra de régler les problèmes liés au mandat, à la gouvernance et au financement.

Dans le cadre de ses efforts de modernisation des SNP, le gouvernement du Canada a conclu avec les provinces et les territoires des ententes de dix ans sur les analyses biologiques relativement aux services d'analyse judiciaire de l'ADN fournis par la GRC à compter de 2014-2015. Ces nouvelles ententes fourniront une source de financement durable à long terme pour ce service policier essentiel grâce à l'examen et au rajustement réguliers des versements provinciaux et territoriaux afin que l'on puisse s'assurer qu'ils demeurent harmonisés avec la demande et avec les coûts des services d'analyse de l'ADN.

Sous-programme 1.2.1 Soutien scientifique et technique et en matière d'enquête

DESCRIPTION

Ce sous-programme comprend des programmes hautement spécialisés de nature scientifique et technique à l'appui de toute la communauté de l'application de la loi, à l'échelle nationale et internationale. Ce soutien opérationnel aux enquêteurs permet l'identification de criminels grâce à l'analyse judiciaire d'éléments de preuve physiques ou biologiques, la réduction du crime grâce à la collecte de renseignements susceptibles de donner lieu à une action et l'amélioration de la sécurité publique grâce à la gestion de données et de renseignements exacts sur les crimes et les criminels. Dans ce domaine d'expertise scientifique, on appuie des programmes internationaux par l'identification des victimes de catastrophes, on collabore avec des enquêteurs du monde entier relativement aux enfants disparus et exploités, on associe des criminels à des crimes grâce à l'analyse génétique et on appuie d'autres programmes gouvernementaux comme Immigration et d'autres initiatives de gestion des frontières grâce à la banque de données de renseignements criminels.

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Les services fournis sur les plans scientifique, technique et des enquêtes soutiennent les services de police au Canada.	Pourcentage des répondants qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé "De manière générale, la GRC fournit des services de grande qualité sur les plans scientifique, technique et des enquêtes".	80 %	S.o.[47]

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

En 2014-2015, le sous-programme a continué d'apporter des améliorations aux services scientifiques et techniques offerts aux organismes d'application de la loi et au public canadien. Le regroupement des services de laboratoire de partout au Canada a été achevé et a permis de réduire les coûts et d'améliorer l'efficience du soutien aux enquêtes. De même, la GRC est passée de l'étape analytique à celle de la mise en œuvre de l'étape 1 du projet de présélection civile et de vérification des casiers judiciaires. À long terme, ces projets entraîneront une accélération de la communication de renseignements sur les casiers judiciaires entre les services de police, les citoyens et la GRC et une réduction du nombre d'erreurs causées par des gens ayant des noms et des dates de naissance semblables.

Le programme de GITI, anciennement connu sous le nom de Secteur du dirigeant principal de l'information, a collaboré avec le Centre d'information de la police canadienne afin d'étudier un système qui remplacerait le portail d'informations policières (PIP). Ce travail permettra de s'assurer que les renseignements cruciaux sont communiqués entre les organismes d'application de la loi et les partenaires de la justice pénale. De plus, la GRC a examiné des solutions de rechange pour moderniser le Système automatisé de renseignements sur la criminalité (SARC) afin de permettre l'échange d'information et de renseignements dans le domaine des crimes graves et du crime organisé.

Le sous-programme a également réalisé des gains importants en ce qui a trait à la création d'un répertoire de données génétiques sur les personnes portées disparues. En collaboration avec Sécurité publique Canada, la GRC a dirigé l'élaboration de modifications législatives de la *Loi sur l'identification par les empreintes génétiques* et a ainsi établi un cadre législatif

pour le nouveau programme. En 2014-2015, la GRC a participé avec des intervenants compétents à l'élaboration d'une nouvelle réglementation et d'un cadre opérationnel pour orienter ce nouvel outil d'enquête. Le répertoire de données génétiques sur les personnes portées disparues annoncé dans le budget de 2014 deviendra opérationnel en 2017.

La GRC compte beaucoup sur des experts hautement qualifiés pour fournir des services judiciaires et techniques. La durabilité de la discipline du Service de l'identité judiciaire (SIJ) a été désignée comme une priorité critique pour l'organisation. Durant la période visée par le rapport, une initiative complète a été conçue afin d'examiner et d'améliorer la formation, le modèle de prestation de services et les aspects liés à la prévision des ressources du SIJ. Ce programme sera évalué par rapport au taux de qualification des spécialistes de l'identité judiciaire au cours des exercices à venir.

Sous-sous-programme 1.2.1.1 Service intégré de l'identité judiciaire

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme est essentiel pour permettre à la GRC d'offrir, d'un bout à l'autre du pays, des constatations sur les lieux de crime de qualité invariablement élevée, de façon à ce que l'analyse et la comparaison des indices matériels et des empreintes servant de preuve découverts et évalués respectent ou surpassent les attentes des tribunaux quant à la preuve sous forme d'opinion judiciaire. En particulier, ce sous-sous-programme établit, met en œuvre, supervise et améliore les politiques, normes, processus, outils, techniques, formations, pratiques exemplaires et directives en matière de santé et sécurité au travail applicables pour l'Identité judiciaire. Il s'agit notamment de l'expertise judiciaire sur les lieux de crime, de l'identification et de la collecte de pièces à conviction aux fins d'analyse scientifique, de l'analyse des empreintes digitales, des comparaisons d'empreintes de chaussures, des comparaisons des traces de pneus, de l'analyse de l'imagerie faciale judiciaire, de l'analyse vidéo judiciaire et de l'identification des victimes de catastrophes. Ce programme dirige en outre les groupes opérationnels de première ligne du pays en ce qui concerne les enquêtes exigeant l'analyse de la morphologie des taches de sang, les enquêtes sur les lieux de crime mettant en cause des agents chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires et explosifs (CBRNE) et l'imagerie judiciaire, aérienne et scientifique.

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Le Service intégré d'identité judiciaire fournit des services de soutien opérationnel de première ligne aux policiers.	Pourcentage d'identifications effectuées à partir d'empreintes digitales latentes trouvées lors de l'expertise.	40 %	35 %

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

Le développement scientifique et technologique est demeuré une grande priorité pour le sous-sous-programme. En 2013-2014, on a proposé que la technologie de métallisation sous vide (MSV) fasse partie d'une stratégie nationale pour traiter et obtenir des empreintes claires sur les billets de banque en polymère. En 2014-2015, les installations ont été terminées à Montréal (Qc), à Newmarket (Ont.) et à Surrey (C.-B.), rendant ainsi l'amélioration technologique accessible grâce à un modèle de partage régional. L'utilisation subséquente de la MSV dans le traitement des cas s'est avérée efficace pour ce qui est de détecter les empreintes digitales latentes sur des éléments de preuve matérielle provenant de dossiers non résolus qui avaient été entreposés depuis plusieurs années.

D'un océan à l'autre, les membres du SIJ ont réussi à déterminer à qui appartenaient des empreintes digitales latentes se trouvant sur des scènes de crime dans 35 % des cas en moyenne. Habituellement, les scènes associées à des crimes contre les biens sont celles où on prélève le plus grand nombre d'empreintes digitales. Par exemple, le SIJ a obtenu un résultat de 44 % pour les infractions associées à une introduction par effraction relativement auxquelles des personnes ont été incriminées par des empreintes digitales.

Plusieurs facteurs ont contribué à la chute du taux d'identification d'empreintes sur les scènes de crime partout au pays. La disponibilité des ressources dans les divisions et la réduction du taux de qualification des nouveaux membres du SIJ a entraîné une diminution du niveau de ressources. De plus, les scènes de crime contre la personne sont considérées comme prioritaires, ce qui a réduit le niveau de ressources disponibles pour s'occuper des crimes contre les biens.

Les intervenants du sous-sous-programme continueront de s'attaquer à ces problèmes au cours des exercices à venir. Un programme de mentorat s'est poursuivi auprès d'étudiants universitaires participant à divers projets de recherche pertinents par rapport aux enjeux opérationnels. Le Service intégré de l'identité judiciaire a également représenté les intérêts canadiens en matière d'identité judiciaire au sein de groupes de travail scientifiques internationaux et nationaux.

En 2014-2015, en partenariat avec les Services nationaux de laboratoire judiciaire de la GRC, le sous-sous-programme a amorcé une étude de la faisabilité et de l'efficacité de la technologie d'analyse génétique portative à utiliser dans un milieu opérationnel. La technologie permettait à des analystes de la morphologie des taches de sang de déterminer si les taches sur une scène de crime provenaient de la même personne ou de personnes différentes et fournissait une rétroaction plus rapide aux enquêteurs. De plus, la première étape d'une étude portant sur l'incidence des techniques de décontamination sur les éléments de preuve matérielle a été menée à bien en 2014-2015, en collaboration avec des partenaires canadiens, américains et australiens. Les étapes successives de l'étude, qui comprendront des recherches sur la décontamination d'éléments de preuve matérielle contaminés par des agents chimiques et biologiques particuliers, se poursuivront au cours des exercices à venir.

Sous-sous-programme 1.2.1.2 Service des laboratoires judiciaires

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme soutient les enquêtes policières en fournissant des services d'analyse judiciaires de pièces à conviction utilisées comme preuve. Ces services comprennent l'examen et l'interprétation d'éléments de preuve relatifs aux indices matériels ou aux matières biologiques servant de preuve découverts sur les lieux d'un crime ou dans le cadre d'une enquête criminelle ou qui s'y rapportent, ainsi que la rédaction de rapports sur ces éléments de preuve.

On veille également à ce que les processus utilisés pour les analyses judiciaires soient valides et fiables d'un point de vue scientifique et qu'ils reposent sur l'application de la méthode scientifique. Un soutien est fourni pour les éléments de preuve liés au service de biologie (analyse génétique), à l'expertise des documents et des contrefaçons, à l'analyse de traces, aux explosifs, à l'évaluation toxicologique et aux armes à feu.

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultats réels
Des analyses génétiques opportunes soutiennent les services de police et le régime de justice pénale.	Pourcentage de demandes de services des laboratoires judiciaires traitées dans les délais prescrits, par programme.	85 %	Biologie : 51 % Armes à feu : 31 % Bureau national de lutte contre la contrefaçon : 30 % Toxicologie : 62 % Analyse de traces : 84 %

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

Les Services de laboratoire judiciaire ont continué d'améliorer l'efficacité de leurs services en perfectionnant l'analyse des éléments de preuve matérielle et en s'appuyant sur les nouveaux progrès scientifiques et technologiques. Le Service de biologie a mis en œuvre une nouvelle trousse d'analyse génétique qui donne des résultats plus discriminatoires et qui permet l'analyse d'échantillons plus difficiles à analyser. Par ailleurs, un nouveau processus a été mis au point pour simplifier l'examen et l'analyse des éléments de preuve dans les cas d'agression sexuelle afin d'accélérer le service. L'unité des armes à feu a établi un lien en direct entre le Réseau canadien intégré d'identification balistique et le National Integrated Ballistics Information Network, aux États-Unis, afin de permettre la vérification directe d'armes à feu suspectes par rapport à des crimes non résolus dans les deux pays. De plus, l'unité de toxicologie a évalué et acheté de nouveaux instruments permettant de procéder au dépistage de plusieurs drogues à partir d'un seul extrait, qui, combinés aux améliorations apportées aux méthodes en cours d'élaboration, rendront le processus plus efficient et aideront à améliorer les délais de traitement.

La GRC a également achevé le regroupement de ses services de laboratoire judiciaire, qui sont passés de six endroits à trois, à la suite de la fermeture officielle du laboratoire de Halifax, le 31 mars 2015. Le regroupement a été entrepris dans le but d'améliorer l'efficience et de réduire les chevauchements et les coûts infrastructurels. Le processus a été conçu pour réduire au minimum les conséquences sur la prestation des services

aux organismes clients, et, avant le regroupement, une unité des armes à feu a été établie à Ottawa, et de nouvelles unités de toxicologie ont été formées à Ottawa et à Edmonton (Alb.). Des scientifiques ont été recrutés pour combler des postes vacants et d'autres qui devraient le devenir, et on a commencé à donner une formation ciblée aux nouvelles recrues et une formation polyvalente aux spécialistes actuels afin de perfectionner un effectif souple capable de s'adapter à une clientèle changeante et aux exigences relatives à la charge de travail. Ces efforts ont eu un effet positif sur la prestation des services durant la période visée par le rapport; toutefois, les conséquences ne se seront pas toutes fait ressentir avant la fin de la formation, en 2016-2017.

Sous-sous-programme 1.2.1.3 Services canadiens d'identification criminelle en temps réel

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme offre du soutien opérationnel 24 heures sur 24, tous les jours de l'année directement aux collectivités canadiennes de l'application de la loi, de la justice pénale et de la sécurité publique ainsi qu'à des partenaires étrangers tels que le FBI et INTERPOL, à des fins judiciaires, civiles et d'immigration. Le programme tient le dépôt national des casiers judiciaires et de renseignements biométriques (empreintes digitales) du Canada. Il est chargé d'assurer l'exactitude et la tenue à jour des renseignements sur les casiers judiciaires ainsi que de mettre ces renseignements à la disposition des organismes autorisés conformément aux lois fédérales. La collectivité canadienne d'application de la loi utilise les renseignements sur les casiers judiciaires pour lutter contre la criminalité. Les organismes autorisés utilisent également ces renseignements à des fins civiles et non criminelles, notamment pour effectuer un contrôle civil préalable à l'emploi, au bénévolat, à l'adoption et au travail auprès de personnes vulnérables. En outre, le programme vise à effectuer des vérifications de casier judiciaire à partir d'empreintes digitales à des fins de contrôle civil, y compris des vérifications des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables. Les services offerts dans le cadre du programme comprennent notamment les suivants : des services de casiers judiciaires et d'identification dactyloscopique; la tenue à jour de casiers judiciaires conformément aux lois fédérales; l'identification d'empreintes digitales latentes; l'appui aux programmes de l'immigration et de gestion des frontières du gouvernement du Canada; l'analyse de solutions biométriques liées aux technologies de l'information; et la mesure du rendement relatif à la prestation des services à la clientèle.

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
La technologie utilisée par le répertoire national d'empreintes digitales et de renseignements sur les casiers judiciaires soutient les services de police canadiens.	Nombre d'appareils qui transmettent des empreintes digitales par voie électronique à l'ITR	950	1 155

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

Les Services canadiens d'identification criminelle en temps réel (SCICTR) ont continué de travailler à l'amélioration de l'efficience et de la qualité des services fournis à des intervenants externes et internes. Le sous-sous-programme a aidé des organismes en ce qui a trait à la migration vers la soumission par voie électronique d'empreintes digitales criminelles et civiles en fournissant des experts ainsi que des options et des considérations relatives au déroulement du travail, à la formation, à l'analyse et à la technologie. À ce jour, 1 155 appareils de saisie électronique des empreintes digitales envoient des données, nombre qui dépasse de 21,5 % la cible de rendement. Grâce au concept du centre, qui permet aux services de police de soumettre des empreintes digitales dans le système au nom d'un organisme d'application de la loi qui ne dispose peut-être pas de la technologie, au total, 1 200 organismes de partout au Canada ont maintenant la capacité de soumettre des empreintes digitales par voie électronique.

Les travaux ont avancé dans le cadre du projet de modernisation des renseignements de justice pénale (MRJP), qui, une fois terminé, fournira un service durable permettant de présenter au SCICTR des rapports à jour contenant de l'information sur les casiers judiciaires. Le projet permettra également d'extraire des renseignements du CIPC en temps presque réel. L'étape de la mise à l'essai de l'interface utilisateur Web de la MRJP a commencé en mars 2015. Dans le cas des accusations criminelles soumises par voie électronique au moyen d'un appareil de saisie électronique des empreintes digitales, les organismes qui contribuent ont

pu rendre compte de leurs décisions par voie électronique. Le projet pilote de MRJP prendra fin en février 2016 et comprendra des services de police de diverses administrations fédérales, provinciales et municipales.

De plus, les SCICTR ont amorcé la première étape du plan de Modernisation de la présélection civile qui donnera lieu à des transactions relatives à l'information sur les casiers judiciaires pleinement fondées sur la biométrie pour les demandes d'emploi au gouvernement fédéral.

Enfin, le sous-sous-programme a conçu une approche d'établissement des coûts axée sur les activités par rapport aux divers processus de travail entrepris au sein des SCICTR. La mise en œuvre de cette approche permettra de s'assurer que les modèles de service pour les centres d'activités essentielles sont efficients, efficaces et économiques. Dans la même veine, les SCICTR pourront établir avec exactitude un coût pour chaque type de transaction.

Sous-sous-programme 1.2.1.4 Soutien à la recherche et aux services nationaux (identité judiciaire)

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme tient à jour la Banque nationale de données génétiques (BNDG) et aide les organismes d'application de la loi en leur fournissant des éléments de preuve provenant de l'analyse de l'ADN pour établir des liens entre des lieux de crime ainsi que pour associer des lieux de crime à des condamnés. Il permet la réalisation d'examens scientifiques et techniques et la prestation de conseils à des cadres supérieurs sur toutes les questions scientifiques et techniques ayant trait au mandat et aux activités des Services des sciences judiciaires et de l'identité.

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
La Banque nationale de données génétiques appuie les enquêtes criminelles.	Pourcentage des répondants qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé "La Banque nationale de données génétiques est utile aux enquêtes criminelles".	80 %	85 %

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

La BNDG, gérée par Science et partenariats stratégiques, a fait partie intégrante de la nature évolutive des enquêtes criminelles. Durant la période visée par le rapport, deux nouveaux processus scientifiques d'analyse directe des données génétiques ont été pleinement intégrés dans un nouveau système de gestion de laboratoire afin d'améliorer l'efficience et l'efficacité de la BNDG.[48] Les nouveaux processus et leur intégration ont réduit les délais de traitement et permis de saisir, dès la première phase du traitement, 98,5 % des échantillons reçus par la Banque de données. De nouveaux records ont été établis en 2014-2015, et le nombre total de visites de dossiers de délinquants reconnus coupables a atteint 34 000; le délai minimal moyen pour atteindre les 1 000 visites a été de 75 jours. Ces statistiques représentent des délais de traitement moyens, de la réception de l'échantillon au téléversement dans la BNDG, inférieurs à neuf jours.

Le Conseil canadien des normes a renouvelé l'accréditation ISO 17025 de la BNDG, qui a confirmé la mise en œuvre de nouveaux processus adoptés tout au long de l'année.[49] Afin de répondre aux exigences opérationnelles relatives au traitement des dossiers d'enquête criminelle et pour concrétiser l'avenir du programme sur l'ADN des personnes portées disparues, la BNDG a dirigé la mise au point et la validation de nouveaux marqueurs Y-SCRT.[50] En 2014-2015, les intervenants du sous-sous-programme ont également consacré un temps considérable à la planification et à la tenue de consultations relativement à la nouvelle loi visant à modifier la *Loi sur l'identification par les empreintes génétiques* et à la rédaction de cette nouvelle loi, qui créera le premier programme national sur l'ADN des personnes disparues au Canada.

Les processus de la BNDG dépendent d'une collecte et d'une soumission appropriées des échantillons. À cette fin, on a donné une formation directe aux clients tout au long de l'année, sur les lieux et par vidéoconférence. Au total, cette formation a été offerte à 395 participants, dans trois provinces et trois territoires, lesquels représentaient une grande diversité d'enquêteurs de police, de procureurs de la Couronne, de policiers militaires et d'employés de tribunaux.

Sous-sous-programme 1.2.1.5 Renseignements criminels

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme fait partie intégrante des opérations relatives à l'application de la loi et, à ce titre, s'emploie à mener en temps opportun des évaluations exhaustives portant sur les organisations criminelles et leurs activités dans le but de fournir des renseignements susceptibles de donner lieu à une action de façon à contrôler, à réduire et à prévenir plus efficacement le crime organisé et les crimes graves dans toutes les collectivités du Canada. Une démarche axée sur le renseignement permet également de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies efficaces en matière d'ordre public ainsi que de réduction et de prévention de la criminalité.

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
L'échange d'information est essentiel à la répression criminelle axée sur les renseignements.	Pourcentage de répondants qui sont tout à fait d'accord avec l'énoncé suivant : « pour combattre le crime organisé, il faut améliorer les pratiques d'échange de renseignements entre les organismes et promouvoir celles-ci ».	80 %	S.o.[51]

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

La GRC a continué de renforcer sa capacité de recueillir, d'analyser et de communiquer les renseignements criminels à l'appui d'opérations policières. En 2014-2015, des analystes ont été déployés à l'étranger, vers des pays importants, d'un point de vue opérationnel, afin qu'ils puissent cerner de façon proactive les menaces criminelles et les nouvelles tendances qui pourraient toucher le Canada, les Canadiens et les intérêts canadiens. Ces efforts coordonnés en ce qui a trait aux opérations et aux renseignements ont entraîné la détection de liens stratégiques clés entre des groupes du crime organisé canadiens et des groupes du crime organisé fonctionnant à l'étranger. De plus, le Centre national de coordination du renseignement (CNCR) a établi un cadre pour coordonner et communiquer les renseignements à l'aide d'une plateforme axée sur la collaboration, qui a augmenté l'actualité et la pertinence de l'information et de l'échange de renseignements dans toute la GRC. Une cyberéquipe a également été mise sur pied au sein du CNCR, et elle a renforcé la capacité de la GRC de créer des liens plus solides entre la cybercriminalité et d'autres domaines criminels, y compris le crime organisé et la criminalité financière. Qu'il soit tactique, opérationnel ou stratégique, le renseignement criminel a permis à la GRC et à d'autres services de police canadiens d'établir les priorités et d'affecter les ressources en fonction des menaces criminelles les plus importantes pour le Canada.

Le Service canadien de renseignements criminels (SCRC) et ses partenaires de l'application de la loi ont continué de renforcer l'harmonisation entre les renseignements et les opérations. Durant la période visée par le rapport, le SCRC a fourni des évaluations ponctuelles et exactes des organisations criminelles et des tendances connexes afin d'éclairer l'établissement des priorités, conformément à la Stratégie canadienne d'application de la loi pour lutter contre le crime organisé. Les produits du SCRC sont devenus des articles permanents durant les exercices d'établissement des priorités, sur des tribunes comme le Conseil national des opérations intégrées de la GRC, la Réponse intégrée canadienne au crime organisé (RICCO) et le Comité sur le crime organisé de l'Association canadienne des chefs de police (ACCP).

Compte tenu de la nature transnationale du crime organisé, le SCRC et la RICCO se sont fait les champions de l'application de la *Règle touchant les renseignements de tiers* afin d'assurer l'équilibre entre le besoin de communication et celui de protéger l'intégrité des opérations et des méthodes. Selon la *Règle touchant les renseignements de tiers*, le personnel de l'application de la loi échange de l'information à des fins de renseignement en reconnaissant mutuellement que les renseignements seront protégés, qu'ils ne seront communiqués à personne d'autre et qu'aucune mesure ne sera prise à leur égard sans le consentement de l'auteur. Pour appuyer ces efforts, le SCRC a présenté à l'ACCP une résolution afin que des membres examinent l'application de la règle et confirment le principe au sein de leurs propres organisations.

Afin de faciliter et d'améliorer l'échange de renseignements, le SCRC a adopté de nouveaux outils pour améliorer le SARC, sa base de données nationale sur les crimes graves et sur le

crime organisé. En outre, des progrès importants ont été réalisés en ce qui a trait à la mise en œuvre de la base de données du Système intégré d'information, plateforme qui facilite l'accès aux renseignements du SARC et à d'autres bases de données de la GRC. De plus, le SCRC a entrepris le processus visant à déterminer la faisabilité de l'octroi à l'ASFC de l'accès au SARC. Cette initiative renforcera la sécurité frontalière et améliorera les efforts collectifs de lutte contre les crimes graves et le crime organisé.

Conformément à sa stratégie de communications nationale, le SCRC a continué à dynamiser son profil et sa marque auprès des intervenants en faisant la promotion de services de police axés sur le renseignement et en sensibilisant ces intervenants au sujet des avantages liés à l'échange de renseignements pour lutter contre la nature plurigouvernementale des crimes graves et du crime organisé. En partenariat avec les bureaux provinciaux, le SCRC a donné aux organismes membres une formation sur le cours à l'intention des agents du renseignement nationaux et amélioré la méthode courante d'évaluation des menaces et les règles opérationnelles afin de renforcer la méthode d'évaluation intégrée des menaces.

Sous-sous-programme 1.2.1.6 Centre d'information de la police canadienne (CIPC)

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme est un service de police national appuyé par le Conseil du Trésor, qui fournit une base de données protégées en ligne contenant des informations sur des sujets, des véhicules, des bateaux et des biens qui pourraient être associés à des activités de justice pénale et de sécurité publique. La base de données contient aussi d'autres renseignements tactiques utiles. L'accès à ces renseignements peut être accordé à certains utilisateurs de la collectivité canadienne d'application de la loi et d'autres organismes d'enquête, ainsi qu'à des partenaires stratégiques étrangers. Le premier élément consiste en une base de données policières centrale qui fournit aux partenaires de la sécurité publique des renseignements sur les crimes et les criminels. Le deuxième élément est le Portail d'informations policières (PIP), une passerelle intégrée centrale d'indexation et de gestion des dossiers, qui permet aux services de police d'accéder à certains renseignements publiés par des services de police partenaires. Ces services peuvent consulter rapidement et efficacement les informations relatives à des incidents précis. Le troisième élément est le Portail de sécurité publique (PSP), un outil de recherche en ligne qui permet aux partenaires de la sécurité publique de consulter certaines informations de police sur les incidents, selon leur mandat prescrit par la loi et leur pouvoir légal. Ce programme est essentiel, puisqu'il s'agit du seul outil de communication protégé national pleinement intégré pour l'application de la loi et la sécurité publique.

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Le CIPC fournit des données d'enquête aux services de police et aux partenaires de la sécurité publique.	Nombre d'interrogations du système du CIPC.	24 millions	26 millions
	Nombre d'interrogations du Portail d'information policière (PIP).	12,5 millions	15,8 millions

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

Durant la période visée par le rapport, le nombre de demandes de renseignements envoyées au SCRC et sur le PIP a dépassé les cibles fixées, ce qui témoigne de l'utilité constante de ces systèmes pour ce qui est d'échanger des renseignements cruciaux pour l'application de la loi. Le Centre IPC[52] a également continué de réaliser de grands progrès en se faisant l'intendant d'outils d'échange de renseignements et en travaillant dans le but de s'assurer que ces outils demeuraient pertinents dans l'environnement de l'application de la loi d'aujourd'hui. Au cours des prochaines années, le système du SCRC sera amélioré afin de permettre aux contributeurs de téléverser des photographies. En 2014-2015, le Centre IPC a établi la priorité de son initiative et a amorcé le processus d'étude des exigences et de production d'une analyse technique visant à déterminer la faisabilité de la mise en œuvre.

Par ailleurs, le Centre IPC a élaboré un processus de surveillance continue en cinq étapes pour l'examen de tous les dossiers du SCRC. Le nouveau processus d'examen aux fins de l'assurance de la qualité fondé sur les risques remplace les audits officiels du SCRC et est axé sur l'intégrité des données. Les essais préliminaires grâce à un exercice de validation de principe en trois étapes ont commencé en janvier 2014, ce qui a permis au Centre IPC de perfectionner ses outils et ses processus. Les données anonymes de divers organismes ont été utilisées dans le cadre de la première étape; trois organismes partenaires ont participé activement aux deuxième et troisième étapes. Par la suite (à l'hiver 2015), un projet pilote a été lancé afin de valider toutes les étapes du processus d'examen de la qualité à l'aide des données de six organismes partenaires. Une fois qu'il aura été pleinement mis en œuvre, à une date qui reste à déterminer, le processus automatisé permettra d'examiner et de valider tous les dossiers à partir des 2 300 points d'accès et d'entrée de données du SCRC afin de s'assurer que les renseignements demeurent actuels, exacts et sécurisés.

Sous-sous-programme 1.2.1.7 Centre canadien de police pour les enfants disparus et exploités

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme comprend trois programmes nationaux : le Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants (CNCEE), les Opérations internationales et le Centre national pour les personnes disparues et les restes non identifiés (CNPDRNI). Le CCPEDE tire parti des relations avec le gouvernement et les services de police partenaires pour faire face aux menaces d'exploitation sexuelle d'enfants et, du même coup, pour réduire la vulnérabilité des enfants à la menace d'exploitation sexuelle dans Internet en identifiant les victimes, en faisant enquête et en aidant à poursuivre les délinquants sexuels ainsi qu'en renforçant la capacité des partenaires de réagir aux menaces. Le nouveau CNPDRNI fournira aux organismes d'application de la loi, aux médecins légistes et aux coroners principaux un soutien spécialisé relatif aux enquêtes sur les personnes disparues et les restes non identifiés.

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Des services de police partenaires locaux, municpaux, régionaux, nationaux et internationaaux bénéficient d'aide et de soutien en matière d'enquête.	Pourcentage de répondants satisfaits de l'aide et du soutien aux enquêtes fournis par le CCPEDE.	80 %	67 %

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

Le Centre canadien de police pour les enfants disparus et exploités (CCPEDE), a continué de connaître un accroissement constant des demandes de services, tendance qui a eu des conséquences graves sur le sous-sous-programme relativement aux ressources. En 2014-2015, le CNCEE a reçu environ 8 500 demandes, plaintes et/ou signalement à des fins d'assistance, ce qui représente une augmentation de 40 % depuis 2011. Des demandes reçues, 45 % provenaient de Canadiens (soit de cyberaide.ca, soit d'autres organismes d'application de la loi), et les 55 % restants, de sources étrangères. Le nombre de documents d'enquête a augmenté de 40 % au cours des deux dernières années, et, durant l'exercice visé par le rapport, 1 372 documents d'enquête ont été envoyés à des organismes policiers compétents dans des cas d'exploitation sexuelle d'enfants en ligne. Le sous-sous-programme a modifié et amélioré ces systèmes technologiques et effectue la transition vers Hubstream afin de simplifier et d'automatiser le processus de triage requis pour la communication des documents d'enquête. Le CCPEDE et plusieurs organismes policiers étrangers du Royaume-Uni, de l'Australie et des États-Unis contribuent à ce projet.

Des progrès ont également été réalisés au chapitre de la mise à l'essai du système de protection de l'enfance (SPE), application Web utilisée par les organismes d'application de la loi pour enquêter sur l'exploitation d'enfants sur Internet. Le SPE permet à des utilisateurs qualifiés de repérer les données conflictuelles lorsqu'ils cherchent des noms d'utilisateurs, des valeurs de hachage, des numéros de téléphone et d'autres données. Le système fournit un riche historique des adresses IP qui ont été indexées pour la communication de fichiers liés à la violence contre les enfants. En 2014-2015, une évaluation des données et des fonctions de la base de données était en cours, et il reste des mises à l'essai supplémentaires à effectuer.

Le sous-sous-programme a beaucoup contribué à l'opération Snapshot III, qui ciblait les agresseurs sexuels d'enfants qui collectionnent, possèdent, partagent, rendent accessible, distribuent et produisent du matériel supposant l'exploitation sexuelle d'enfants. Plus de 40 organismes canadiens d'application de la loi ont participé à l'enquête, qui a été coordonnée par le CNCEE. Plus de 150 personnes ont été arrêtées, ce qui a entraîné le dépôt de 355 accusations pour des infractions allant de l'agression sexuelle au voyeurisme, en passant par la corruption d'enfants, la prise de dispositions en vue de commettre une infraction d'ordre sexuel contre un enfant et la possession/distribution. Plus de dix enfants ont été secourus, et plus d'un million d'images et de vidéos de pornographie infantile ont été saisies. L'opération Snapshot III a été menée à la suite de deux opérations qui ont porté fruit, dont la première ciblait des personnes dans les régions des Prairies et du Nord du Canada, et la deuxième, des personnes dans le Canada atlantique.

Enfin, le CNPDRN a reçu 112 demandes d'aide d'organismes policiers canadiens et étrangers ainsi que d'organismes fédéraux et provinciaux, concernant des dossiers allant d'enlèvements à des personnes portées disparues. De ces 112 dossiers, 61 ont été conclus au cours de l'exercice, et les 51 autres sont toujours en traitement. Pour appuyer les opérations, le CNPDRN a lancé trois nouveaux cours en ligne à l'intention des enquêteurs de niveau I; depuis le début de l'élaboration du cours, plus de 1 400 participants se sont inscrits aux cinq cours et aux Incitatifs de formation offerts par l'intermédiaire du Réseau canadien du savoir policier. Le CNPDRN a élaboré un site Web public national, Disparus-Canada, afin d'établir le profil des enfants et des personnes disparues et des restes non identifiés.[53] Depuis janvier 2015, 990 occurrences ont été publiées sur le site public, qui comprend 1 052 profils de personnes disparues. Chaque profil du site Web fournit divers moyens de communication grâce auxquels le public peut envoyer des tuyaux aux principaux organismes d'enquête. Durant la période visée par le rapport, 82 tuyaux ont été soumis au CNPDRN, ce qui représente une augmentation de 40 % par rapport à 2013-2014.

Sous-programme 1.2.2 Programme canadien des armes à feu

DESCRIPTION

Ce sous-programme accroît la sécurité publique en apportant aux services de police et aux autres organismes d'application de la loi un appui opérationnel et technique indispensable à la prévention des crimes liés aux armes à feu et aux enquêtes sur ces crimes, tant au Canada qu'à l'étranger. Son objectif est de réduire les blessures et les décès causés par une arme à feu dans les collectivités canadiennes, par la réglementation et la promotion de la possession, de l'utilisation et de l'entreposage responsables de toutes les armes à feu au Canada.

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les organismes d'application de la loi ont accès à un soutien direct pour les enquêtes sur les armes à feu.	Nombre de demandes de service des organismes d'application de la loi auxquelles a donné suite le PCAF.	3 000	10 152
Les policiers de première ligne ont accès à l'information sur les propriétaires d'armes à feu.	Nombre d'interrogations en direct de la base de données du Programme canadien des armes à feu faites par les policiers de première ligne.	7 000 000	6 159 525

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

En 2014-2015, le Programme canadien des armes à feu (PCAF) a appliqué la *Loi sur les armes à feu* et son règlement d'application en offrant du soutien et une formation à des policiers et à des intervenants du système de justice pénale, en application de la partie III du *Code criminel*. Le PCAF a géré la délivrance de permis aux utilisateurs d'armes à feu en présélectionnant des personnes et des entreprises ayant présenté une demande afin de confirmer leur admissibilité à posséder, à utiliser, à transporter et à entreposer en lieu sûr des armes à feu. À cette fin, le sous-programme a collaboré avec des propriétaires et des utilisateurs d'armes à feu, des instructeurs de sécurité, des entreprises du domaine des armes à feu, des organismes d'application de la loi, des provinces et des territoires, d'autres organismes fédéraux et des peuples autochtones.

Le sous-programme est également responsable de l'Équipe nationale de soutien à l'application de la *Loi sur les armes à feu* (ENSALA), qui a pour mandat d'offrir un soutien opérationnel et une formation aux agents d'application de la loi à des fins d'enquêtes relatives aux armes à feu. Le personnel de l'ENSALA a aidé les organismes d'application de la loi en participant à des enquêtes et à des poursuites concernant les armes à feu, en cernant des risques possibles pour la sécurité publique liés à des questions d'armes à feu, en contribuant à la préparation ou à l'exécution de mandats de perquisition et en fournissant des services de retraçage et d'identification. En 2014-2015, le sous-programme a répondu à 10 152 demandes de service, augmentation marquée par rapport aux années passées. Ce résultat est dû en partie aux exigences redditionnelles plus strictes qui ont été adoptées en 2013-2014. Le CNPDRN continuera de recueillir d'autres renseignements au sujet du type d'aide fournie afin de mieux cibler ses ressources sur les services clés demandés par les clients.

En outre, le milieu de l'application de la loi a affiché une utilisation constante de la base de données du PCAF. Le nombre d'interrogations se situe bien au-delà de six millions tout au long de l'année, soit environ 16 000 par jour, chiffre qui est demeuré constant au cours des quatre derniers exercices.

Enfin, les portails de service à la clientèle ont été améliorés grâce à l'instauration d'un renouvellement de permis d'armes à feu en ligne pour les personnes. Le sous-programme a continué d'examiner ses opérations dans le cadre d'un effort visant à offrir une prestation de services plus efficiente sans compromettre les normes ou l'assurance de la qualité de la délivrance des permis et des renseignements relatifs à l'enregistrement.

Sous-sous-programme 1.2.2.1 Permis et Enregistrement des armes à feu

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme a pour mandat d'appliquer la *Loi sur les armes à feu*, les règlements connexes et les dispositions du *Code criminel* du Canada. Il renforce la sécurité publique en vérifiant périodiquement les antécédents des titulaires de permis d'armes à feu, dont le nombre s'élève à 1,9 million de personnes et d'entreprises, ainsi qu'en tenant à jour la base de données des titulaires de permis. Cela réduit le risque que des armes à feu se trouvent en possession de personnes qui pourraient poser un risque pour la sécurité publique. Ce sous-sous-programme collabore avec les organismes d'application de la loi, les contrôleurs des armes à feu (CAF) provinciaux et d'autres organismes publics. Il régit l'utilisation et l'entreposage sécuritaires des armes à feu et gère le registre des armes à feu à autorisation restreinte et des armes à feu prohibées. En outre, ce sous-sous-programme crée et présente des cours canadiens de sécurité dans le maniement des armes à feu et conseille le commissaire aux armes à feu et le ministre relativement à la *Loi sur les armes à feu* et aux règlements connexes. Ce sous-sous programme est financé au moyen du programme de paiements de transfert suivant : *Loi sur les armes à feu.*

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
La vérification continue de l'admissibilité des propriétaires d'armes à feu favorise une possession responsable.	Pourcentage de détenteurs d'armes à feu dont les privilèges ont été révoqués pour des raisons de sécurité publique signalés à la police par le Programme canadien des armes à feu aux fins de suivi.	100 %	100 %
	Pourcentage de correspondances Personnes d'intérêt-arme à feu entre les rapports d'incidents du CIPC et les détenteurs de permis d'armes à feu dans le SCIRAF qui font l'objet d'une enquête ou sont exclus par le Programme canadien d'armes à feu dans le cadre des vérifications continues de l'admissibilité des propriétaires d'armes à feu.	95 %	96 %

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

Le personnel du PCAF qui travaille avec les contrôleurs des armes à feu du Bureau central de traitement et du centre de communication avec la clientèle, à Miramichi (N.-B.) et avec les responsables du Registre canadien des armes à feu, à Ottawa, continue d'interagir avec les clients possédant des armes à feu et des agents d'application de la loi afin de les aider à assumer les responsabilités réglementaires prévues dans la *Loi sur les armes à feu*. À la suite d'un examen organisationnel et opérationnel, plusieurs activités organisationnelles qui, auparavant, étaient effectuées par des CAF nommés à l'échelon fédéral dans leur région ont été centralisées au BCT. Cette centralisation a entraîné des gains en efficience au chapitre des processus grâce à des économies d'échelle ainsi que des améliorations du service à clientèle, dont les responsables du PCAF feront le suivi par rapport aux normes de service du Programme.[54]

Lorsqu'un titulaire de permis fait l'objet d'un signalement par l'intermédiaire du Centre d'information de la police canadienne relativement à un événement violent (ou à d'autres infractions prévues à l'article 5 de la *Loi sur les armes à feu*, un rapport de personnes d'intérêt relativement aux armes à feu (PIAF) est envoyé aux CAF à des fins d'examen. En 2014-2015, dans les administrations fédérales, le PCAF a mené des enquêtes dans le cas de 96 % des rapports de PIAF en 44 jours civils ou moins, ce qui respecte et dépasse la norme de service interne. Les responsables du sous-sous-programme ont avisé les policiers de l'administration lorsqu'un client possédant des armes à feu enregistrées voyait son permis révoqué, soit par le CAF à la suite d'une enquête sur l'admissibilité, soit par une ordonnance du tribunal. Au besoin, les policiers de l'administration ont fait le suivi de l'élimination des armes à feu.

De plus, les intervenants du PCAF ont répondu à la dernière des exigences de la *Loi sur l'abolition du registre des armes d'épaule*. Conformément à la décision de la CSC datée du 27 mars 2015, tous les dossiers d'enregistrement d'armes à feu sans restriction de résidents du Québec ont été supprimés.

Sous-sous-programme 1.2.2.2 Services d'enquête et de contrôle en matière d'armes à feu

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme assure des services spécialisés en matière d'armes à feu à des organismes d'application de la loi de première ligne dans le cadre d'enquêtes et de poursuites concernant des individus ou des organisations criminelles impliqués dans le trafic et l'utilisation criminelle d'armes à feu. Pour ce faire, on recueille des éléments de preuve, on fait le dépistage d'armes à feu, on analyse les tendances et on tient à jour le Tableau de référence des armes à feu. La GRC donne des conseils et de la formation aux procureurs concernant les armes à feu dans le cadre du Programme du procureur de la Couronne et collabore étroitement avec le Bureau of Alcool, Tobacco, Firearms and Explosives (ATF) des États-Unis et l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL). Il offre aussi directement de l'aide à des groupes internationaux tels l'Organisation des Nations Unies (ONU), le Groupe des Huit (G8) et l'Organisation des États américains (OEA) sur des sujets opérationnels liés aux armes à feu illicites.

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les organismes d'application de la loi partenaires utiliseront les services du Programme canadien des armes à feu pour lutter contre les crimes commis au moyen d'armes à feu.	Nombre de demandes de dépistage d'armes à feu reçues par le Programme canadien des armes à feu.	2 000	1 936
	Nombre d'appels reçus par le Programme canadien des armes à feu par le biais de la ligne de soutien aux services de police.	3 000	2 358

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

Les Services d'enquête et d'application de la loi en matière d'armes à feu ont continué de fournir du soutien aux organismes d'application de la loi, aux partenaires gouvernementaux, aux demandeurs étrangers et aux entreprises relativement à diverses demandes.[55] En 2014-2015, le sous-sous-programme a répondu à 1 936 demandes de retraçage d'armes à feu. Si ce nombre est légèrement inférieur à la cible, il correspond tout de même à la moyenne sur trois ans pour le PCAF. La priorité des demandes de retraçage a été établie en fonction de l'ordre où elles ont été reçues, et les ressources ont été principalement consacrées au soutien d'enquêtes relatives à des crimes violents et à du trafic. Les intervenants du PCAF ont répondu à 2 358 appels visant à obtenir le soutien de la police grâce à sa ligne téléphonique sans frais, ce qui représente une diminution à la suite de deux années de volume d'appels stable. Toutefois, ce chiffre s'ajoute aux 10 152 appels de service auxquels l'ENSALA a répondu, nombre qui a continué d'augmenter de façon importante au cours des deux derniers cycles redditionnels.

En plus d'un soutien spécialisé aux enquêtes, le sous-sous-programme a offert plus de 50 séances de formation sur des sujets liés à l'application de la loi. Environ 1 900 participants ont assisté à ces séances tout au long de l'année, y compris des représentants de services de police, de la justice et d'organisations de sécurité. Le PCAF a également accueilli en septembre 2014 une école internationale sur le trafic des armes à feu, qui a rassemblé 38 exposants et 185 participants représentant 26 organismes de neuf pays du monde.

Sous-programme 1.2.3 Formation policière avancée

DESCRIPTION:

Ce sous-programme donne de la formation à la collectivité policière, y compris aux services de police municipaux, régionaux et provinciaux. Ce sous-programme est essentiel puisqu'il permet aux organismes d'application de la loi et aux ministères canadiens de parfaire leurs connaissances et ainsi d'accroître leur efficacité. Il offre des cours sur divers sujets liés à l'application de la loi, ainsi que des programmes de leadership et de perfectionnement pour divers niveaux de gestionnaires.

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
La formation avancée soutient les capacités des organismes d'application de la loi au Canada.	Pourcentage of clients qui sont satisfaits de la prestation du cours, de l'optimisation des ressources, de l'utilité de l'apprentissage pour les policiers et du niveau de satisfaction après le cours, tel que mesuré par l'Indice de satisfaction des clients.	80%	S.o.[56]

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

Le sous-programme a continué d'avoir recours à la formation par simulation et a mis à jour les technologies pour appuyer la formation spécialisée à l'intention des intervenants du milieu de l'application de la loi. À l'académie de formation de la GRC située à Regina (Sask.), une formation initiale de base et élargie a été donnée aux cadets, tout comme au personnel policier. Les modules de formation ont été mis à jour de manière à inclure le nouveau matériel sur les personnes disparues et le stress post-incident critique, en plus du matériel amélioré fourni sur le sujet de la santé mentale.

Conformément à l'exigence d'une formation avancée et d'autres programmes de pointe, le Collège canadien de police (CCP) investit dans un système de simulateur synthétique afin de réduire les coûts liés à la prestation des services, tout en fournissant des exercices pratiques aux étudiants. On est en train de mettre en œuvre un nouveau système de gestion de l'apprentissage afin de promouvoir les programmes de soutien aux enquêtes et d'éducation spécialisée. Ensemble, ces initiatives optimisent la formation et offrent les meilleures possibilités d'apprentissage dans un milieu efficient.

Sous-sous-programme 1.2.3.1 Collège canadien de police

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme offre une formation aux services d'application de la loi en divers lieux, y compris aux deux campus du Collège canadien de police, à Ottawa (Ont.) et à Chilliwack (C.-B.), et chez d'autres organismes, au pays comme à l'étranger. Ce programme est essentiel puisqu'une partie de cette formation est fournie à la suite de la Conférence fédérale-provinciale sur le crime organisé de 1966, sous la responsabilité des Services nationaux de police (un éventail de services offerts à la collectivité policière, y compris aux services de police municipaux et provinciaux, aux ministères fédéraux comme l'Agence des services frontaliers du Canada et Citoyenneté et Immigration Canada, ainsi qu'à des organisations policières étrangères dont Interpol et le Federal Bureau of Investigation). Les cours offerts comprennent de la formation avancée et spécialisée en sciences policières (identité judiciaire, criminalité technologique, explosifs) et en leadership.

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Une formation avancée et spécialisée est offerte à la collectivité policière.	Pourcentage des clients du CCP qui sont satisfaits de la prestation du cours, de l'optimisation des ressources, de l'utilité de l'apprentissage pour les policiers et du niveau de satisfaction après le cours, tel que mesuré par l'Indice de satisfaction des clients.	80 %	88 %

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

En 2014-2015, le CCP a offert une formation avancée et spécialisée à environ 3 000 membres du personnel de l'application de la loi et a donné aux membres autochtones des cours dans les disciplines des explosifs, de la criminalistique, des crimes technologiques, de la formation sur les enquêtes, du leadership et du perfectionnement professionnel. Durant la période visée par le rapport, le sous-sous-programme a ciblé ses efforts sur l'augmentation de la satisfaction de la clientèle, tout en offrant des possibilités de formation rentables. Pour ce faire, il a procédé à la modernisation des cours, à l'établissement de nouveaux partenariats et à une mise à jour du modèle de recouvrement des coûts.

Premièrement, le CCP a amorcé la conception et l'élaboration d'un nouveau système de gestion de l'apprentissage pour soutenir un environnement d'apprentissage en ligne personnalisé. Ce nouveau système appuie l'apprentissage intégré et une collaboration améliorée dans l'ensemble du milieu canadien de l'application de la loi, tout en augmentant au maximum l'accès et la flexibilité pour les étudiants et en réduisant au minimum les absences du travail. Le Certificat de perfectionnement des cadres supérieurs policiers évalue le mélange de cours actuellement offerts par le nouveau système de gestion de l'apprentissage afin que celui-ci soit prêt à être utilisé par les apprenants à l'automne 2015.

Deuxièmement, le CCP a fait la promotion de partenariats et de l'échange de pratiques exemplaires en accueillant un corps étudiant qui était composé de membres d'organismes externes dans une proportion de 50 à 60 % (y compris des participants de services de police municipaux et provinciaux, d'autres ministères et de l'étranger). Le Collège a poursuivi son travail avec le milieu de l'application de la loi afin d'examiner les besoins prévus en matière de formation et d'adapter son programme en conséquence. Enfin, le sous-sous-programme a parachevé l'établissement par activités des coûts liés à sa structure tarifaire et a déterminé que les coûts liés à la prestation des cours dépassaient les droits de scolarité actuels. À la suite de consultations avec le CCN-SNP et d'autres groupes d'application de la loi, le CCP a amorcé la première étape d'une initiative triennale visant à fonder les droits de scolarité sur les coûts réels.

Sous-sous-programme 1.2.3.2 Service de formation policière nationale

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme offre une formation aux ministères et aux organismes d'application de la loi provinciaux et fédéraux afin de les aider à lutter contre les activités criminelles nationales. Ce sous-sous-programme contribue aussi à établir des partenariats entre les organismes en vue de favoriser la formation et l'échange de pratiques exemplaires. La GRC et l'organisme canadien qui reçoit la formation s'en partagent les coûts (préparation et enseignement du cours et frais de déplacement connexes).

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Une formation opérationnelle est donnée aux organismes d'application de la loi.	Pourcentage des clients du SFPN qui sont satisfaits de la prestation du cours, de l'optimisation des ressources, de l'utilité de l'apprentissage pour les policiers et du niveau de satisfaction après le cours, tel que mesuré par l'Indice de satisfaction des clients.	80 %	S.o.[57]

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

Le Groupe de la formation policière nationale (GFPN) a donné à plus de 1 200 membres de la GRC de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba une formation de renouvellement de la certification sur des sujets allant du maintien des compétences opérationnelles policières à la santé et au mieux-être, en passant par les armes à feu et les interventions médicales d'urgence. Durant la période visée par le rapport, le sous-sous-programme a offert une formation axée sur des mises en situation afin de susciter et d'évaluer la capacité des agents opérationnels d'employer des compétences nouvellement acquises dans un environnement simulé. Les méthodes d'instruction et le contenu des cours ont été modifiés pour la formation tactique, car l'intégration d'une nouvelle installation de formation tactique a créé un environnement de pratique plus réaliste.

Le GFPN a également continué à offrir une formation adaptée aux clients des gouvernements fédéral et provinciaux et des administrations municipales. Au titre de ces ententes, le sous-sous-programme a fourni des installations et a assuré la coordination et la liaison avec le Service correctionnel du Canada afin de faciliter la formation des nouveaux agents. De plus, une formation directe a été donnée à la Garde côtière canadienne, à Parcs Canada et au ministère des Pêches et des Océans (MPO). Pour ce dernier, on a procédé à un examen et à des modifications supplémentaires des normes relatives aux cours de formation afin de répondre aux besoins des agents d'application de la loi du MPO. Durant la période visée par le rapport, le sous-sous-programme a entrepris un examen des normes relatives aux cours de formation afin de les harmoniser avec les réalités changeantes et la modernisation des méthodes d'enquête. Comme on a mis l'accent sur l'efficience au chapitre du déploiement des ressources, on a pu répondre à davantage de demandes de formation de clients, et le sous-sous-programme a accueilli 406 clients externes du milieu de l'application de la loi et du gouvernement.

RÉSULTAT STRATÉGIQUE 2 | Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police au pays

Mesure du rendement

Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Pourcentage des répondants qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé "La GRC fournit un soutien efficace sur le plan des opérations internationales".	Partenaires : 80 % Intervenants : 85 %	S.o.[58]
Nombre de partenariats et de protocoles d'entente qui font la promotion de la culture et du patrimoine de la GRC.	5	3[59]

PROGRAMME 2.1 | Opérations policières internationales

DESCRIPTION

Ce programme fait avancer le programme pour la sécurité et la paix mondiale du Canada par la collaboration et le soutien de la communauté policière internationale, et contribue à faire du Canada et du reste du monde un endroit plus sûr. Compte tenu de la portée transnationale de la criminalité et du terrorisme, ce programme établit des liens avec des partenaires de l'application de la loi à l'échelle mondiale et il contribue au réseau mondial d'échange de renseignements d'INTERPOL. De plus, la GRC participe activement à diverses missions de maintien de la paix à l'étranger où elle aide les pays à risque à renforcer leur capacité d'application de la loi. Grâce à cette coopération et collaboration à l'échelle internationale, ce programme contribue directement à faire du Canada et du reste du monde un endroit plus sûr.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Autorisations totales pouvant être utilisées 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
54 882 026	55 629 026	57 547 836	52 898 053	(2 730 973)

Ressources humaines (ETP)[60]

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
185	195	10

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Les services de police partenaires internationaux sont mobilisés pour réaliser les objectifs de sécurité et d'application de la loi de la GRC.	Pourcentage des répondants qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé "La GRC mobilise des services de police partenaires internationaux pour réaliser ses objectifs de sécurité et d'application de la loi".	Niveau de référence à déterminer	S.o.[61]

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

Au cours des derniers cycles redditionnels, les Opérations policières internationales de la GRC ont adopté une approche plus stratégique afin de s'aligner sur les priorités du Canada en matière d'application de la loi au pays et de politique étrangère. L'échange de renseignements à l'interne a été amélioré, et des améliorations ont été apportées afin que l'on puisse se concentrer sur la collaboration avec d'autres ministères, organismes et partenaires étrangers. En conséquence, les agents de liaison de la GRC déployés à l'étranger, ainsi que les analystes du renseignement criminel, le personnel chargé du renforcement des capacités et les employés gérés dans le cadre du programme international des policiers affectés au maintien de la paix, ont pu fonctionner de manière plus cohérente, en comprenant plus clairement les objectifs solidement harmonisés du gouvernement du Canada.

Afin de s'attaquer à la criminalité transnationale et aux enjeux liés à la lutte contre le terrorisme, le Programme a continué de fournir des programmes de renforcement des capacités visant à améliorer les compétences et les connaissances des organisations étrangères d'application de la loi. Par le truchement du Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes (PARCA) et du Programme visant à renforcer les capacités de lutte contre la criminalité (PRCLC), la GRC offre une formation, de l'équipement et une expertise technique à un certain nombre de pays, y compris Antigua, la Guyane, l'Indonésie, le Kenya, la Malaisie, le Maroc, le Nigéria, Panama, le Pérou, le Sénégal et la Tanzanie.

Afin d'approfondir la portée transnationale de la criminalité, la GRC a fait la promotion de son utilisation d'Europol, qui lui procure un avantage national et mondial. Les Opérations policières internationales ont déployé un employé de la GRC au quartier général d'Europol, à La Haye, afin qu'il travaille sur une initiative liée à la cybercriminalité et a consacré l'un de ses postes d'agent de liaison au renforcement des relations et à l'échange de renseignements au quartier général d'Europol. En outre, le Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants de la GRC a pris part à une entente de coopération avec Europol, ce qui a entraîné un accroissement de l'échange de renseignements relativement à ce domaine important de la criminalité.

Sous-programme 2.1.1 Stabilité et développement internationaux

DESCRIPTION

Ce sous-programme favorise la stabilité et la paix mondiales en soutenant les opérations de paix et en aidant à renforcer les capacités des collectivités à risque élevé dans les pays en développement et dans d'autres pays qui ont besoin d'une aide internationale. Cela consiste notamment à offrir des séances de formation, à mettre en commun les connaissances spécialisées et les pratiques exemplaires ainsi qu'à affecter des ressources aux opérations de soutien de la paix. En outre, en appuyant ces pays, le programme contribue à la stabilité et à la paix mondiales, ce dont bénéficient également les Canadiens.

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Les pays à risque reçoivent du soutien.	Pourcentage des répondants qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé "La GRC évalue efficacement les pays à risque et leur fournit un soutien en organisant des déploiements".	Niveau de référence à déterminer	S.o.[62]

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

En plus d'améliorer les compétences et les connaissances d'organisations étrangères d'application de la loi, les projets internationaux d'aide au renforcement des capacités de la GRC ont appuyé les opérations d'application de la loi canadiennes ainsi que les priorités stratégiques du gouvernement du Canada. En 2014-2015, des initiatives de renforcement des capacités ont été mises en œuvre dans des États en développement de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique du Sud et de l'Amérique centrale. Afin de maximiser la valeur des programmes, les pays ont été sélectionnés à la suite d'une évaluation de l'incidence, de l'efficacité et de la durabilité potentielles des programmes.

Plusieurs déploiements vers des organisations étrangères ont également facilité les efforts de lutte contre le crime organisé transnational. Durant la période visée par le rapport, un agent de la GRC a été déployé vers la Force de police permanente des

Nations Unies, à Brindisi (Italie), et un autre membre a été déployé vers le Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU, à New York. Afin de promouvoir la stabilité et le perfectionnement des policiers de la Cisjordanie, deux conseillers ont été affectés au Bureau de coordination de l'Union européenne pour le soutien à la police palestinienne. Les agents de police canadiens ont contribué à la réalisation des priorités et à l'atteinte des buts de la mission, soit établir la loi et l'ordre de façon durable et efficace, tout en s'attaquant aux enjeux liés à la lutte contre le terrorisme et aux améliorations de la sécurité en général. Dans le cadre de leur travail avec la police palestinienne, les membres ont contribué à l'élaboration de programmes relatifs au trafic, ont augmenté le nombre de cours de formation sur l'ordre public et ont amélioré les systèmes de commandement en cas d'incident. De surcroît, un conseiller supérieur de la police a été déployé vers l'opération PROTEUS des Forces armées canadiennes en Cisjordanie, dans le cadre d'un effort visant à mettre l'accent sur le renforcement des capacités à Jérusalem.

Enfin, en janvier 2015, trois enquêteurs de la GRC et d'autres organismes canadiens d'application de la loi ont été déployés afin d'aider les Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens (CETC) à enquêter sur des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et des génocides qui auraient été commis entre 1975 et 1979, durant le régime Khmer rouge. La portée des enquêtes a été étendue afin d'intégrer les crimes sexuels et sexospécifiques, y compris le mariage forcé. L'expérience des agents de police en matière d'enquête et leur formation sur les crimes majeurs et sur la violence sexuelle et sexospécifique en ont fait des atouts précieux pour les CETC.

Sous-sous-programme 2.1.1.1 Missions de paix internationales

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme gère le déploiement de policiers canadiens à des missions de paix internationales de même qu'à des commissions et à des tribunaux criminels internationaux pour prévenir des crises et des conflits internationaux ou pour y intervenir, ainsi que pour défendre la primauté du droit.

Les déploiements sont établis en vertu de l'Arrangement sur la police civile au Canada, un cadre de gouvernance entre l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), Sécurité publique Canada (SPC) et la GRC.

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Des policiers canadiens participent à des missions de soutien de la paix à l'étranger.	Pourcentage des répondants qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé "La GRC fournit un soutien efficace sur le plan des opérations internationales".	Niveau de référence à déterminer	S.o.[63]
	Pourcentage de policiers canadiens qui participent à des missions de paix internationales suivant le modèle de viabilité financière.	Minimum de 90 %	54 %[64]

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

Dans le cadre de l'Arrangement sur la police civile au Canada, environ 85 agents de police canadiens ont été déployés vers la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH). Ces agents ont été envoyés afin de renforcer les capacités et d'améliorer les compétences de la police nationale haïtienne et d'augmenter progressivement la responsabilité de cette dernière à l'égard de la sécurité et de son pays.
À l'automne 2014, la GRC a reçu l'approbation de l'ONU concernant la mise sur pied de trois équipes spécialisées dirigées par des Canadiens au sein de la MINUSTAH : une équipe de services de police communautaire, une équipe consultative de gestion; et une unité de soutien dans les cas de crimes graves. Même si elles sont toujours en cours de création, ces Équipes ont commencé à travailler afin de combler les lacunes cernées au chapitre des capacités de la police nationale haïtienne. L'équipe de services de police communautaire a fourni à la police nationale des techniques policières communautaires qui lui permettent de renforcer les relations avec les résidents locaux et la confiance de ces derniers; la participation de la collectivité au recensement et au règlement des problèmes de sécurité a été désignée comme une priorité dans le plan de perfectionnement de la police nationale haïtienne et comme un moyen de réduire la criminalité et la violence. De plus, les représentants canadiens ont travaillé avec des agents norvégiens à l'établissement de cellules policières spécialisées en matière de violence sexuelle et

sexospécifique, qui donnent à la police nationale des directives sur la façon d'enquêter sur ces crimes dans le cadre d'un programme de formation du formateur.

Afin d'aider l'ONU à atteindre son but d'accroître la participation des femmes aux missions de cette dernière, des représentants de la police canadienne et leurs homologues de l'ONU se sont rendus au Bénin, au Burkina Faso, au Cameroun et au Rwanda afin de superviser une formation sur l'acquisition de compétences englobant des sujets liés aux communications, aux armes à feu et à la conduite automobile. Ce projet s'est avéré être un succès et a contribué à une augmentation de 95 % des taux de réussite pour les femmes déployées dans le cadre de missions non armées de l'ONU et à une augmentation de 51 % des taux de passage pour les femmes déployées dans le cadre de missions armées de l'ONU.

Sous-sous-programme 2.1.1.2 Aide policière et renforcement des capacités à l'étranger

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme contribue à la stabilité mondiale en élaborant des outils et en en faisant la promotion, ainsi qu'en offrant de la formation, des conseils et un service de mentorat, de même qu'en mobilisant des experts en la matière, au besoin, pour permettre aux pays en développement et à d'autres pays de renforcer à long terme leurs institutions d'application de la loi.

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les capacités des organismes d'application de la loi à l'étranger sont soutenues.	Pourcentage des répondants qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé "La GRC fournit un soutien efficace relativement au renforcement des capacités des organismes d'application de la loi à l'étranger".	Niveau de référence à déterminer	S.o.[65]
	Pourcentage de demandes de renforcement des capacités auxquelles on a donné suite qui sont financées intégralement et qui font partie des priorités du gouvernement du Canada.	80 %	100 %

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

En 2014-2015, le sous-sous-programme a élaboré un processus d'évaluation et d'établissement des priorités afin d'harmoniser ses initiatives de renforcement des capacités avec les intérêts et les priorités de la GRC et du gouvernement du Canada. Ce processus normalisé était fondé sur des consultations avec la Police fédérale et avec d'autres partenaires et a donné la possibilité d'évaluer et de classer par ordre de priorité les pays et les programmes proposés afin que l'on puisse s'assurer que l'aide internationale fournie répondrait aux besoins importants en matière d'application de la loi. Dans le cadre du processus révisé, la GRC a financé un cours sur les techniques d'enquête relatives aux drogues synthétiques à l'intention des représentants chinois et a offert le Programme Jetway à Trinité-et-Tobago. Ce programme a été conçu pour aider les organismes étrangers d'application de la loi à procéder au perfectionnement des connaissances, des compétences et des techniques d'enquêtes jugées essentielles à la réussite des enquêtes et des poursuites concernant des infractions liées à la drogue.

Par le truchement des deux programmes de renforcement des capacités du MAECD, soit le PARCA et le PRCLC, la GRC a offert une formation, de l'équipement et une expertise technique à des pays partenaires, ce qui leur a permis de prévenir des activités de terrorisme et des crimes transnationaux et d'intervenir à la suite de ces activités et crimes. Au Kenya et en Tanzanie, on a offert une formation sur l'analyse du renseignement, alors qu'on a fourni des techniques d'enquête aux représentants marocains et nigérians. En Indonésie, la GRC a donné une formation sur la surveillance et sur la gestion des enquêtes liées à la lutte contre le terrorisme. Dans le cadre du programme relatif au passage de clandestins du PRCLC, la GRC a offert une formation sur l'arraisonnement en Indonésie et en Malaisie, et sur les techniques d'entrevue au Sénégal. De plus, le PRCLC a financé une mission d'évaluation des besoins en République dominicaine visant à déterminer ce qui était requis pour lutter contre la criminalité. Enfin, le Programme de partenariat mondial du MAECD a financé des initiatives liées à la formation sur les événements CBRNE dans divers pays des Amériques et de l'Asie.

Sous-programme 2.1.2 Coopération internationale

DESCRIPTION

Ce sous-programme représente les intérêts et les valeurs du Canada en matière d'application de la loi à l'étranger et favorise les partenariats avec les organismes d'application de la loi étrangers. Il entretient les relations multilatérales de façon à accroître l'efficacité des opérations policières tant à l'échelle nationale qu'internationale. On citera comme exemples le Programme des agents de liaison de la GRC, qui déploie des membres dans des endroits stratégiques pour soutenir le mandat de la GRC, INTERPOL Ottawa et les Missions de paix internationales, qui envoient des policiers canadiens dans des pays fragiles ou en déroute pour appuyer les efforts de renforcement des capacités. Ce sous-programme appuie en outre l'élaboration de stratégies de mobilisation de la GRC en vue de dégager les pratiques exemplaires, les difficultés et les possibilités dans le but d'améliorer la coopération entre les partenaires.

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les intérêts et les valeurs de la collectivité policière canadienne à l'étranger sont défendus.	Pourcentage des répondants qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé "La GRC fournit un soutien international efficace à la collectivité policière canadienne".	Niveau de référence à déterminer	S.o.[66]
On fait la promotion des partenariats au sein de la collectivité policière internationale.	Nombre de nouveaux PE ou lettres d'intention signés entre la GRC et des organismes d'application de la loi en vue d'aider des services de police partenaires canadiens.	1	1[67]

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

En 2014-2015, la GRC a mis en œuvre sa nouvelle stratégie internationale unifiée dans le but de créer un programme particulier axé sur l'amélioration de la visibilité, de la portée et de l'influence de la Gendarmerie dans le monde. Dans le cadre de cette stratégie de mobilisation, la GRC a maintenu et encouragé les relations bilatérales et multilatérales, tout en faisant la promotion de sa perspective opérationnelle.

Grâce à sa gestion d'INTERPOL Ottawa, le sous-programme a continué de soutenir les partenariats policiers internationaux et l'échange de renseignements. La GRC a amélioré la coopération internationale en détachant un agent supérieur vers INTERPOL afin qu'il crée et mette en œuvre une sous-direction consacrée aux crimes de guerre et aux génocides. Ce nouvel organisme de coordination a été mis sur pied à la demande de pays membres, qui ont chargé l'agent de la GRC d'établir et de mettre en œuvre un plan stratégique d'amélioration de la prestation des services. Grâce à ces efforts, la GRC a travaillé en étroite collaboration avec des tribunaux étrangers afin de combler les lacunes liées à l'impunité pour ces crimes internationaux graves.

Dans la même veine, un agent supérieur a été détaché à INTERPOL afin qu'il dirige le directorat du renforcement des capacités et de la formation de cet organisme, initiative qui a grandement amélioré la coopération internationale et accru la prestation de services aux 190 pays membres d'INTERPOL. Grâce à l'appui du MAECD, on a obtenu un financement de 30 millions de dollars pour les projets d'INTERPOL, lequel a été distribué selon les recommandations formulées et les analyses des besoins effectuées par les pays membres. La direction d'initiatives importantes comme celles-là a permis à la GRC d'améliorer ses partenariats avec le milieu policier international, tout en créant un niveau de confiance qui reconnaissait que la GRC et le gouvernement canadien étaient des intervenants clés dans l'application de la loi internationale.

Sous-sous-programme 2.1.2.1 Soutien des opérations à l'étranger

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme, par l'intermédiaire du réseau des agents de liaison, offre un soutien opérationnel et une aide aux organismes canadiens d'application de la loi en ce qui concerne la détection et la prévention des infractions aux lois fédérales du Canada ainsi que les enquêtes qui s'y rattachent. Il assure aussi la liaison avec les services de police étrangers et les institutions connexes afin d'échanger des renseignements criminels, en vue de cerner les tendances et les menaces à la sécurité des foyers et des collectivités au Canada.

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
L'assistance et le soutien opérationnel aux services de police canadiens sont facilités.	Pourcentage des répondants qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé "La GRC répond aux demandes internationales en temps opportun".	Niveau de référence à déterminer	S.o.[68]
Des agents de liaison sont affectés à l'étranger afin d'aider les partenaires policiers.	Nombre de nouveaux déploiements temporaires ou redéploiements permanents à l'appui des priorités opérationnelles.	1	8

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

En 2014-2015, la GRC a continué d'affecter des agents de liaison à des endroits stratégiques du monde, pour appuyer le milieu canadien de l'application de la loi et pour qu'ils servent de lien vital avec les partenaires étrangers. Le Centre de coordination et de liaison internationale a évalué et adapté le positionnement des agents de liaison à l'intérieur des Amériques, ce qui a permis l'établissement de postes permanents à Ankara (Turquie); dans la ville de Panama (Panama); à Nairobi (Kenya); et à Canberra (Australie). Ces évaluations ont été conçues pour accroître la visibilité, la portée et l'influence de la GRC dans les secteurs stratégiques et opérationnels. De plus, l'établissement de postes temporaires et permanents a permis à la Gendarmerie de réussir à perturber des groupes transnationaux de traite de personnes et du crime organisé et a permis d'intervenir plus rapidement dans les régions posant des menaces nouvelles et actuelles pour la sécurité nationale du Canada.

Durant la période visée par le rapport, huit agents de liaison temporaires ont été déployés dans le cadre du projet Seahorse, effort de collaboration avec des autorités étrangères visant à mettre un frein à la migration illégale, au passage de clandestins et à la traite de personnes. En 2014-2015, aucun navire d'intérêt connu contenant des immigrants potentiellement irréguliers à destination du Canada ne provenait de régions de l'Asie et de l'Afrique. L'adoption d'une approche plus réactive et axée sur la mission a permis à la GRC d'être mieux placée pour offrir un soutien efficace aux partenaires canadiens et étrangers de l'application de la loi.

Sous-sous-programme 2.1.2.2 Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL)

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme échange des renseignements entre le Canada et les pays membres d'INTERPOL et leur demande de l'aide relativement à des enquêtes criminelles menées dans leurs administrations respectives. INTERPOL Ottawa, situé à la Direction générale de la GRC, est essentiel puisqu'il agit comme lien principal entre les collectivités d'application de la loi canadienne et étrangères en coordonnant les demandes d'aide internationale auprès des organismes canadiens d'application de la loi compétents. INTERPOL Ottawa offre également toute une gamme de services essentiels, qui consistent notamment à offrir l'accès à des bases de données criminelles (casiers judiciaires, passeports, etc.), à faire la promotion des outils d'enquête d'INTERPOL servant à repérer des fugitifs ou des personnes disparues, de même qu'à coordonner l'éventuelle expulsion ou extradition de fugitifs recherchés au Canada ou de par le monde tout en optimisant les efforts déployés pour prévenir et combattre la criminalité transnationale.

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
La participation canadienne à des mesures de répression internationales est coordonnée.	Pourcentage des répondants qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé "La GRC est l'un des premiers organismes auxquels on songe lorsqu'on a besoin d'assistance internationale".	80%	S.o.[69]
L'échange de renseignements criminels est facilité entre les pays membres d'INTERPOL.	Nombre d'interrogations et de correspondances de l'interface INTERPOL/CIPC.	Interrogations : 200 000 Correspondances : 750	Interrogations : 1,378,001 Correspondances : 752

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

Durant la période visée par le rapport, INTERPOL Ottawa a continué de coordonner la participation canadienne aux mesures d'application de la loi internationale. En 2014-2015, la GRC a remarqué une augmentation importante du nombre d'interrogations dans la base de données INTERPOL/CIPC, interface qui permet aux agents de police canadiens de première ligne et aux membres d'autres organismes canadiens accrédités d'application de la loi d'interroger les bases de données d'INTERPOL. Cette augmentation est en grande partie attribuable à une utilisation accrue par l'ASFC.

En raison de la situation stratégique de l'Amérique centrale et des Antilles, les organisations criminelles de ces pays participent à plusieurs formes de trafic illicite, particulièrement de drogues et d'armes à feu. Ces activités déstabilisent la sécurité dans la région, principalement dans les domaines de la gouvernance et de la paix. En faisant fond sur l'expérience de l'opération Lionfish I qu'elle avait accomplie en 2013, INTERPOL a mené l'opération Lionfish I dans la région et a soutenu les pays membres dans leur lutte contre le crime organisé international. La GRC a déployé un représentant au bureau régional d'INTERPOL à El Salvador afin d'appuyer l'échange de renseignements en temps réel et de faciliter la contrevérification des données par rapport aux bases de données d'INTERPOL et du Canada. Grâce à une longue préparation, à la coordination et aux ressources fournies par 39 pays et territoires de l'ensemble des Amériques, des Antilles et de l'Europe, l'opération de deux semaines s'est soldée par l'arrestation de 422 suspects et par la saisie de 27,5 tonnes de drogues (valeur estimative dans la rue de 1,3 milliard de dollars US), de 7,6 tonnes de précurseurs chimiques, de 100 armes et de 2,2 millions de dollars US en argent liquide.

En mars 2015, INTERPOL Ottawa a également offert du soutien à l'opération Sunbird, qui était axée sur le repérage de criminels recherchés partout en Asie du Sud-Est. Le sous-sous-programme a déployé un expert en la matière chargé de faciliter l'opération, qui supposait la coordination du contrôle des passeports dans neuf pays de l'Asie du Sud-Est aux points d'entrée des frontières terrestres, aériennes et maritimes. Plus de 500 000 fouilles ont été effectuées par les pays participants, lesquels se sont soldés par 16 concordances avec des passeports inscrits dans la base de données sur les documents de voyage volés et perdus d'INTERPOL et par l'identification de deux personnes qui faisaient l'objet de notices rouges d'INTERPOL en tant que personnes recherchées. À la lumière des renseignements échangés durant l'opération, deux personnes de plus ont été localisées aux Philippines, et une troisième a été arrêtée en Europe.

Sous-sous-programme 2.1.2.3 Formation policière internationale

DESCRIPTION

Collaborant sans relâche avec les centres de décision de la GRC, les organismes du gouvernement du Canada et des partenaires étrangers, ce sous-sous-programme réduit le crime organisé à l'échelle internationale en offrant de la formation stratégique et, par le fait même, en comblant les lacunes opérationnelles à l'échelle internationale et en renforçant l'application de la loi à l'échelle locale. En fournissant ces outils nécessaires à la suppression de l'activité criminelle, la Gendarmerie royale du Canada renforce la sécurité mondiale et la sécurité des collectivités. Les fonds alloués à ce sous-sous-programme sont consacrés à l'équipement de formation, aux frais de déplacement et au matériel pédagogique nécessaires pour offrir les services requis. Les coûts sont partagés entre la GRC et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), par l'entremise de divers protocoles d'entente.

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Une formation est offerte aux organismes d'application de la loi et services de police internationaux.	Pourcentage des répondants qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé "La GRC fournit un soutien efficace sur le plan des opérations internationales".	90 %	S.o.[70]

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

En 2014-2015, le sous-sous-programme a affecté des ressources à la prestation de services d'experts et de formation dans le cadre de plusieurs initiatives partout dans le monde. Les programmes de formation étaient offerts dans le but de lutter contre divers crimes majeurs, y compris le terrorisme, la criminalité financière, le blanchiment d'argent, le passage de clandestins et la production et le trafic de drogues synthétiques. On a également offert des cours concernant les principales techniques d'enquête, comme l'interrogation, la surveillance et l'analyse tactique de renseignement. Ces programmes ont amélioré les connaissances et les compétences des autorités policières qui en ont bénéficié, dans des pays comme le Brésil, la Colombie, la République dominicaine, la Guyane, l'Équateur, l'Indonésie, la Jamaïque, la Malaisie, le Nigéria et la Tanzanie. À la suite de la prestation d'un cours sur les techniques de surveillance, la police nationale de la Guyane a déclaré qu'elle avait pu effectuer la surveillance d'un importateur de stupéfiants et qu'elle avait réussi à intercepter ce dernier, ce qui témoigne d'autant plus des réussites opérationnelles que peut engendrer la formation sur l'application de la loi internationale.

Sous-sous-programme 2.1.2.4 Voyages internationaux

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme est chargé d'approuver, de coordonner et d'évaluer après les faits les déplacements d'employés de la GRC pour assister à des conférences, à des colloques et à des ateliers à l'étranger. Il aide aussi les employés de la GRC à obtenir un passeport spécial et des visas pour leurs déplacements officiels pour le compte du gouvernement du Canada. Il coordonne en outre les visites officielles de représentants de l'application de la loi étrangers à la GRC et offre des conseils aux employés qui accueillent les délégations et les visiteurs étrangers.

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les déplacements à l'extérieur du pays des membres de la GRC sont facilités et gérés.	Pourcentage de voyageurs qui se conforment aux exigences de la politique relativement à leur sécurité.	Niveau de référence à déterminer	S.o.[71]
	Pourcentage de demandes de voyages internationaux à des fins administratives évaluées et approuvées conformément à la politique de la Sous-direction des visites et des voyages internationaux.	95 %	100 %

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

Les responsables des voyages internationaux ont continué de jouer un rôle crucial pour ce qui est d'appuyer le réseau d'agents de liaison et, de façon plus générale, la capacité de la GRC de renforcer et de maintenir les relations avec les partenaires étrangers de l'application de la loi. En 2014-2015, la majorité des déplacements effectués par le personnel administratif étaient liés à une formation et à des congrès tenus en Amérique du Nord, notamment aux États-Unis. Quant à Protocole et visites internationales, le sous-sous-programme a planifié, coordonné et mis en œuvre 24 visites officielles dans 13 pays, dont la Chine, l'Italie, la Lithuanie et la Turquie. De plus, l'unité a appuyé l'organisation de trois congrès liés à la coopération Canada-Israël sur l'application de la loi et au Groupe de travail Canada-Chine sur l'application de la loi ainsi qu'un atelier portant sur les menaces CBRNE à l'intention de participants étrangers. Ces efforts de sensibilisation ont permis à la GRC d'échanger des pratiques exemplaires et d'examiner les intérêts opérationnels et les menaces avec des partenaires et des intervenants étrangers.

PROGRAMME 2.2 | Culture et patrimoine de la police canadienne

DESCRIPTION

Dans le but de protéger l'image de la GRC qui est bien connue à l'étranger ainsi que sa réputation et son riche patrimoine, ce programme met de l'avant l'image positive de la GRC tout en nouant des liens avec des organismes d'application de la loi, des organismes gouvernementaux et des partenaires communautaires canadiens et étrangers. Le programme offre des conseils et des analyses aux clients internes et externes, dont les partenaires fédéraux, provinciaux et municipaux, les établissements d'enseignement, les représentants de la famille royale et les organisations non gouvernementales, relativement à l'aspect cérémonial des activités et événements spéciaux (Jeux olympiques, expositions, sommets, funérailles de policiers). Par ces activités, la GRC contribue au rayonnement de la culture et du patrimoine canadiens.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Autorisations totales pouvant être utilisées 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
10 842 331	11 091 331	12 533 858	13 571 003	2 479 672

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
99	88	(11)

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
La GRC est un symbole du Canada reconnu.	Pourcentage des répondants qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé "La GRC est un symbole du Canada reconnu".	80 %	S.o.[72]

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

Le programme de culture et de patrimoine de la police canadienne est responsable de la promotion et de la protection de la GRC et de son patrimoine riche. En tant que symbole important du Canada, le programme a coordonné la présence cérémoniale de membres portant la Tunique rouge lors d'événements tenus partout au Canada et dans le monde. En 2014-2015, des ressources cérémoniales ont été consacrées aux visites des présidents de la France, de l'Allemagne et de la Corée du Sud. Des membres de la police haïtienne, de l'USCG et de délégations de Taïwan, de l'Algérie et du Pérou se sont rencontrés et ont rendu visite aux membres du programme; ils ont ainsi fait la promotion de relations positives avec le Canada.

Le mandat de la GRC est important pour ce qui est d'indiquer les moments propices pour s'adresser aux intervenants et établir des partenariats. Un programme de sensibilisation nouvellement établi visait à améliorer les connaissances concernant le travail passé et actuel de la Gendarmerie. Durant la période visée par le rapport, 13 événements et 23 projets ont été préparés avec des partenaires gouvernementaux, comme Patrimoine canadien, Postes Canada et la Monnaie royale canadienne, et des organisations comme Heritage Toronto. La GRC a été fière de participer à la Journée nationale de commémoration du gouvernement du Canada, qui a eu lieu le 9 mai 2014, pour la mission en Afghanistan, où elle a assuré une présence cérémoniale et opérationnelle. Par ailleurs, afin de reconnaître son soutien de longue date, la GRC s'est vu décerner le prix Partenaires pour la vie de la Société canadienne du sang. Ensemble, ces efforts de sensibilisation ont permis à la Gendarmerie d'approfondir ses liens avec les collectivités qu'elle sert.

Sous-programme 2.2.1 Carrousel

DESCRIPTION

Ce sous-programme fait la promotion du patrimoine et des traditions de la GRC et du Canada auprès des Canadiens et de la collectivité internationale, et aide à recueillir des fonds pour des organismes de bienfaisance locaux en organisant des spectacles locaux du Carrousel. Dans le cadre de sa tournée canadienne, le Carrousel se produit dans environ 45 à 55 localités pendant une période de 85 à 100 jours, dans deux provinces différentes chaque année. . Le Carrousel se produit également à l'étranger sur demande, suivant un modèle de recouvrement des coûts. Les destinations de la tournée du Carrousel sont choisies parmi les demandes reçues des collectivités, et le calendrier final est établi en fonction des priorités des commandants divisionnaires, d'autres organismes et ministères ou de députés. De façon générale, ces priorités appuient des programmes de sensibilisation du public ou des initiatives de recrutement de la GRC dans les collectivités qui bénéficient de services de police à contrat. En plus de la tournée, le Carrousel compte des cavaliers en tunique rouge qui peuvent être invités à participer à des cérémonies et à des défilés organisés par la GRC ou par d'autres partenaires gouvernementaux. Il peut s'agir, par exemple, de services commémoratifs ou de visites de dignitaires étrangers. Les coûts de ce sous-sous-programme se rapportent à l'instruction en équitation pour les membres de la GRC, aux soins et à l'entraînement des chevaux requis pour le programme, de même qu'à toutes les tâches de logistique liées à la tournée et aux spectacles du Carrousel.

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Le Carrousel soutient les collectivités canadiennes.	Pourcentage des répondants qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé "Nous avons atteint nos objectifs en accueillant le Carrousel".	100 %	S.o.[73]

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

Le Carrousel a passé l'exercice 2014-2015 en tournée au Québec et en Alberta, où il a donné 94 représentations durant une période de 122 jours, y compris une représentation spéciale au Lac Mégantic (Québec). Tout au long de la tournée, le Carrousel a aidé les organisations hôtes à recueillir environ 300 000 $ pour des œuvres de bienfaisance locales.

Afin de continuer à renforcer les partenariats au Canada et à l'étranger, le Carrousel a accueilli des agents d'application de la loi des États-Unis, du Liban et d'Israël lors de deux séminaires de la GRC. Le programme de recouvrement des coûts a permis à des partenaires étrangers de l'application de la loi d'acquérir des compétences de base en équitation afin qu'ils puissent exercer des fonctions cérémoniales et policières. Le Carrousel a également continué d'appuyer le programme Sans limite du MDN en accueillant 12 personnes afin qu'elles prennent part à un parcours équestre thérapeutique pour le personnel malade ou blessé des Forces canadiennes.

Sous-programme 2.2.2 Partenariats et Patrimoine

DESCRIPTION

Ce sous-programme protège l'image de la GRC et en fait la promotion. Il veille à ce que la GRC et le Canada soient représentés à l'occasion d'événements majeurs en établissant des partenariats stratégiques avec d'autres organismes et ministères ainsi qu'avec des organismes à but non lucratif et du secteur privé. Il réglemente l'utilisation de l'image, des marques de commerce et de la technologie de la GRC par le grand public et par l'industrie en gérant les commandites et les contrats de licence; il décrit dans des documents et préserve le patrimoine de la GRC, et répond aux demandes de renseignements connexes du grand public; et il coordonne la participation de la GRC aux cérémonies et aux événements spéciaux publics et ministériels, tels les Cérémonies du crépuscule, les funérailles, les services commémoratifs et les visites de membres de la famille royale. Ce sous-programme gère également la représentation de la GRC à des événements spéciaux au Canada et à l'étranger en examinant et en autorisant les demandes de membres en tunique rouge. Ses coûts comprennent toutes les tâches administratives, la logistique et les ressources nécessaires pour s'acquitter de ces responsabilités ainsi que des Cérémonies du crépuscule, de même que les frais juridiques et administratifs associés à la gestion de la propriété intellectuelle.

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Faire connaître et protéger l'image de la GRC en tant que symbole du Canada.	Nombre de contrats de licence et de protocoles d'entente concernant l'utilisation de l'image de la GRC	104	18[74]

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

En 2014-2015, le sous-programme Partenariats et Patrimoine a créé une section pour les demandes cérémoniales afin qu'elles régissent et qu'elles coordonnent la participation des membres de la GRC à l'occasion d'événements cérémoniaux tenus à l'étranger et au pays. Durant la période visée par le rapport, la section a donné suite à 61 demandes, ce qui représente une augmentation de 7 % par rapport à l'année précédente. Les demandes provenaient de partenaires, comme le MAECD, Environnement Canada, le Conseil national de recherches et plusieurs consulats généraux. Un soutien a également été offert à Anciens combattants Canada tout au long de la Semaine des AC, tenue en novembre, ainsi que lors d'événements visant à commémorer le 70e anniversaire de la campagne d'Italie.

Le Bureau de la propriété intellectuelle (BPI) a continué de protéger l'image et les marques de commerce de la GRC en travaillant avec des partenaires internes et externes sur des questions concernant les livres, les événements publics et les initiatives pour les jeunes. Le BPI a donné des conseils à la Fondation de la GRC, organisme de bienfaisance tiers enregistré qui réinvestit ses profits provenant de la vente de marchandises autorisées aux fins d'initiatives qui aident les jeunes à risque.

Le sous-programme est un partenaire clé qui appuie l'initiative « En route vers 2017 du gouvernement du Canada en mobilisant les partenaires dans le cadre de divers projets visant à célébrer le 150e anniversaire du Canada à venir. Parmi les grandes étapes clés franchies tout au long de l'année, mentionnons le 200e anniversaire de la naissance de Sir John A. Macdonald, premier ministre qui a créé la Police à cheval du Nord-Ouest, ainsi que le programme Défi de la fête du Canada exécuté en partenariat avec Patrimoine canadien.

Relativement à ces efforts, la Section historique a mené plusieurs projets de recherche sur des sujets comme la participation de la GRC à la Première Guerre mondiale, au sein de la Première compagnie de la prévôté durant la Deuxième Guerre mondiale et au 50e anniversaire du drapeau canadien. On a répondu aux 462 demandes de renseignements historiques à l'intérieur de la période visée par le rapport, en fournissant aux demandeurs externes et internes de l'information sur des sujets liés à la généalogie, aux services de police et au patrimoine.

RÉSULTAT STRATÉGIQUE 3 | Sécurité de revenu pour les membres de la GRC et leurs survivants en cas de handicap ou de décès

Mesure du rendement

Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Pourcentage de paiements traités en conformité avec les contrats, les politiques et le cadre de contrôle financier prescrit.	100 %	100 %

PROGRAMME 3.1 | Paiements de transfert

DESCRIPTION

Ce programme apporte une sécurité du revenu aux employés de la GRC et à leur famille en cas d'invalidité ou de décès. Ce programme veille à fournir un niveau adéquat de soutien aux personnes qui vivent une situation hors de leur contrôle en raison de leur emploi à la GRC. Les activités de ce programme visent à assurer le versement de prestations exigées par diverses lois, notamment les prestations en vertu de la *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada.*

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Autorisations totales pouvant être utilisées 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
159 849 131	164 898 076	162 371 322	156 978 125	(7 919 951)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
S.o.	S.o.	S.o.

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Répondre aux réclamations et demandes de renseignements conformément aux normes de service établies.	Pourcentage des réclamations et des demandes traitées conformément aux normes de service établies.	100 %	71 %

Sous-programme 3.1.1 Membres blessés en service – Indemnité, pension d'invalidité d'ACC

DESCRIPTION

Ce sous-programme fournit une assistance financière et des soins de santé aux membres de la GRC en cas de blessure ou de maladie permanente découlant de leur travail et entraînant une perte de la qualité de vie. La disponibilité d'un tel soutien motive les membres de la Gendarmerie à obtenir d'excellents résultats pour ce qui est d'assurer la sécurité des Canadiens et du Canada. Ce sous-programme est financé au moyen du programme de paiements de transfert suivant : Subvention pour indemniser les membres de la GRC pour blessures subies dans l'exercice de leurs fonctions.

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Des indemnités sont versées aux membres de la GRC et à leur famille.	Pourcentage des demandes d'indemnité traitées conformément aux normes de service établies.	100 %	71 %[75]

Sous-programme 3.1.2 Régime de revenu versé aux survivants

DESCRIPTION

Ce sous-programme vise à répondre aux besoins des survivants d'un membre qui a sacrifié sa vie dans l'exercice de ses fonctions. Le régime a pour but d'indemniser une famille pour la perte de revenu causée par le décès du membre de façon à ce que le revenu net de la famille ne change pas.

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
La protection du revenu est offerte aux familles des membres qui sont décédés dans l'exercice de leurs fonctions.	Pourcentage des demandes de prestations traitées conformément aux normes de service établies.	100 %	100 %

Sous-programme 3.1.3 Paiements aux termes de la *Loi sur la continuation des pensions de la GRC*

DESCRIPTION

Ce sous-programme administre les prestations de retraite des officiers, des sous-officiers et des gendarmes qui se sont inscrits au régime prévu par la *Loi sur la continuation des pensions de la GRC* (LCP) avant le 1er mars 1949 et qui n'ont pas choisi de participer au régime de pension qui le remplace, soit le régime établi en application de la *Loi sur la pension de retraite de la GRC*. La LCP prévoyait un régime de pension à prestations déterminées conçu pour assurer un revenu à vie aux membres de la GRC et à leurs survivants. À l'heure actuelle, le régime ne compte pas de cotisants. Ainsi, une fois que les paiements aux bénéficiaires actuels auront pris fin, on s'attend à ce que le régime soit abandonné. Ce sous-programme est financé au moyen du programme de paiements de transfert suivant : Pensions aux termes de la *Loi sur la continuation des pensions (LCP) de la Gendarmerie royale du Canada*.

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Des prestations de retraite sont versées aux membres de la GRC à la retraite et à leurs survivants.	Pourcentage de prestations de retraite versées conformément aux normes de service établies.	100 %	100 %

PROGRAMME 4.1 | Services internes

DESCRIPTION

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens immobiliers, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Autorisations totales pouvant être utilisées 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
627 857 641	647 196 641	744 654 107	720 649 549	73 452 908

Ressources humaines (ETP)[76]

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
4 850	5 184	334

ANALYSE DU RENDEMENT ET LEÇONS RETENUES

À l'appui de la Place importante des communications 2017 de la GRC, une formation a continué d'informer et d'éduquer les membres de la direction quant à leurs rôles et responsabilités en ce qui a trait aux communications organisationnelles. Le contenu des communications a été intégré dans les programmes de rendement nationaux, et plus de 20 séances de formation ciblées ont été tenues dans la RCN et dans l'ensemble des divisions de la GRC. Un nouveau mécanisme, « La GRC à l'unisson », a été mis en œuvre dans le but de diffuser un flot d'information cohérent à l'échelle de l'organisation. Une fois par mois, on a présenté des sujets clés à la direction, dont on a discuté en personne avec les employés, processus qui a été conçu pour accroître la sensibilisation et la mobilisation.

La GRC a désigné « Une éthique solide pour une organisation solide » comme son objectif stratégique au titre du *Plan stratégique en matière d'éthique professionnelle*, et des initiatives ont été établies en fonction des priorités stratégiques que sont le leadership éthique, la gouvernance et la culture. Les divisions ont rendu compte des activités et des initiatives qui ont été ciblées afin de combler les lacunes cernées au moyen de divers sondages. Un nouveau code de déontologie pour les membres réguliers et un code de déontologie pour les employés de la fonction publique ont été élaborés, et une Mention élogieuse a été créée pour l'éthique et l'intégrité.

Compte tenu de l'entrée en vigueur de la *Loi visant à accroître la responsabilité de la Gendarmerie royale du Canada* en novembre 2014, le Secteur de la responsabilité professionnelle a modifié ou transformé de façon durable toutes les procédures administratives de base du personnel relevant de sa compétence, qui visaient à renforcer un régime de travail complet et axé sur la responsabilité. Des produits

de communication complets et des initiatives de formation ont été élaborés afin d'informer tous les employés des modifications apportées aux lois régissant la GRC.

La modernisation du recrutement a été désignée comme une priorité clé dans la *stratégie opérationnelle intégrée du Secteur des ressources humaines*, et les trois objectifs sont les suivants : simplifier le processus afin de réduire le temps de traitement des candidatures; moderniser les approches de recrutement pour répondre aux besoins en effectifs actuels et à venir; et adopter des outils de renseignement organisationnels afin de cerner les tendances, les lacunes et les conséquences relatives au programme de recrutement. Parmi les facteurs fondamentaux de cette initiative de modernisation, mentionnons un déploiement à l'échelle nationale d'essais électroniques, un remaniement du processus d'évaluation des candidats et la création d'une « matrice d'adéquation » pour améliorer l'uniformité des notes attribuées aux postulants. La GRC a également établi une équipe multidisciplinaire chargée d'assurer la coordination relative aux postulants tout au long du processus de recrutement, d'apporter des modifications au site Web des carrières dans la GRC afin de le clarifier et de le simplifier, et de se préparer à la réception des candidatures par voie électronique. Ces efforts, assortis d'une intensification du recrutement, ont entraîné l'envoi de 960 cadets à l'École de la GRC; il s'agit d'une augmentation par rapport aux 336 cadets envoyés en 2012-2013.

SECTION III :

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Faits saillants des états financiers

État condensé des opérations (non audité)
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015
(en dollars)

Information financière	Résultats attendus 2014-2015	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2013-2014	Écart (résultats réels 2014-2015 moins résultats attendus 2014-2015)	Écart (résultats réels 2014-2015 moins résultats réels 2013-2014)
Total des charges	4 793 239 000	4 951 694 000	4 997 673 000	158 455 000	(45 979 000)
Total des revenus	1 821 597 000	1 850 260 000	1 834 752 000	28 663 000	15 508 000
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	2 971 642 000	3 101 434 000	3 162 921 000	129 792 000	(61 487 000)

État condensé de la situation financière (non audité)
Au 31 mars 2015
(en dollars)

Information financière	2014-2015	2013-2014	Écart (2014-2015 moins 2013-2014)
Total des passifs nets	14 149 945 000	14 192 695 000	(42 750 000)
Total des actifs financiers nets	13 984 416 000	14 125 151 000	(140 735 000)
Dette nette du ministère	165 529 000	67 544 000	97 985 000
Total des actifs non financiers	1 462 061 000	1 440 381 000	21 680 000
Situation financière nette du ministère	1 296 532 000	1 372 837 000	(76 305 000)

Tableaux sur les principales données financières

Les tableaux ci-dessous ventilent chaque élément de l'état des activités et de la situation financière nette du Ministère ainsi que de l'état de la situation financière.

DÉPENSES

La majorité de nos dépenses (76,3 %) vont aux opérations policières, qui contribuent à un Canada sécuritaires et sécurisées par l'exécution de la loi, l'éducation et la sensibilisation.

Quelque 14 % des dépenses vont aux services internes, qui répondent aux besoins des programmes et de la GRC en tant qu'organisation. Pour le reste, 5,1 % vont aux services canadiens d'application de la loi et 3,2 % vont aux paiements de transfert. Les autres activités se partagent le 1,4 % restant.

RÉPARTITION DES DÉPENSES

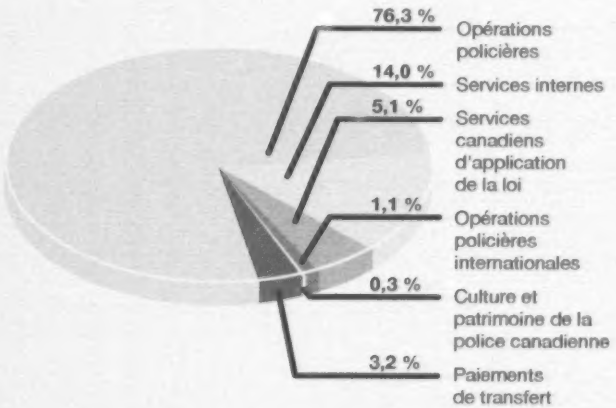

REVENUS

Les services de police de la GRC génèrent 100 % des revenus disponibles. Ils contribuent à un Canada sécuritaires et sécurisées par l'exécution de la loi, l'éducation et la sensibilisation.

RÉPARTITION DES REVENUS

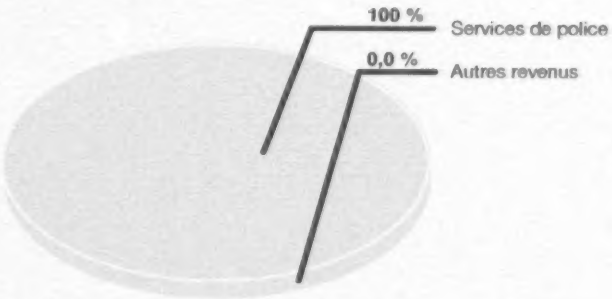

PASSIF

Le passif de la GRC consiste surtout en comptes de pension (93,7 %), en comptes fournisseurs et charges à payer (2,9 %), ainsi qu'en indemnité de congé et en congés compensatoires (1,8 %).

PASSIF PAR TYPE

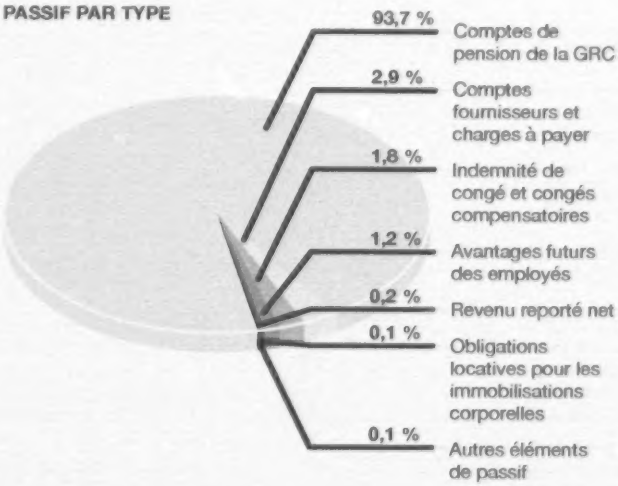

ACTIF

Le montant à recevoir du Trésor (dont la grande majorité consiste en fonds disponibles pour acquitter les dettes au chapitre des pensions et des indemnités de départ) représente quelque 86,4 % de l'actif total de la GRC.

Pour le reste, il s'agit d'immobilisations corporelles (9,1 %), de comptes clients et avances nets (4,1 %), et de stocks (0,4 %).

ACTIF PAR TYPE

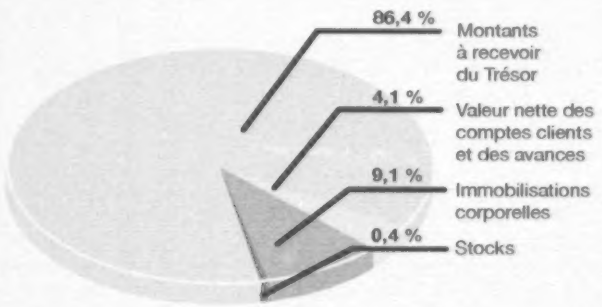

États financiers

Les états financiers complets, y compris l'Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant les contrôles internes en matière de rapports financiers, se trouvent sur le site Web de la GRC.[77]

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires du *Rapport ministériel sur le rendement 2014-2015* sont disponibles sur le site Web de la GRC.[78]

- Stratégie ministérielle de développement durable;
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus;
- Initiatives horizontales;
- Audits internes et évaluations;
- Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes;
- Rapport d'étape sur les projets visés par une approbation spéciale du Conseil du Trésor;
- Frais d'utilisation, redevances réglementaires et frais externes.

Dépenses fiscales et évaluations

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans une publication intitulée Dépenses fiscales et évaluations.[79] Les mesures fiscales présentées dans ladite publication relèvent de la seule responsabilité du ministre des Finances.

SECTION IV : COORDONNÉES DE L'ORGANISATION

Envoyer à l'adresse suivante toute question au sujet du Rapport ministériel sur le rendement de la GRC :

Gendarmerie royale du Canada
Direction de la planification et des politiques stratégiques
73, promenade Leikin
Ottawa (Ontario) K1A 0R2

RPP_DPR-RPP_RMR@rcmp-grc.gc.ca

ANNEXE :

DÉFINITIONS

architecture d'alignement des programmes (*Program Alignment Architecture*) : Répertoire structuré de tous les programmes d'un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

cadre pangouvernemental (*whole-of-government framework*) : Schéma représentant la contribution financière des organisations fédérales qui dépendent de crédits parlementaires en harmonisant leurs programmes avec un ensemble de 16 secteurs de résultat pangouvernementaux de haut niveau regroupés sous 4 secteurs de dépenses.

cible (*target*) : Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (*appropriation*) : Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (*budgetary expenditures*) : Les dépenses budgétaires comprennent les dépenses de fonctionnement et en capital; les paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et les paiements à des sociétés d'État.

dépenses non budgétaires (*non-budgetary expenditures*) : Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses législatives (*statutory expenditures*) : Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses prévues (*planned spending*) : En ce qui a trait aux RPP et aux RMR, les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1er février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses. Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son RPP et son RMR.

dépenses votées (*voted expenditures*) : Dépenses approuvées annuellement par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi de crédits. Le libellé du crédit régit les conditions dans lesquelles ces dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (*full-time equivalent*) : Mesure utilisée pour déterminer dans quelle mesure un employé représente une année-personne complète dans le budget ministériel. L'équivalent temps plein est calculé en fonction du coefficient des heures de travail assignées et des heures normales de travail. Les heures normales de travail sont établies dans les conventions collectives.

indicateur de rendement (*performance indicator*) : Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

plan (*plan*) : Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

priorité (*priorities*) : Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

production de rapports sur le rendement (*performance reporting*) : Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (*program*) : Groupe d'intrants constitué de ressources et d'activités connexes qui est géré pour répondre à des besoins précis et pour obtenir les résultats visés, et qui est traité comme une unité budgétaire.

programme temporisé (*sunset program*) : Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Ce programme est aussi appelé programme à durée temporaire ou programme à élimination graduelle. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

rapport ministériel sur le rendement (*Departmental Performance Report*) : Rapport traitant des réalisations concrètes d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires au regard des plans, des priorités et des résultats attendus exposés dans le rapport sur les plans et les priorités correspondant. Ce rapport est déposé au Parlement à l'automne.

rapport sur les plans et les priorités (*Report on Plans and Priorities*) : Rapport fournissant des renseignements au sujet des plans et du rendement prévu sur trois ans d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires. Ces rapports sont déposés au Parlement chaque printemps.

rendement (*performance*) : Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats ses comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

résultat (*result*) : Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat stratégique (*Strategic Outcome*) : Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

résultats du gouvernement du Canada (*Government of Canada outcomes*) : Ensemble de 16 objectifs de haut niveau établis pour l'ensemble du gouvernement et regroupés selon 4 secteurs de dépenses : affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales.

Structure de la gestion, des ressources et des résultats (*Management, Resources and Results Structure*) : Cadre exhaustif comprenant l'inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information de gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont présentés d'après le lien hiérarchique qui les unit, et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La Structure de la gestion, des ressources et des résultats découle de l'architecture d'alignement des programmes.

NOTES DE FIN DE DOCUMENT

1. Pour de plus amples renseignements sur de cette enquête, veuillez consulter le site suivant : http://www.rcmp-grc.gc.ca/ab/news-nouvelles/archives/2014/140820-rd-seizure-fra.htm.
2. Pour de plus amples renseignements sur de cette enquête, veuillez consulter le site suivant : http://www.rcmp-grc.gc.ca/ottawa/nc-no/pr-cp/2014/0604-corruption-fra.htm.
3. Cadre pangouvernemental : http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/frame-cadre-fra.aspx.
4. Comptes publics du Canada 2015 : http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html.
5. Site Web de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada : http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html.
6. La GRC n'a pas effectué de sondages de référence (auprès des citoyens, des clients contractuels, des partenaires et des intervenants) durant l'exercice 2014-2015.
7. La GRC n'a pas effectué de sondages de référence (auprès des citoyens, des clients contractuels, des partenaires et des intervenants) durant l'exercice 2014-2015.
8. La GRC n'a pas effectué de sondages de référence (auprès des citoyens, des clients contractuels, des partenaires et des intervenants) durant l'exercice 2014-2015.
9. La GRC n'a pas effectué de sondages de référence (auprès des citoyens, des clients contractuels, des partenaires et des intervenants) durant l'exercice 2014-2015.
10. La GRC n'a pas effectué de sondages de référence (auprès des citoyens, des clients contractuels, des partenaires et des intervenants) durant l'exercice 2014-2015.
11. Pour de plus amples renseignements sur le rapport du vérificateur général, veuillez consulter le site suivant : http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl_oag_201405_05_f_39336.html.
12. La GRC n'a pas effectué de sondages de référence (auprès des citoyens, des clients contractuels, des partenaires et des intervenants) durant l'exercice 2014-2015.
13. Pour de plus amples renseignements au sujet de l'aperçu opérationnel national sur les femmes autochtones disparues et assassinées, veuillez consulter le site suivant : http://www.rcmp-grc.gc.ca/pubs/mmaw-faapd-fra.htm.
14. Pour de plus amples renseignements au sujet des messages d'intérêt public, veuillez consulter le site suivant : http://www.rcmp-grc.gc.ca/cp-pc/twain-psa-mip-fra.htm.
15. Pour de plus amples renseignements sur les affiches de campagnes de sensibilisation, veuillez consulter le site suivant : http://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/nouvelles/2014/6/document-dinformation-la-grc-sallic-lafac-et-lapn-dans-une-campagne-de.
16. Le financement fédéral offert à l'aéroport de Victoria au titre du Programme d'aide aux services de police dans les aéroports a pris fin le 1er avril 2013.
17. En 2011, le résultat était 423,77.
18. La GRC n'a pas effectué de sondages de référence (auprès des citoyens, des clients contractuels, des partenaires et des intervenants) durant l'exercice 2014-2015.
19. Pour de plus amples renseignements sur de la Stratégie frontalière conjuguée, veuillez consulter le site suivant : http://www.cbsa-asfc.gc.ca/agency-agence/reports-rapports/rcmp-grc/jbs-sfc-fra.html.
20. La GRC n'a pas effectué de sondages de référence (auprès des citoyens, des clients contractuels, des partenaires et des intervenants) durant l'exercice 2014-2015.
21. La GRC est dans l'impossibilité de déclarer ces données pour l'exercice 2014-2015.

22. Le taux de classement des affaires est un calcul de la somme des accusés et des cas résolus. Il convient de mentionner que 15,6 % des dossiers se poursuivent au-delà de l'exercice en cours à l'étude. Leur état de classement pourrait changer éventuellement, ce qui pourrait influer sur le taux de classement.
23. La GRC n'a pas effectué de sondages de référence (auprès des citoyens, des clients contractuels, des partenaires et des intervenants) durant l'exercice 2014-2015.
24. La réorganisation de la Police fédérale a entraîné le regroupement des unités qui se concentrent sur les enquêtes prioritaires. Par conséquent, on n'a aucun moyen de déterminer le nombre de perturbations grâce au soutien de l'Intégrité des frontières.
25. La GRC n'a pas effectué de sondages de référence (auprès des citoyens, des clients contractuels, des partenaires et des intervenants) durant l'exercice 2014-2015.
26. La GRC n'a pas effectué de sondages de référence (auprès des citoyens, des clients contractuels, des partenaires et des intervenants) durant l'exercice 2014-2015.
27. Pour de plus amples renseignements sur cette enquête, veuillez consulter le site suivant : http://www.rcmp-grc.gc.ca/ab/news-nouvelles/archives/2014/140820-rd-seizure-fra.htm.
28. Pour de plus amples renseignements sur cette enquête, veuillez consulter le site suivant : http://www.rcmp-grc.gc.ca/on/news-nouvelles/2014/14-06-19-toronto-fra.htm.
29. Pour de plus amples renseignements sur cette enquête, veuillez consulter le site suivant : http://www.rcmp-grc.gc.ca/ottawa/nc-no/pr-cp/2014/0604-corruption-fra.htm.
30. Pour de plus amples renseignements sur cette enquête, veuillez consulter le site suivant : http://www.rcmp-grc.gc.ca/ottawa/nc-no/pr-cp/2015/0219-lavalin-fra.htm.
31. En 2011, le résultat était 61,9.
32. La GRC est dans l'impossibilité de fournir les résultats pour cet indicateur.
33. Ce nombre comprend 135 produits générés par l'Équipe nationale des renseignements relatifs aux infrastructures essentielles et 709 produits supplémentaires que la GRC a reçus d'autres organismes et pour lesquels la permission de les communiquer aux partenaires a été accordée. De plus, 28 autres produits ont été transmis, lesquels étaient surtout composés de documents universitaires présentant un certain intérêt. Ce résultat ne comprend pas les notes de signalement d'incidents suspects qui sont rédigées quotidiennement pour les clients internes.
34. Pour de plus amples renseignements sur la Vérification du Programme de la criminalité technologique, veuillez consulter le site suivant : http://www.rcmp-grc.gc.ca/aud-ver/reports-rapports/tech-crime-crimin-tech-fra.htm.
35. Pour de plus amples renseignements sur le rapport sur la cybercriminalité, veuillez consulter le site suivant : http://www.rcmp-grc.gc.ca/pubs/cc-report-rapport-cc-fra.htm.
36. Le nombre d'autorisations fédérales/mandats vidéo est souvent modifié en raison de nouvelles informations obtenues après l'année civile, à mesure que les enquêtes sont closes. Les statistiques sont également publiées dans le rapport annuel de Sécurité publique Canada qu'on peut obtenir en visitant le site suivant : http://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrcs/pblctns/lctrnc-srvllnc-2013/index-fra.aspx.
37. Les statistiques sont calculées en fonction de l'année civile, pas de l'exercice. La Division D, Manitoba, et la Division F, Saskatchewan, ne font pas le suivi du nombre de demandes qui ne donnent pas lieu à la prestation de services. Le total est donc sous-estimé, et l'on s'occupera de la collecte de renseignements en 2015-2016.
38. Les déplacements du personnel administratif ne sont liés à aucun dossier opérationnel ni à aucune enquête en particulier. Les heures d'enregistrées comprennent également l'entretien des avions et la formation au de la GRC.
39. Pour de plus amples renseignements sur l'évaluation des opérations aériennes de la GRC, veuillez consulter le site suivant : http://www.rcmp-grc.gc.ca/aud-ver/reports-rapports/fope-epoa-fra.htm.
40. La GRC n'a pas effectué de sondages de référence (auprès des citoyens, des clients contractuels, des partenaires et des intervenants) durant l'exercice 2014-2015.
41. Cette consultation interne a permis de mesurer la satisfaction de clients et de partenaires clés possédant des capacités d'analyse aux fins des services de profilage criminel, de polygraphie et d'analyse des déclarations offerts par le sous-sous programme. Selon un examen des résultats, 20 des 64 répondants ont affirmé n'être ni d'accord ni en désaccord. Ces

derniers ne comprennent peut-être pas le mandat de la Sous-direction des sciences du comportement des Opérations techniques. La sensibilisation au sujet des services offerts pourrait aider à clarifier la portée du travail, ce qui pourrait avoir une incidence positive sur le rendement dans les cycles redditionnels à venir. L'élaboration d'un cadre de responsabilisation pour les Opérations techniques de la GRC aidera également à clarifier les rôles et les responsabilités des intervenants du sous-sous programme.

42. La diminution du résultat entre 2013-2014 et 2014-2015 est attribuable au total des réponses pour chaque élément du sondage, plutôt qu'à une diminution de l'opinion générale des répondants.
43. En réaction aux recommandations émises découlant de l'audit de la planification de la continuité des activités, la GRC a continué de désigner des services et des biens essentiels. Une fois les plans de la continuité des activités terminés, ils feront l'objet d'un suivi et seront désignés comme faisant partie des services et des biens essentiels approuvés. En raison de ces changements, l'indicateur de rendement ne reflète plus les activités annuelles du sous-sous-programme et a été remplacé en vue des prochains cycles redditionnels.
44. Pour de plus amples renseignements sur la vérification de la planification de la continuité des activités, veuillez consulter le site suivant : http://www.rcmp-grc.gc.ca/aud-ver/reports-rapports/bcp-pca-fra.htm.
45. La GRC n'a pas effectué de sondages de référence (auprès des citoyens, des clients contractuels, des partenaires et des intervenants) durant l'exercice 2014-2015.
46. La GRC n'a pas effectué de sondages de référence (auprès des citoyens, des clients contractuels, des partenaires et des intervenants) durant l'exercice 2014-2015.
47. La GRC n'a pas effectué de sondages de référence (auprès des citoyens, des clients contractuels, des partenaires et des intervenants) durant l'exercice 2014-2015.
48. Les deux nouveaux processus scientifiques sont Identifiler Plus et Powerplex 16HS; le nouveau système de gestion de laboratoire est STaCs-DB Enterprise.
49. La norme ISO 170025 établit les exigences générales relatives à la compétence en matière d'essais et d'étalonnages en laboratoire. Pour en savoir plus, veuillez consulter le site suivant : http://www.iso.org/iso/fr/home/store/catalogue_tc/catalogue_detail.htm?csnumber=39883.
50. Les marqueurs Y-SCRT sont fréquemment utilisés pour l'association d'échantillons biologiques provenant de donneurs de sexe masculin dans le cadre d'analyses génétiques à des fins médico-légales et pour l'identification des personnes disparues et des victimes de catastrophes de masse.
51. La GRC n'a pas effectué de sondages de référence (auprès des citoyens, des clients contractuels, des partenaires et des intervenants) durant l'exercice 2014-2015.
52. Le terme « Centre IPC » désigne le secteur des programmes du Centre d'information de la police canadienne, tandis que « CIPC » fait référence au système.
53. Pour en savoir plus, veuillez consulter le site suivant : http://www.canadasmissing.ca/index-fra.htm.
54. Les résultats liés au rendement pour les normes de service du PCAF en 2014-2015 sont présentés ici : http://www.rcmp-grc.gc.ca/cfp-pcaf/online_en-ligne/service-fra.htm. Le PCAF affiche également un document trimestriel sur le rendement et les statistiques à l'adresse suivante : http://www.rcmp.gc.ca/cfp-pcaf/index-fra.htm.
55. Pour de plus amples renseignements sur les difficultés opérationnelles et les réalisations du PCAF, veuillez consulter le rapport annuel au Parlement, à l'adresse suivante : http://www.rcmp-grc.gc.ca/cfp-pcaf/rep-rap/2013-comm-rpt/index-fra.htm.
56. La GRC n'a pas effectué de sondages de référence (auprès des citoyens, des clients contractuels, des partenaires et des intervenants) durant l'exercice 2014-2015.
57. Les capacités du GFPN n'ont pas permis de comptabiliser manuellement la rétroaction des participants au cours. Des sondages seront effectués au prochain exercice et feront l'objet d'un calcul exact afin que l'on puisse fournir les résultats réels pour le sous-sous-programme.
58. La GRC n'a pas effectué de sondages de référence (auprès des citoyens, des clients contractuels, des partenaires et des intervenants) durant l'exercice 2014-2015.

59. En raison de l'attrition et de modifications apportées au mandat, le BPI est passé de trois à un ETP. Puisque le Bureau est uniquement responsable des licences conventionnelles et pas des PE, le résultat réel est légèrement inférieur à la cible fixée. Cet indicateur de rendement sera modifié en vue des périodes de rapport à venir.
60. Le nombre d'ETP déclaré ne comprend que les ressources qui font partie du personnel de la GRC. La différence entre le nombre de postes prévus et réels tient principalement au fait qu'un nombre considérable de postes financés pour le déploiement de personnel policier dans le cadre d'opérations policières internationales sont comblés par d'autres services de police.
61. La GRC n'a pas effectué de sondages de référence (auprès des citoyens, des clients contractuels, des partenaires et des intervenants) durant l'exercice 2014-2015.
62. La GRC n'a pas effectué de sondages de référence (auprès des citoyens, des clients contractuels, des partenaires et des intervenants) durant l'exercice 2014-2015.
63. La GRC n'a pas effectué de sondages de référence (auprès des citoyens, des clients contractuels, des partenaires et des intervenants) durant l'exercice 2014-2015.
64. À la suite des déploiements à très grande échelle de 2013-2014 (y compris les missions en Afghanistan et dans le sud du Soudan), le Canada n'a pris part à aucune nouvelle mission à grande échelle.
65. La GRC n'a pas effectué de sondages de référence (auprès des citoyens, des clients contractuels, des partenaires et des intervenants) durant l'exercice 2014-2015.
66. La GRC n'a pas effectué de sondages de référence (auprès des citoyens, des clients contractuels, des partenaires et des intervenants) durant l'exercice 2014-2015.
67. La GRC a signé avec la police nationale indonésienne un PE sur la coopération en matière de prévention et de lutte contre le crime transnational.
68. La GRC n'a pas effectué de sondages de référence (auprès des citoyens, des clients contractuels, des partenaires et des intervenants) durant l'exercice 2014-2015.
69. La GRC n'a pas effectué de sondages de référence (auprès des citoyens, des clients contractuels, des partenaires et des intervenants) durant l'exercice 2014-2015.
70. La GRC n'a pas effectué de sondages de référence (auprès des citoyens, des clients contractuels, des partenaires et des intervenants) durant l'exercice 2014-2015.
71. Protocole et visites internationales était en transition en 2014-2015, et s'est intégré au modèle international unifié. Par conséquent, les résultats ne sont pas disponibles durant l'exercice.
72. La GRC n'a pas effectué de sondages de référence (auprès des citoyens, des clients contractuels, des partenaires et des intervenants) durant l'exercice 2014-2015.
73. Les résultats du sondage ne sont pas disponibles à cause d'un taux de réponse peu élevé. Dans les années à venir, on encouragera les organisations hôtes à répondre au sondage après chaque représentation du Carrousel.
74. En raison de l'attrition et de modifications apportées au mandat, le BPI est passé de trois à un ETP. Puisque le Bureau est uniquement responsable des licences conventionnelles et pas des PE, le résultat réel est considérablement inférieur à la cible fixée. Cet indicateur de rendement sera modifié en vue des périodes de rapport à venir.
75. Durant l'exercice 2014-2015, 1 358 décisions relatives à une première demande ont été prises par ACC pour des personnes recevant des services de la GRC. De ce nombre, 959 (71 %) ont été prises dans le délai de 16 semaines prévu dans la norme de service.
76. Le nombre d'ETP prévu en 2014-2015 ne comprend pas les cadets de la GRC déclarés dans le RPP de cet exercice. Pour ce qui est du RPP de 2015-2016, les sommes relatives aux ETP comprennent les cadets prévus. Les ETP déclarés comprennent les cadets de la GRC (388 ETP).
77. **États financiers complets** : http://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/2014-2015-rapport-ministeriel-sur-le-rendement.
78. **Tableaux de renseignements suuplémentaires** : http://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/2014-2015-rapport-ministeriel-sur-le-rendement.
79. **Dépenses fiscales du gouvernement du Canada** : http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp.